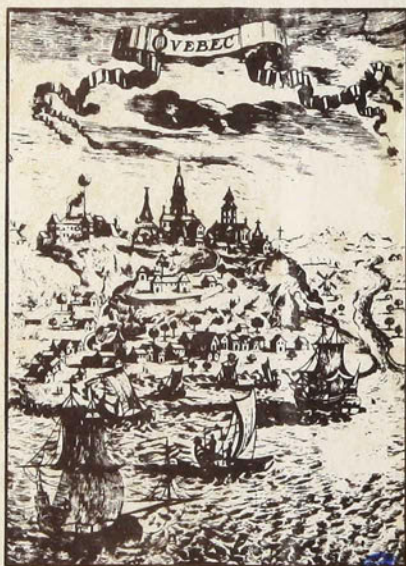


OFF

A32A1

C5/10



Bibliothèque Nationale du Québec



civilisation
du québec

LE SIÈGE DE QUÉBEC EN 1759

PAR TROIS TÉMOINS

1-B N



LE SIÈGE DE QUÉBEC EN 1759

PAR TROIS TÉMOINS

TEXTES PRÉSENTÉS PAR
JEAN-CLAUDE HÉBERT

MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES
1972

SÉRIE PLACE ROYALE

D723 256

En couverture: Québec vu de la pointe de Lévis, pendant le siège.
Dessin de Richard Short.

OFF

A32 A1

C5/10

FS

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	5
Relation du siège de Québec par une religieuse de l'Hôpital général	11
Journal de l'expédition sur le fleuve Saint-Laurent par un militaire de l'armée de Wolfe	35
Le siège de Québec en 1759 par un militaire de l'armée française	53
Annexe — Le mémorial du lieutenant de Vitré	117

AVANT-PROPOS

Au moment où renaît la place Royale, où ce coin privilégié d'Amérique qui fut, selon le mot de Frontenac, «la capitale d'un empire», retrouve lentement le cadre de ce grand rêve, on se prend soudain à songer que ces nobles maisons de pierre demeurent les plus fidèles témoins, fiers et inébranlables, des gloires et des fatalités de notre destin.

Si elles chantent les hauts faits d'un Champlain ou d'un Frontenac, elles nous rappellent aussi les heures sombres de la capitulation.

C'est pourquoi nous avons cru bon d'inclure, dans la série «place Royale» de la collection Civilisation du Québec, cet ouvrage sur le siège de Québec en 1759.

Au lieu d'un travail de spécialiste, fouillé et exhaustif¹, nous avons pensé vous faire entendre tout simplement la voix de témoins oculaires de ces événements tragiques.

Les commentaires ne sont là que pour faciliter une meilleure compréhension, établir des points de repère ou de comparaison entre les textes.

Il existe plusieurs journaux sur le siège de Québec. Le plus connu chez nous est celui de l'abbé Jean-Félix Récher, publié par la Société historique de Québec en 1959².

(1) L'œuvre maîtresse à consulter demeure toujours: Doughty, Arthur et Parmelee, G.-W. *The Siege of Quebec and the Battle of the Plains of Abraham*. 6 vol. Québec, Dussault et Proulx, 1901.

(2) Récher, Jean-Félix. *Journal du siège de Québec*. Québec, Société historique de Québec, Cahiers d'histoire no 11, 1959.

Le texte est présenté et annoté par l'abbé Honorius Provost, archiviste au Séminaire de Québec.

Rappelons aussi l'édition ancienne du *Journal du siège de Québec en 1759* par Monsieur Jean-Claude Panet en 1866³.

Enfin, en 1921, dans le premier Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec (pp. 137-241), Aegidius Fauteux publiait un journal anonyme, provenant des archives du Séminaire de Notre-Dame.

Notre brochure présente le récit de trois autres témoins, voire trois acteurs du drame de 1759. Il s'agit en fait d'une relation, écrite après le siège, et de deux journaux, racontant au jour le jour les événements.

Quant aux auteurs, nous n'en connaissons qu'un: la *Relation du Siège de Québec en 1759*⁴ fut écrite en 1765 par la soeur Marie-Joseph Legardeur de Repentigny, fille de Pierre, en religion soeur de la Visitation, religieuse à l'Hôpital général de Québec. L'un des journaux, intitulé *Journal de l'Expédition sur le fleuve Saint-Laurent*⁵ est de la main d'un officier ou soldat de l'armée anglaise. Il parut dans le *New-York Mercury*, le 31 décembre 1759. Nous reproduisons ici la traduction qui fut publiée à Québec en 1855.

L'autre journal, plus connu, *Siège de Québec en 1759*⁶, est la copie d'un manuscrit apporté de Londres par Denis-Benjamin Viger⁷, lors de son retour en Canada et publié en 1836. L'auteur devait faire partie des cadres de l'armée française.

(3) Panet, Jean-Claude. *Journal du siège de Québec en 1759*. Montréal, Eusèbe Sénécal, 6, 8, 10 rue Saint-Vincent, 1866.

(4) *Relation du Siège de Québec en 1759*, imprimée au bureau du *Mercury*, rue Buade à Québec, en 1855.

(5) *Journal de l'Expédition sur le Fleuve Saint-Laurent*, etc. Traduction du *New York Mercury* n° 385 daté de New York le 21 décembre 1759, 16 pages 8 vo. et publiée par le *Journal de Québec* en 1855.

(6) Copie d'un manuscrit déposé à la Bibliothèque d'Hartwell en Angleterre, 41 pages, 8 vo., Québec, Fréchette & Cie, 8, rue de la Montagne, 1836. Le manuscrit original se trouve maintenant aux Archives du Séminaire de Québec.

(7) Denis-Benjamin Viger (1774-1861).

Une des grandes figures politiques du Québec durant la première moitié du XIX^e siècle. Elu député à l'Assemblée en 1808, il apporta un appui constant à Louis-Joseph Papineau, son cousin. En 1828 et 1831, il se rendit à Londres avec lui pour exposer le point de vue des Canadiens français. Accusé en 1838 d'avoir soulevé le peuple, il fut emprisonné durant dix-neuf mois. Sous l'Union il continua de jouer un rôle éminent sur la scène politique canadienne.

Denis-Benjamin Viger était le cousin germain de Jacques Viger, premier maire de Montréal.

Naturellement le texte de la *Relation* est beaucoup plus empreint de sensibilité que celui des deux journaux, écrits par des militaires. Dans un style vivant, coloré, l'auteur excelle à esquisser de petits tableaux des diverses péripéties du siège. L'angle sous lequel sont décrits les faits ajoute aussi de l'originalité au récit, car nous assistons en quelque sorte au combat derrière les lignes (l'Hôpital général étant hors d'atteinte de l'artillerie anglaise), dans une sorte de territoire neutre où le dévouement des religieuses met un moment en veilleuse les rivalités nationales.

Alors que l'auteur passe assez rapidement sur les événements antérieurs au 13 septembre, et sur la bataille des plaines d'Abraham elle-même, elle s'attarde aux événements qui suivent, notamment à la contre-attaque de Lévis et à tous les problèmes que cette nouvelle situation suscite aux religieuses de l'hôpital.

Le *Journal de l'Expédition sur le fleuve Saint-Laurent* est en somme un récit assez froid, et qui tient par endroits du rapport statistique. Malgré cette froideur, on sent quand même, entre les lignes, la terreur que les Indiens ont inspirée aux Anglais pendant toute la durée du siège. Certains passages très nettement partiiaux ne laissent aucun doute sur l'origine ethnique de l'auteur. Celui-ci s'intéresse surtout aux événements précédant le 13 septembre.

Le *Siège de Québec en 1759*, rapporté de Londres par Denis-Benjamin Viger est beaucoup plus long, plus détaillé que les deux premiers écrits. Non seulement offre-t-il un tableau assez vivant des faits de la guerre, mais encore fournit-il bien des renseignements sur l'administration civile et militaire en ces derniers jours du régime français. Ce journal est annoté par un militaire anglais qui a participé aussi au siège de Québec et qui s'empresse de démolir certains avancés de l'auteur. Ce journal est entièrement consacré aux événements antérieurs au 13 septembre; la défaite de Montcalm n'est que très brièvement rappelée en note infrapaginale par le commentateur anglais.

À ce journal, Denis-Benjamin Viger avait annexé la traduction d'un autre document qu'il avait aussi rapporté d'Angleterre: le *Mémorial du Lieutenant John Denis de Vitré au Très Honorable William Pitt*.

John Denis de Vitré est le fils de Denis de Vitré qui conduisit l'amiral Durell à Québec en 1759. Cet intéressant document permet de soule-

ver le voile sur une affaire de trahison, en apparence banale, mais dont la portée fut peut-être grande dans l'issue du conflit entre la France et l'Angleterre.

Dans ce mémorial, le fils du traître ose réclamer à William Pitt lui-même une pension en reconnaissance des services rendus par son père à l'Angleterre lors du siège de Québec en 1759.

Il prétend que son père, en passant à l'Angleterre, a subi de lourdes pertes matérielles, et que sa mère a perdu la pension royale depuis son départ pour la France. Lui-même se dit victime d'injustice n'ayant pu retirer des bénéfices importants à cause de l'attitude des membres de sa famille restés au Canada. Dans un appel pathétique, il insiste sur ses états de service dans la marine anglaise, en ne manquant pas de souligner les liens de parenté qu'il aurait avec de grands noms de la noblesse française.

Quoi qu'il en soit, sa démarche auprès de la Cour d'Angleterre constitue un véritable aveu des "services éminents" rendus par son père aux Anglais lors du siège de Québec en 1759.

Jean-Claude Hébert

RELATION de ce qui s'est passé au Siège de Québec, et de la prise du Canada ; par une Religieuse de l'Hopital Général de Québec : adressée à une Communauté de son Ordre en France.

Mes Très Révérendes Mères,

Comme nos Constitutions nous obligent de consulter les Maisons de notre Congrégation sur les difficultés qui pourraient y naître, et par là empêcher les progrès de notre Saint Institut, elles vous doivent donner le même droit, je pense, quand il s'agit de l'édifier. Le récit simple que je vais vous faire de ce qui s'est passé depuis l'année 1755, que les Anglais se sont déterminés à mettre tout en œuvre pour s'emparer de cette Colonie ; la part que nous y avons eue par les travaux immenses que cela nous a procurés, en seront l'objet. L'incendie que nos Mères de Québec viennent d'essuyer ne leur permettant plus de se charger des malades, Mr. Bigot, Intendant de ce Pays, nous proposa de les recevoir dans notre Hopital ; ce que nous acceptâmes avec plaisir, dans le désir de rendre service, et de remplir avec zèle les devoirs de notre vocation. Elles ne tardèrent pas à se mettre en œuvre. Sa Majesté, attentive aux besoins de ses sujets et instruite des préparatifs que faisait l'Anglais, ne manqua pas d'envoyer au secours de ce pays des vaisseaux en nombre, chargés de munitions et de vivres dont il était tout à fait dépourvu, et plusieurs

Fig. 1

Les notes en *italique* au bas des pages sont, soit des auteurs des récits, soit des copistes, soit de commentateurs des éditions précédentes. Les notes en romain ont été ajoutées lors de la présente édition.

RELATION DU SIÈGE DE QUÉBEC

Relation de ce qui s'est passé au Siège de Québec, et de la prise du Canada; par une Religieuse de l'Hôpital Général de Québec; adressée à une Communauté de son Ordre en France.

Mes Très Révérendes Mères,

Comme nos Constitutions nous obligent de consulter les Maisons de notre Congrégation sur les difficultés qui pourraient y naître, et par là empêcher les progrès de notre Saint Institut, elles vous doivent donner le même droit, je pense, quand il s'agit de l'édifier. Le récit simple que je vais vous faire de ce qui s'est passé depuis l'année 1755, que les Anglais se sont déterminés à mettre tout en œuvre pour s'emparer de cette Colonie; la part que nous y avons eue par les travaux immenses que cela nous a procurés, en seront l'objet. L'incendie que nos Mères de Québec viennent d'essuyer ne leur permettant plus de se charger des malades, Mr. Bigot, Intendant de ce Pays, nous proposa de les recevoir dans notre Hôpital; ce que nous acceptâmes avec plaisir, dans le désir de rendre service, et de remplir avec zèle les devoirs de notre vocation. Elles ne tardèrent pas à se mettre en œuvre. Sa Majesté, attentive aux besoins de ses sujets et instruite des préparatifs que faisait l'Anglais, ne manqua pas d'envoyer au secours de ce pays des vaisseaux en nombre, chargés de munitions et de vivres dont il était tout à fait dépourvu, et plusieurs régiments qui composaient de bonnes troupes que l'on débarqua hors d'état de servir, puisque l'on en perdit un grand nombre. Ils étaient infectés de mauvaises fièvres¹. Ils furent tous apportés, officiers et soldats, dans notre Hôpital qui ne fut pas capable de les contenir. Il fallut en remplir les lieux les plus réguliers de notre Maison; nous fûmes obligées de les mettre jusque dans l'Église, avec la permission de feu Mgr. de Pontbriand, notre illustre Prélat, à qui nous devons le témoignage

d'un zèle et d'une charité immenses, ayant voulu partager avec les Aumôniers les travaux de leurs fonctions, passant les jours entiers à leur administrer les sacrements, et prodiguant sa vie au milieu de l'infection qu'il ne pouvait éviter; ce qui a contribué à altérer sa santé et à abréger des jours que nous aurions souhaité bien longs. Il eut la douleur d'y perdre quatre Aumôniers qu'il assista lui-même, que la contagion et le mauvais air qu'ils respiraient auprès des malades nous enleva en très peu de jours. Sa charité ne fut pas moins grande, pour son troupeau chéri. L'accablement où il nous vit, toucha son grand cœur; la perte de dix de nos plus jeunes Religieuses, lui fut sensible; il les vit cependant mourir avec consolation. Elles demandèrent au Seigneur d'être des victimes capables d'apaiser son courroux; mais ce n'était encore qu'une ébauche du calice qui nous était préparé. Cette perte nous mit hors d'état de pouvoir secourir seules tous les endroits qu'occupaient les malades. Le Saint Evêque nous fit venir dix Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, qui pleines de l'esprit de leur vocation nous ont édifiées par leur régularité et secourues avec un zèle infatigable, tant de jour que de nuit, à tous les services qu'il fallait rendre aux malades. Notre reconnaissance n'a fait qu'augmenter pour cette Communauté, et renouveler le désir que nous avons toujours eu de bien vivre avec elle. La pauvreté de notre Maison ne nous a pas permis, à la perte de la leur, de faire pour elles tout ce que nous aurions souhaité; le peu que nous leur avons donné a été d'un grand cœur.

Revenons, mes chères Mères, à vous faire un petit détail d'une guerre et d'une captivité que nos péchés nous ont attirées. Le Ciel, jusqu'ici favorable à nos vœux, nous avait préservées plusieurs fois. La Très-Sainte Vierge, patronne de ce pays, avait renversé les chariots de Pharaon et fait passer nos vaisseaux à la vue de nos ennemis, sans craindre les flots ni la tempête qui n'étaient excités que pour eux; mais notre peu de reconnaissance ne nous a pas mérité la continuation de sa protection. Nous en jouissions encore aux premières attaques que nous ont faites nos ennemis; partout où ils ont paru, ils ont été battus et repoussés avec perte considérable des leurs. La prise de †, du fort St. George et de plusieurs autres que nous avons pris sur eux, en sont la preuve. Les victoires que nous avons remportées à la Belle Rivière et à Carillon étaient des

† Du fort de Chauagan probablement.

plus glorieuses; nos guerriers revinrent chargés de lauriers; ils n'en firent peut-être pas l'hommage au Dieu des armées, à qui ils les devaient: car elles tenaient du miracle; leur petit nombre, sans le secours du Ciel, n'aurait pu les leur donner si complètes. Pour lors, désespérant de nous vaincre, la honte de reculer leur fit prendre la résolution d'armer une flotte formidable, munie de toute l'artillerie que l'Enfer a inventée pour la destruction du genre humain; ils arborèrent le pavillon Anglais à la rade de Québec, le 24 Mai, 1759* ; nos troupes et nos milices descendirent à la nouvelle de leur arrivée. M. M. nos Généraux laissèrent des garnisons dans les postes avancés, que nous avons en grand nombre, au dessus de Montréal, pour empêcher la jonction de leurs armées de terre que l'on disait en marche par Orange². Nos Généraux ne manquèrent pas de s'emparer de tous les endroits où ils pouvaient faire des descentes, mais il fut impossible de les garder tous. La maladie que nos troupes avaient essuyée à leur arrivée de l'ancienne France, et les pertes que nous avons faites en deux ou trois actions que nous sortions d'avoir avec eux, quoique vainqueurs, nous avaient fait perdre bien du monde. Il fallut abandonner la Pointe de Lévi qui donne directement sur Québec. Ils s'en emparèrent, et y dressèrent leurs batteries; ils commencèrent à faire jouer le 24 Juillet, de façon à faire trembler toutes nos pauvres Communautés de filles³.

La Révérende Mère de St. Hélène, supérieure des Hospitalières, nous écrivit le même jour, et nous supplia de vouloir bien la recevoir avec toutes ses filles. Quoique nous ne puissions douter que notre Maison s'allait remplir de tous les blessés du siège, nous recûmes à bras ouverts nos chères Soeurs de Québec. Les larmes que nous versâmes et la tendresse que nous leur témoignâmes leur firent voir que nous étions charmées de partager avec elles le peu qui nous restait. Nous leur donnâmes nos chambres pour les mettre plus à leur aise, et nous nous mîmes dans les dortoirs. Nous ne fûmes pas longtemps sans déloger encore. Le lendemain, à six heures du soir, nous vîmes dans nos prairies les Révérendes Mères Ursulines qui vinrent à pied, saisies de frayeur que les bombes et les boulets qui avaient percé en plusieurs endroits leurs murailles, leur avaient donnée⁴, il

* Erreur — Le 26 Juin, 1759, la première Division de l'Escadre Anglaise jeta l'ancre vis-à-vis l'Eglise de St. Laurent, de l'île d'Orléans. Le 1er Juillet suivant, plusieurs Frégates parurent à la vue de Québec; et ce ne fut que le 4 du même mois, que toute l'Escadre se trouva mouillée à l'entrée du Bassin.

fallut trouver place pour trente et quelques filles que nous ne recûmes avec pas moins de tendresse et d'affection que nous avions reçu nos chères Hospitalières.

Pour lors, il fallut chercher à nous loger; on avait fait monter, à l'arrivée de la flotte ennemie, dans les Villes de Montréal et des Trois-Rivières, toutes les familles de distinction, marchandes et bourgeoises, en état de se soutenir par elles-mêmes, et par là débarrasser la Ville de tout ce qui pourrait lui être à charge pendant le siège. Plusieurs de nos familles et d'autres à qui nous ne pouvions refuser, demandèrent à se retirer chez nous, se trouvant plus à portée de secourir leurs maris et leurs enfants blessés. Il fallut encore trouver place pour eux. Comme notre Maison était hors de la portée de l'artillerie ennemie, le pauvre peuple de Québec ne manqua pas de s'y réfugier; toutes les dépendances en furent remplies, maison domestique, étable, grange et tout ce qui s'en suit; les greniers même, malgré les fréquentes lessives que nous étions obligées de faire continuellement pour les blessés, étaient pleins des grabats de ces pauvres malheureux⁵.

L'unique consolation que nous goûtions était celle de voir presque tous les jours, quoique mourant, Mgr. notre Évêque, venir nous exhorter et nous encourager à ne nous point relâcher dans nos travaux . . . on l'avait engagé à se retirer de sa Capitale, l'Évêché et la Cathédrale étant presque réduits en cendres. Il ne voulut jamais se retirer d'auprès de son troupeau tant qu'il eut l'espérance de le sauver; il se logea chez le Curé de Charlesbourg, à une lieue de Québec; il permit aux Aumôniers, que nous avons en nombre, de dire la Sainte Messe dans notre Cœur, l'Église étant occupée par les blessés. Tout le peuple des environs, qui n'avait plus d'autres ressources pour le spirituel, y assistait avec nous, ce qui faisait que nous avons grande peine à y trouver place aux heures destinées pour l'office. Nous y trouvions (*à peine*) la facilité pour nous y ranger; c'était le seul endroit que nous avons de vuide. Nous eûmes la consolation d'y réciter l'office, tant que dura le siège, les Ursulines d'un côté et les Hospitalières de l'autre, sans que cela préjudiciât aux services qu'il fallait rendre jour et nuit aux malades. Le seul temps de notre repos était celui de l'office divin, encore était-il bien interrompu par le bruit des bombes et des boulets, toujours dans la crainte que l'ennemi les dirigeât sur notre Maison. Les pots-à-feu et les boulets rouges sais-

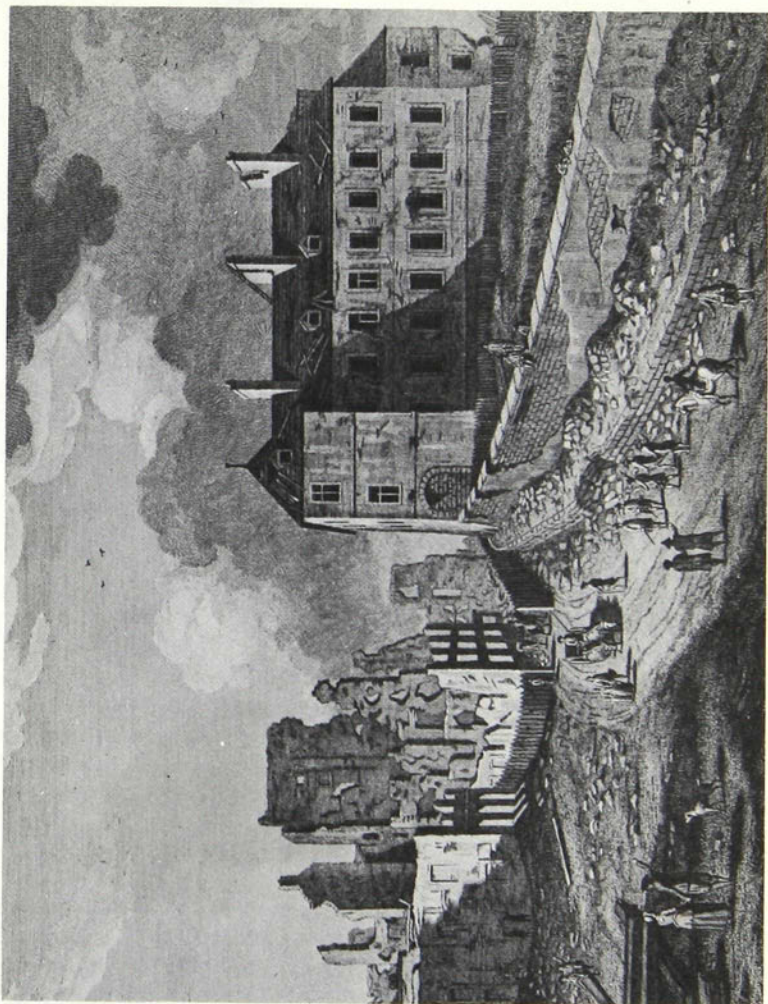


Fig. 2 Le palais épiscopal en 1759. Dessin de Richard Short. Vue prise du milieu de la côte de la Montagne. Les fondations du palais sont enfouies sous le parc Montmorency. Sur la gravure on aperçoit une partie des pieux plantés à la hâte par les défenseurs à l'arrivée de l'ennemi dans le fleuve.

saient de frayeur celles qui veillaient⁶. Elles avaient la douleur de voir réduire en cendres les maisons de nos citoyens; plusieurs de nos proches s'y trouvaient intéressés; il y en eut, dans une seule nuit, à la Basse-ville, plus de 50 des plus magnifiques⁷. Les voûtes où l'on avait enfermé les marchandises, et ce qui l'on avait de plus précieux, ne furent point à l'abri du feu. Dans cet affreux incendie, nous n'avions pour nous y opposer que les gémissements et les larmes que nous répandions au pied des autels dans des moments que nos pauvres blessés nous donnaient.

Nous avons, avec cela, plus d'un ennemi en tête; la famine, toujours inséparable de la guerre, nous menaçait de nous réduire aux extrémités. Plus de six cents personnes dans notre Maison et aux environs partageaient avec nous le peu de vivres qu'on nous faisait passer des magasins du Roi, qui étaient à la veille d'en manquer pour nos troupes. Au milieu de cette désolation, le Seigneur, qui ne voulait que nous humilier et nous faire perdre des biens que nous avons peut-être amassés contre son intention, et avec trop d'empressement, travaillait à nous conserver la vie que nous aurions pu perdre par les circonstances dans lesquelles s'est trouvé le pays à son entière réduction.

Nos ennemis, instruits de notre triste situation, se contentèrent de battre nos murailles, désespérant de ne nous vaincre qu'à l'extrémité. Comme la rivière était l'unique fortification que nous eussions à leur opposer, elle nous était aussi un obstacle pour les aller attaquer. Ils furent longtemps sous nos yeux à méditer une descente; ils résolurent de la faire du côté de Beauport; notre armée, qui était toujours sur les ailes, avertie par une garde avancée, s'y transporta avec l'ardeur naturelle à la nation Française de courir au péril sans prévoir les causes qui arrachent la victoire.

Nos ennemis, plus lents à la poursuite, ne se pressèrent pas de descendre tous leur monde à la vue de notre armée. On les chassa de nos redoutes, dont ils s'étaient emparés. Ils se trouvèrent accablés, et ne laissèrent sur le champ que morts et blessés; cette seule action, si elle avait été ménagée, nous délivrait pour toujours de leurs funestes entreprises⁸. Il ne faut pourtant pas en charger seuls nos Généraux. Les nations sauvages, souvent nécessaires à notre secours, nous sont préjudiciables dans ces occasions. Leurs cris et

leurs défis intimidèrent nos ennemis, qui, au lieu de soutenir la charge à la quelle ils s'étaient exposés, retournèrent précipitamment à leurs vaisseaux et nous laissèrent maîtres du champ de bataille. On fit transporter avec beaucoup de charité leurs blessés à notre Hôpital, malgré la fureur des sauvages qui voulaient leur lever la chevelure suivant leur usage. Notre armée était toujours à leur vue. Ils n'osèrent jamais tenter une seconde descente⁹, la honte de rester dans l'inaction leur fit prendre le parti de brûler nos campagnes. Ils montèrent leurs vaisseaux à la faveur de la sonde, à sept ou huit lieues au dessus de Québec. C'est là qu'ils firent un grand nombre de prisonniers, tant femmes qu'enfants qui s'y étaient réfugiés; c'est là où ils essayèrent encore le courage et la valeur d'une petite garnison de soldats invalides, commandés par un Officier qui n'avait qu'un bras, que l'on avait posée pour garder les effets de l'armée. A force de monde qu'ils y perdirent, ils s'en emparèrent; mais ils avouèrent qu'ils leur avait coûté cher.

Après avoir été très près de trois mois à l'ancre, à se morfondre au port, sans oser s'exposer à une seconde attaque, ils prenaient le parti de s'en retourner, n'espérant plus réussir dans leurs entreprise; mais le Seigneur, dont les vues sont impénétrables et toujours justes, ayant résolu dans son conseil de nous livrer, inspira au Général Anglais de faire encore une tentative avant son départ. Il la fit de nuit, par surprise. On devait, cette même nuit, envoyer des vivres à un corps de troupes qui gardait un poste sur une hauteur proche de la Ville. Un malheureux déserteur les en instruisit, et leur persuada qu'il leur serait facile de nous surprendre et de faire passer leur berges sous le Qui vive de nos Français qui devaient s'y rendre¹⁰. Ils profitèrent de l'occasion, et la trahison réussit. Ils débarquèrent à la faveur du Qui vive; l'Officier qui commandait s'aperçut de la surprise mais trop tard. Ils se défendit en brave, avec son peu de monde, et y fut blessé. L'ennemi se trouva par cette entreprise aux portes de Québec. Mr. De Montcalm, Général, s'y transporta à la tête de ses troupes en diligence; mais une demi lieue de chemin qu'il fallut faire, donna le temps aux ennemis de faire ranger leur artillerie et de se mettre en état de recevoir les nôtres. Nos premiers bataillons ne se donnèrent pas le temps d'attendre que notre armée fût arrivée et en état de les seconder; ils donnèrent, à leur ordinaire, avec impétuosité sur l'ennemi qu'ils tuèrent en grand nombre; mais ils furent bientôt accablés par leur artillerie. Ils perdirent de leur côté leur

Général, et grand nombre d'Officiers. Notre perte n'égalait pas la leur en nombre, mais elle ne fut pas moins douloureuse. Mr. De Montcalm, Général, et ses principaux Officiers y perdirent la vie*. Plusieurs Officiers Canadiens, chargés de famille, eurent le même sort. Nous vîmes de nos fenêtres ce massacre. C'est là où la charité triompha et nous fit oublier nos propres intérêts et les risques que nous courons à la vue de l'ennemi; nous étions au milieu de morts et de mourants que l'on nous amenait par centaines à la fois, dont plusieurs nous touchaient de très près — il fallut ensevelir notre juste douleur et chercher à les placer. Chargées de trois Communautés et de tous les Faubourgs de Québec que l'approche de l'ennemi avait fait désertier, jugez de notre embarras et de notre frayeur. L'ennemi, maître de la campagne et à deux pas de notre Maison; exposées à la fureur du Soldat, nous avions tout à appréhender. Ce fut alors que nous expérimentâmes la vérité de cette parole de l'Écriture, «que celui qui est sous la garde du Seigneur n'a rien à craindre.» Mais, sans manquer de foi ni d'espérance, la nuit qui approchait redoubla nos inquiétudes. Les trois Communautés, à l'exception de celles qui étaient répandues dans la Maison, se prosternèrent au pied des autels pour implorer à la Divine miséricorde — semblables à Moïse, nous ne faisons parler que notre cœurs. Le silence et la consternation qui régnaient parmi nous, nous donnèrent lieu d'entendre les coups violents et répétés que l'on donnait dans nos portes. Deux jeunes Religieuses qui portaient des bouillons aux malades se trouvèrent, sans pouvoir l'éviter, à l'ouverture. La pâleur et l'effroi dont elles furent saisies, touchèrent l'Officier et il empêcha la garde d'entrer; il ordonna aux trois Supérieures de se présenter; il sçavait qu'elles s'étaient retirées chez nous; il leur dit de nous rassurer toutes, qu'une partie de leur armée allait investir et se saisir de notre Maison, craignant que la nôtre, qu'il savait n'être pas loin

* Il est question ici du Combat mémorable qui eut lieu sur les Plaines d'Abraham, le 13 Septembre 1759. Voici un état officiel de la perte qu'éprouva l'Armée Anglaise dans cette circonstance:

Officiers, Sous-Officiers, Canonniers et Soldats, tués	61
Officiers, Sous-Officiers, Tambours, Canonniers et Soldats, blessés	598
Soldats, manquants	5
Total	664

Après la Bataille, plusieurs Officiers de l'Armée Française avouèrent que leur perte s'élevait à près de 1500 hommes tant en tués et blessés, qu'en prisonniers, dont il y avait près de 300.

ne vint les forcer dans leurs retranchements; ce qui n'aurait pas manqué d'arriver, si nos troupes avaient pu se rejoindre avant la capitulation. Nous vîmes dans un instant leur armée rangée en bataille sous nos fenêtres, et la perte que nous avons faite la veille, nous fit craindre, et avec raison, qu'elle ne décidât de notre malheureux sort — les nôtres n'étant plus en état de se rallier. Mr. De Lévi, second Général des troupes est devenu le premier par la mort de Mr. de Montcalm, était parti depuis quelques jours du Camp, et avait amené près de 3,000 hommes pour renforcer les garnisons des postes d'en-haut qui étaient harcelés journellement par nos ennemis.

La perte que nous venions de faire et l'éloignement de ceux-ci firent prendre le parti à Mr. le Marquis de Vaudreuil, Gouverneur Général de la Colonie, d'abandonner Québec, qu'il n'était plus en état de sauver; les ennemis ayant formé leurs retranchements et dressé leur champ à la principale porte, et leurs vaisseaux fermant l'entrée du côté du port, il était impossible d'y porter secours. Mr. De Ramsay, Lieutenant du Roi, qui commandait avec une faible garnison, sans vivres et sans munitions, y tint ferme jusqu'à l'extrémité.

Les Bourgeois lui représentèrent qu'ils avaient sacrifié de grand cœur leur biens et leurs maisons, mais que pour leurs femmes et leurs enfants, ils ne pouvaient se résoudre à les voir égorger; l'on était à la veille d'être pris d'assaut, il faut donc se résoudre à capituler.

Les Anglais accordèrent sans difficulté les articles que l'on avait demandés, tant pour la religion que pour l'avantage du citoyen. La joie qu'ils eurent de se voir en possession d'un Pays où ils avaient échoué plus d'une fois pour en faire la conquête, les rendit les plus modérés de tous les vainqueurs. Nous ne pourrions sans injustice nous plaindre de la façon dont ils nous ont traités, et il se pourrait faire que l'espérance de se le conserver y aurait contribué. Quoi qu'il en soit, leur bon traitement n'a point encore tairi nos larmes.

Nous ne les versons point comme ces bons Hébreux sur les bords du Fleuve de Babylone, puisque nous sommes encore sur la terre promise; mais nous ne ferons retentir nos Cantiques, que quand nous serons purgés du mélange de ces nations, et nos temples rétablis: c'est alors que nous célébrerons, pleines de reconnaissance, la miséricorde du Seigneur.

Tout ce qui était resté de familles et de personnes de distinction, suivirent l'armée à Montréal après la Capitulation. Mgr. notre saint Évêque fut forcé de prendre ce parti, n'ayant plus où se retirer.

Avant son départ, il mit ordre à tout ce qui regardait son District; il nomma pour Vicaire Général Mr. Briand, un des premiers membres de son Chapitre, et que l'on pouvait appeler l'homme de la droite de Dieu, et d'un mérite si prouvé et si connu que nos ennemis n'ont pu lui refuser leur approbation, et je puis ajouter leur vénération. Depuis qu'il gouverne une partie du Diocèse, il a sçu maintenir ses droits et ceux de ses Curés, sans jamais trouver d'obstacles de leur part. La Religion n'a rien perdu par sa vigilance et son attention.

Il fut encore chargé des trois Communautés de filles, en qualité de Supérieur. Mgr. qui depuis son arrivée dans ce Pays nous avait toujours protégées, et je pourrais dire, préférées, le chargea plus particulièrement de notre Maison et l'engagea à y fixer sa demeure. Il nous voyait chargées d'un peuple infini et sans ressources; exposées à tous les dangers; il ne nous crut en sûreté que sous ses yeux; il ne se trompa pas. La suite de ma narration vous apprendra tout ce que nous lui devons.

La réduction de Québec du 18 septembre 1759, ne nous rendit pas la tranquillité; elle ne fit qu'augmenter nos travaux. MM. les Généraux Anglais se transportèrent à notre Hôpitale pour nous assurer de leur protection, et en même temps nous charger de leurs blessés et autres malades.

Quoique notre Maison n'eût rien à craindre au milieu du théâtre de la guerre, par les droits respectifs que les Rois s'étaient imposés à l'égard des Hôpitaux situés hors des villes, il nous obligèrent à recevoir et loger une garde de trente hommes. Il ne nous restait plus qu'une petite décharge, au bas de notre chœur dont ils s'emparèrent, que l'on n'avait pas occupée, parce qu'elle était remplie d'effets appartenants aux parents de nos Religieuses. Les soldats s'en saisirent, et prirent à ces pauvres affligés le peu qui leur restait. Il fallut se charger de leur faire à manger, et leur donner des lits. À chaque garde, ils emportaient bien des couvertures, sans que l'Officier y voulût mettre ordre. Notre plus grand chagrin était de les entendre parler pendant la Sainte Messe.

Les Communautés qui s'étaient retirées chez nous, prirent le parti de s'en retourner chez elles. Ce ne fut pas sans verser des larmes

que se fit ce départ. L'estime, la tendresse, l'union que cela avait renouvelée, par le long séjour qu'elles avaient fait avec nous, rendit cette séparation les plus sensibles. La Révérende Mère de Sainte Hélène, Supérieure des Hospitalières, touchée de nous voir accablées sous le faix du travail qui augmentait tous les jours, nous laissa douze de ses chères filles qui restèrent jusqu'à l'automne, et qui nous furent d'un grand secours.

La Révérende Mère de la Nativité, Supérieure des Ursulines, nous offrit de nous en laisser plusieurs des siennes, ce que nous aurions accepté, avec reconnaissance, si les ouvrages dont nous les avions surchargées, nous avaient permis sans indiscretion de les garder. Les soins et les fatigues qu'elles avaient voulu partager avec nous auprès des malades, leur avaient donné, sous un habit d'Ursuline, un cœur d'Hospitalière. Elles eurent, à leur départ, la douleur de laisser deux de leurs chères Sœurs de Chœur qui terminèrent leurs jours dans nos dortoirs, n'étant plus en pouvoir de les mettre mieux. Les incommodités et les maladies qu'elles ont supportées avec une patience édifiante, leur auront mérité, je l'espère, une éternelle récompense. Nous fûmes dans l'obligation de leur donner pour sépulture un petit jardin enfermé dans notre Cloître, étant impossible d'ouvrir notre Chœur. Le départ de ces chères Mères ne laissa rien de vuide, qu'un petit dortoir, où elles étaient bien resserrées. Il fallut y placer les malades Anglais que le Général nous envoya aussitôt qu'il se vit maître.

Revenons à nos Français. Nos Généraux, ne se trouvant pas en état de revenir prendre sitôt leur revanche, prirent le parti de faire construire un fort à cinq lieues au dessus de Québec, et d'y mettre une garnison capable de s'opposer aux entreprises des ennemis, et les empêcher de pénétrer plus avant; elle n'y demeura pas oisive, il y eut sans cesse des camps volants pour inquiéter l'ennemi. Ils n'étaient pas en sûreté aux portes de Québec. Mr. Murray, Gouverneur de la place, s'y trouva plus d'une fois à la veille de perdre sa liberté; et sans les faux frères, on ne l'aurait pas manqué. En outre, on leur faisait souvent des prisonniers, ce qui mit le Gouverneur de si mauvaise humeur, qu'il envoya des soldats brûler et piller nos pauvres habitants.

Le désir de reprendre ce pays et d'acquérir de la gloire coûta cher aux citoyens. On ne vit tout l'hiver que combats; la dureté de la sai-

son ne fit point mettre les armes bas; partout où paraissait l'ennemi, on le poursuivait à toute outrance: ce qui leur fit dire «qu'ils n'avaient jamais vu de nation si attachée et fidèle à leur Prince que les Canadiens.»

Les Anglais n'avaient pas manqué d'exiger le serment de fidélité pour leur Roi; mais, malgré cette sorte d'engagement forcé, que nos habitants ne se croyaient pas dans l'obligation de garder, ils se joignaient à nos camps volants, partout où ils en trouvaient l'occasion¹¹. Nos Français ne faisaient pas moins de dégâts dans nos campagnes; ils vivaient aux dépens de qui il pouvait en appartenir. Nous y perdîmes considérablement, à une Seigneurie que nous avons à six lieues au-dessous de Québec. L'Officier qui y commandait s'empara de tous les bestiaux de notre métairie qui étaient en grand nombre, (a) et des bleds de nos moulins, et cela pour faire vivre sa troupe. Le Munitionnaire ne nous en a pas tenu compte. Malgré cette perte, il fallait soutenir plus de trois cents blessés qui nous étaient venus de la bataille du treize.

Les magasins du Roi de France qui étaient au pouvoir des Anglais, ne pouvaient plus rien; il fallut avoir recours à l'ennemi; ils nous donnèrent des farines et des hardes; mais, quelles nourritures pour des pauvres blessés! nous n'avions ni vin, ni autres rafraîchissements à leur donner; épuisées depuis longtemps par le grand nombre, il ne nous restait que la bonne volonté; mais, cela ne les contentait pas. Nos Officiers firent représenter au Gouverneur Anglais qu'il n'avaient pas coutume d'être traités de cette façon à la solde du Roi de France. Le Gouverneur, piqué de ce reproche, rejeta la faute sur nous, et nous obligea de faire un mémoire de tout ce qui était nécessaire pour le soulagement de ces Messieurs, qu'il nous a fait, après, payer de nos deniers. (b) Nous espérons que la Cour de

(a) Nota. Qu'indépendamment de ce que le Sieur Cadet, Munitionnaire, a fait prendre et enlever dans la métairie dont il est parlé ci-dessus, le nommé Grandmaison y a fait prendre et enlever cinq vaches et huit bœufs dont le Munitionnaire ne se serait pas cru obligé de tenir compte, attendu que le Sieur Grandmaison les a fait prendre pour l'approvisionnement des Sauvages du bas du Fleuve, qu'ils avaient monté, pour venir au secours de Québec.

(b) Nota. Rafraîchissements accordés aux Officiers Français. Le Gouvernement Britannique les fit fournir, et en répéta le montant sur la Communauté; objet de trois mille livres, dont la Communauté n'a pas seulement eu la distribution, puisque les Officiers Français s'en sont emparés, et les ont distribués comme ils l'ont jugé à propos; mais il n'en est pas moins vrai que le Gouvernement Britannique en a exigé le payement.

France, plus judicieuse, se ferait gloire de nous rembourser amplement tous les faux frais qu'on ne peut éviter en pareille conjoncture¹². Le désir de rentrer dans nos droits, et de reprendre le pays, nous fit seconder de notre mieux l'idée qu'on avait conçue.

Comme nous avions à notre Hôpital beaucoup de soldats de la garnison de Québec, et de la bataille qui s'était donnée pour en empêcher la prise, ils nous demandaient en grâce, quand ils se voyaient rétablis, de les laisser sauver pour aller rejoindre l'armée; nous le faisons de grand cœur, et à nos dépens, leur fournissant des vivres et hardes pour les mettre en état de le faire; ce qui nous attira les reproches et les menaces les plus dures, de la part de l'ennemi, qui nous menaçait de nous laisser mourir de faim.

Comme notre Maison était encore pleine de malades, M. le Grand Vicaire, qui veillait de près à nos intérêts, renvoya un grand nombre d'Aumôniers qui ne pouvaient que nous être à charge, par la charité et la rareté des vivres. Il se chargea, avec M. de Rigauville, Chanoine du Chapitre de Québec, et Aumônier de notre Maison, Prêtre d'un mérite et d'une vertu distinguée, d'administrer les sacrements aux malades et de veiller jour et nuit auprès des moribonds. Ils avaient encore tous les habitants des environs à confesser et à assister dans le besoin. Ce qui occupait et affligeait infiniment M. notre Grand Vicaire, était de ne pouvoir remettre la clôture. Nous eûmes alors plus de deux cents Anglais qui occupaient nos salles et nos dortoirs, et autant de Français dans notre Communauté et dans nos infirmeries, et nous n'avions pour nous retirer qu'un petit appartement. C'est là où toutes ensemble, abimées dans nos réflexions, nous ne savions que penser. La communication étant interdite, nous ne savions ce qui se passait dans le pays d'en-haut. Nos ennemis, mieux instruits que nous, nous annonçaient tous les jours l'arrivée de notre armée; les mesures qu'ils prenaient et les fortifications qu'ils faisaient dans Québec, soutenu d'une garnison nombreuse, nous faisaient craindre pour la réussite. Nous avions de notre côté de faux prophètes, et des femmes qui formaient un siège en peinture, et qui, sans mortiers et sans canons, prenaient la ville d'assaut. Il n'en fallut pas d'avantage pour ranimer ceux qui ne demandaient qu'à combattre.

Aussitôt que la saison parut propre à se mettre en campagne, on suivit les glaces, peu muni de vivres, et encore moins d'artillerie propre à former un siège. Nos Généraux ne doutant point de la valeur

A PLAN of the
CITY OF QUEBEC
 the
CAPITAL of CANADA.
 as it surrenderd 18 Septemb^r 1759 to the
BRITISH FLEET and ARMY

Commanded by Vice Adm^l SAUNDERS. & Brigad^l Gen^l TOWNSHEND.

- | | |
|---|---|
| <p>A. Residence of the Governour General
 B. Battery de St. Anne
 C. Notre Dame de la Riviere built in memory of the raising of the Siege in 1628, and destroyed in the Siege in 1759
 D. The Site of the Caspary
 E. Casemate of the Woodward
 F. Casemate of the Cavalry Horse
 G. Casemate of the Cavalry Foot
 H. The Family College & Church</p> | <p>I. N^o. Battery of two Guns Fronted thro' Pointe
 K. The House of the Intendant called the Palace where the Superior Council sit
 L. Site of the Chateau de Tadaoussac
 M. The Barracks and Barracks where the Prisoners of War were kept
 O. The Kings Palace and Barracks
 P. Battery de Mors mounting six Guns on Barbette
 Q. The Commandants House R. Powder Magazine</p> |
|---|---|



Fig. 3 Plan de Québec en 1759. Copie anglaise d'un document tracé par l'ingénieur Chaussegros de Léry.

de leurs troupes; mais ils ne se flattaient de réussir qu'à la faveur d'un secours promis de la part de la France; ce qui n'aurait pas manqué d'arriver, si quelques uns de nos vaisseaux avaient paru à la rade de Québec dans le temps que l'on battait ses murailles. Quoi qu'il en dût arriver, notre armée se mit en marche; elle arriva près Québec, le 26 Avril. Le 27 fut employé à faire passer le peu de canon que l'on avait de Montréal. Un canonier, en voulant monter la côte, tomba sur une glace qui le porta directement vis-à-vis de la maison qu'occupait le Gouverneur. La voiture extraordinaire de cet envoyé frappa les sentinelles. Ils avertirent; le Gouverneur ordonna qu'on lui donnât un prompt secours. Il se le fit amener et le questionna. Le pauvre homme saisi et effrayé des risques qu'il venait de courir, ne fut pas en état de dissimuler; il dit avec franchise, qu'il était un des canoniers de l'armée qui était à deux lieues de Québec; qu'en voulant monter un canon, le pied lui avait manqué; que la glace l'avait emporté et fait dériver malgré lui; jusque là, la marche de l'armée avait été secrète¹³. Pour le moment, ce secret développé, nous parut de mauvais augure, et dirigé par une puissance à laquelle on ne put s'opposer. Le Gouverneur, instruit par cette voie, ne perdit pas un instant. Il commença par retirer une forte garnison qu'il avait mise à une lieue de Québec pour s'opposer aux courses des nôtres; il emporta ses canons et fit sauter l'Église de Ste. Foy qui servait de retraite à sa troupe¹⁴; après quoi, il assembla son conseil et fut presque seul d'avis de sortir de la Ville, de s'emparer d'un poste avantageux, d'y dresser des batteries et d'attendre de pied ferme notre armée. Sa proposition ne fut pas du goût du grand nombre, mais cependant, elle fut exécutée comme il l'avait projetée.

Notre armée, ignorant le trait de providence qui venait de se passer à l'avantage de l'ennemi, continua sa marche. La nuit du 27 au 28, fut des plus terribles. Le Ciel semblait vouloir combattre contre nous, Le tonnerre et les éclairs, peu communs dans cette saison, en ce pays, nous annonçaient par avance les coups de foudre auxquels les nôtres allaient être exposés. La pluie qui tombait à seaux, et les chemins impraticables par la fonte des neiges, ne leur permettaient point de marcher en ordre. M. de Bouglamarque, second Général des troupes de terre, se trouva à la vue des ennemis, à la tête des premiers bataillons, et sans avoir eu le temps de les ranger. L'artillerie de l'ennemi ne manqua pas, en les voyant paraître, de faire une décharge qui en mit beaucoup hors de combat. M. de Bouglamarque

marque fut blessé et obligé de se retirer. Le fort de l'armée était encore à plus d'une demi-lieue de l'endroit où commença le premier feu. Nos troupes de la Marine et nos Milices, plus au fait des chemins, arrivèrent à temps pour soutenir un régiment qui se faisait tailler en pièces plutôt que de reculer. Ce fut alors que le combat devint furieux et des plus sanglants. Comme l'Anglais avait été à même de se choisir le terrain le plus avantageux, il ne le manqua pas. Notre armée en arrivant ne s'attendait pas à trouver l'ennemi rangé en bataille; elle fut obligée de faire halte, et ne trouvant pas le terrain propre à se déployer, il n'y eut que la première colonne qui fut en pouvoir de combattre. Le choc se donna à quelques pas de Québec, sur une hauteur vis-à-vis de notre Maison. Il ne se tira pas un coup de canon ni de fusil qui ne vînt retentir à nos oreilles. Jugez par là de notre situation; l'intérêt de la nation et celui de nos proches qui étaient du nombre des combattants; cet état de souffrance ne se peut peindre. M. notre Grand Vicaire (aujourd'hui notre Évêque), qui ne souffrait pas moins que nous, nous exhortait à soutenir cet assaut avec résignation et soumission aux ordres de Dieu; après quoi, il alla se renfermer dans l'Église, pénétré de la plus vive douleur, où comme le Grand Prêtre Aaron, il courut au pied des Autels, et où faisant monter l'encens de sa prière jusqu'au trône du Tout-puissant, il demandait avec confiance au Dieu de toute miséricorde d'arrêter ses coups et d'épargner le troupeau qu'on venait de lui confier. Il se leva plein d'espérance, au milieu de l'action, pour se transporter sur le champ de bataille, malgré notre opposition qui n'était pas sans raison; car il courut des risques. Ce qui lui fit prendre ce parti était, nous disait-il, qu'il n'y eût pas assez d'Aumôniers pour assister les mourants qu'il croyait être en grand nombre.

Mr. de Rigauville, notre Aumônier, plein de zèle, l'y voulut suivre. Il n'était pas sans inquiétude; M. son unique frère, et plusieurs de ses proches, étaient dans l'armée. Ils eurent la consolation de voir l'ennemi tourner le dos et prendre la fuite. L'action avait duré deux heures. La valeur et l'intrépidité du Français et du Canadien repoussèrent l'ennemi de la position avantageuse où il se trouvait. Cependant, on le menait toujours battant sous le canon de la Ville; nous demeurâmes maîtres du champ de bataille, et de toute leur artillerie, et fîmes quantité de prisonniers. L'ennemi, renfermé là n'osant plus paraître, nous pouvions bien chanter victoire. Nous l'avions

bien gagnée. Mais qu'elle nous coûta cher, et qu'elle fut arrosée de larmes!

Mr. De Lévi, aux approches de Québec, avait assemblé son Conseil. On y met en délibération de faire sauter notre Maison, de crainte qu'elle fût une ressource pour l'ennemi; mais le Seigneur eut pitié de nous et d'eux; il leur ouvrit les yeux et leur fit voir qu'elle était un bien plus grand pour eux. Il prit le parti de nous écrire pour nous signifier de faire partir de chez nous toutes les personnes dont nous étions chargées et qui s'étaient réfugiées chez nous, ne voyant que nous de capables de se charger des blessés du siège qu'il allait entreprendre; qu'il nous les recommandait par avance. Nous ne manquâmes pas de lui répondre que nous allions travailler à vider notre Maison, à l'exception de deux cents Anglais que nous avions malades, et que nous n'étions pas en pouvoir de renvoyer; et que du reste, nous étions toujours prêtes à seconder ses intentions, et à rendre tous les services dont nous étions capables.

Après le gain de la bataille, il nous envoya un Officier, avec une garde Française, sans que cela nous délivrât de l'Anglaise. Il fallut encore trouver à la loger. Mais, ce n'était là que le prélude de ce qui nous allait arriver. Il faudrait une autre plume que la mienne pour peindre les horreurs que nous eûmes à entendre pendant vingt-quatre heures que dura le transport des blessés les cris des mourants et la douleur des intéressés. Il faut dans ces moments une force au dessus de la nature pour pouvoir se soutenir sans mourir.

Après avoir dressé plus de cinq cents lits que nous avons eus des magasins du Roi, il en restait encore autant à placer. Nos granges et nos étables étaient remplies de ces pauvres malheureux. Il nous aurait été, aussi, difficile d'en trouver le temps. Nous avons dans nos infirmeries soixante et douze Officiers, dont il en mourut trente trois. On ne voyait que bras et jambes coupés. Pour surcroît d'affliction, le linge nous manqua; nous fûmes obligées de donner nos draps et nos chemises. Ce n'est point qu'on n'ait pris des précautions pour en apporter de Montréal; mais, le vaisseau qui l'apportait fut pris (en se battant et défendant bien) par les Anglais qui le guettaient.

Il n'en était pas de cette bataille comme de la première; nous ne pouvions espérer de secours des Hospitalières de Québec — les Anglais s'étaient emparés de leur Maison, ainsi que de celle des

Ursulines et des particuliers, pour loger leurs blessés qui étaient encore en plus grand nombre que nous. Il nous vint encore une vingtaine d'Officiers qu'ils n'eurent point le temps d'enlever, et dont il fallut aussi se charger; en outre, plusieurs Officiers des leurs nous avaient été envoyés pour les loger.

Mes Révérendes Mères, comme je n'ai fait cette Relation qu'en rappelant dans ma mémoire ce qui s'est passé sous nos yeux, et pour vous donner la consolation de voir que nous avons soutenu avec courage et rempli avec édification les devoirs que nous imposait notre vocation, je ne vous ferai point le détail de la reddition entière du Pays; je ne pourrais le faire qu'imparfaitement, et sur le rapport d'autrui; je vous dirai seulement, que le plus grand nombre de nos Canadiens se sont fait ensevelir plutôt que de céder, et que le peu de troupes qui nous restaient, manquant de munitions et de vivres, ne se sont rendues que pour sauver la vie aux femmes et aux enfants exposés au dernier malheur où l'assaut ne manque pas de plonger les villes.

Hélas! M. R. M., il est bien malheureux pour nous que l'ancienne France n'ait pu nous envoyer au printemps quelques Vaisseaux, des vivres et des munitions: nous serions encore sous sa domination. Elle perd un pays immense, un peuple fidèle et attaché à son Roi, perte que nous ne pouvons trop regretter tant pour la Religion que pour la différence des lois auxquelles il faut se soumettre. Nous nous flattions, mais en vain, que la paix nous remettrait dans nos droits, et que le Seigneur nous traiterait en père et ne nous humilierait que pour un temps; mais son courroux dure encore. Nos péchés sont sans doute montés à leur comble; ce qui nous fait appréhender que cela soit pour longtemps, c'est que l'esprit de pénitence n'est pas général dans le peuple, et que Dieu y est encore offensé, malgré le désir et l'espérance qu'il conserve de rentrer dans peu sous la domination de ses anciens maîtres.

Vous aurez sans doute appris, mes chères Mères, que l'Anglais, touché et lassé de nos poursuites, accorde un Évêque à cette infortunée Colonie; et leur choix, ainsi que celui des Français, est tombé sur un sujet qui a pris naissance dans notre Province de Bretagne: cela ne doit pas vous être indifférent; puis, le seul mérite d'un homme a fait quelquefois le bonheur et la gloire de sa patrie; je ne vous

ferai point le détail du mérite et des vertus de celui qui va faire le nôtre.

Le choix que l'on en fait, dans un temps aussi critique, en dit assez. Je dirai seulement, qu'ayant été choisi par feu Mr. De Pontbriand, qui le connaissait parfaitement, l'ayant toujours eu auprès de lui, il le chargea de la conduite de son Diocèse pendant sa maladie. Ils s'en acquitta si dignement qu'à la mort de ce saint Évêque, le Chapitre le nomma Vicaire Général, à la satisfaction des Français et de l'Anglais, qui l'ont fait passer l'année dernière à Londres pour le faire sacrer dans quelque Province, et revenir prendre possession de son Diocèse.* Joignez donc, mes très Réverendes Mères, vos prières aux nôtres, pour avancer son retour. Nous nous flattions que son absence ne durerait que sept à huit mois, et voilà bientôt l'année expirée sans savoir le temps que la Providence a destiné pour combler nos vœux et assurer le salut de ce pauvre peuple, qui n'a d'espérance que dans son Évêque, pour le renouvellement et la continuation de ses mystères. Pour nous autres, l'intérêt général, outre que nous en avons un particulier, la perte de ce pays aurait entraîné la nôtre sans sa charité et sa protection qui nous a mérité celle des Anglais. Notre Monastère et nos biens seraient vendus pour payer les dettes que nous ont fait contracter les troupes du Roi de France, et nos créanciers n'ont arrêté leurs poursuites que par ordre du Gouverneur, à qui notre Maison est redevable de subsister encore.

Pour Mr. Briand, nous lui devons la gloire d'avoir sçu nous maintenir dans notre clôture; ce qu'il nous aurait été impossible de faire, s'il n'avait pourvu par sa charité et par des moyens que la Providence lui fournissait pour subvenir à notre indigence; se refusant son nécessaire pour subvenir au nôtre. Nous lui faisons d'autant plus de pitié, qu'il était témoin que le dérangement de notre temporel ne venait pas de notre faute, mais bien de la part de la Cour, par laquelle il nous est dû cent vingt mille livres¹⁵, des avances que nous avons faites pour la nourriture des troupes du Roi de France. Nous

* *Mgr Henri Marie Dubreil de Pontbriand, étant mort à Montréal le 8 Juin 1760, son successeur Mgr Jean Olivier Briand, passa en Angleterre sur la fin de l'année 1764; et après avoir reçu l'agrément du Roi d'Angleterre, obtint ses Bulles du Pape Clément XIII, datées du 21 Janvier 1766, et fut sacré le 16 Mars de la même année, à Paris, dans la Chapelle de Sainte Marie de Merry. Il repassa ensuite en Angleterre, et arriva à Québec le 28 Juin 1766.*

ne demandons ni récompenses ni gratification de nos services; celui pour qui nous avons travaillé saura bien nous récompenser et nous rendre au centuple. On nous menace de nous mettre au taux du public, ce que je ne peux croire, qu'à la vue de la Cour d'Angleterre, qui, témoin des dépenses que nous avons faites, plaide notre cause, la France veuille nous faire un tort si considérable; si cela arrive, nous serions obligées de nous abandonner à la Providence.

JOURNAL DE L'EXPÉDITION

SUR LE FLEUVE SAINT-LAURENT,

CONTENANT UN RAPPORT DÉTAILLÉ DES MOUVEMENTS DE LA FLOTTE
ET DE L'ARMÉE ANGLAISE, DEPUIS LE MOMENT DE SON EMBAR-
QUEMENT, A LOUISBOURG, JUSQU'À LA REDDITION DE
QUÉBEC, EN 1759. (*)

Extrait du *New-York Mercury*, No. 385, daté de New-York,
31 décembre 1759.

Le premier juin, 1750, nous nous embarquâmes sur les transports stationnés à Louisbourg, qui devoient nous conduire en Canada.

Le 4.—Nous fîmes voile vers le St. Laurent dans les eaux duquel, nous ne sommes entrés toutefois que le 16,—à environ quarante lieues au-dessus de l'embouchure du fleuve nous jetâmes la sonde, nous mesurâmes 100 brasses.

Le 19e jour, nous n'avions qu'une faible profondeur d'eau, 17 brasses environ; et le 23, nous atteignîmes l'Amiral Durell qui, avec sept vaisseaux de ligne et quelques frégates, protégeait la Rivière vis-à-vis l'Île-aux-Coudros. Cette île est dans une position agréable. Son sol s'élève graduellement. Elle était bien peuplée avant notre apparition sur ses bords. Nous jetâmes l'ancre à environ une

(*) Ce *Document Anglais* que nous publions aujourd'hui, ne peut en aucune façon engager notre responsabilité. Le respect que nous devons à l'histoire et aux documents de toute nature, qui peuvent en constituer les sources et les témoignages, est supérieur même à nos sympathies nationales.—*L'Editeur.*

Contenant un rapport détaillé des mouvements de la flotte et de l'armée anglaises, depuis le moment de son embarquement, à Louisbourg, jusqu'à la reddition de Québec, en 1759. (*)

Extrait du *New-York Mercury*, No. 385, daté de New-York, 31 décembre 1759.

Le premier juin, 1759, nous nous embarquâmes sur les transports stationnés à Louisbourg, qui devaient nous conduire en Canada.

Le 4.—Nous fîmes voile vers le St. Laurent dans les eaux duquel, nous ne sommes entrés toutefois que le 16,—à environ quarante lieues au-dessus de l'embouchure du fleuve nous jetâmes la sonde, nous mesurâmes 100 brasses.

Le 19^e jour, nous n'avions qu'une faible profondeur d'eau, 17 brasses environ; et le 23, nous atteignîmes l'Amiral Durell qui, avec sept vaisseaux de ligne et quelques frégates, protégeait la Rivière vis-à-vis l'Île-aux-Coudres¹. Cette île est dans une position agréable. Son sol s'élève graduellement. Elle était bien peuplée avant notre apparition sur ses bords. Nous jetâmes l'ancre à environ une lieue au-dessus de cette île, et deux de nos chaloupes tentèrent d'y débarquer quelques-uns des nôtres; mais un parti de Canadiens et de Sauvages les empêcha d'atteindre le rivage. Nos chaloupes furent forcées de retraiter.

Le 25, nous atteignîmes le bout de l'Île-d'Orléans, et nous y fîmes une descente le 27, sans perdre un seul homme. Un piquet des nôtres allant à la découverte, fut enveloppé par un gros parti de

(*) Ce Document Anglais que nous publions aujourd'hui, ne peut en aucune façon engager notre responsabilité. Le respect que nous devons à l'histoire et aux documents de toute nature, qui peuvent en constituer les sources et les témoignages, est supérieur même à nos sympathies nationales. — L'Editeur.

sauvages à travers lequel nos soldats réussirent à se faire jour. On ne sait combien il leur en coûta de vies; de notre côté nous en fûmes quittes pour la perte d'un seul homme. Le 29, les Français envoyèrent des brûlots pour incendier notre flotte, ils ne causèrent aucun dommage². Le même jour, sous le commandement du colonel Carlton, nous avançâmes six milles plus haut et nous reçûmes ordre de jeter l'ancre en vue de l'armée française et sous les murs de la ville. La brigade du général Monckton, et un parti d'éclaireurs (*rangers*), débarquèrent sur la côte du sud. Il nous fallut essuyer un petit assaut qui ne nous coûta cependant que trois morts, deux blessés et quatre des nôtres qui furent emmenés prisonniers.

Le premier de juillet, l'ennemi vint à l'encontre de notre détachement qui avait pris terre sur la rive sud. Les batteries flottantes³ des Français furent à peu près de nul effet devant notre flotte. Le même jour, nos grenadiers (*Louisbourg Grenadiers*), allèrent fourrager. Deux des nôtres, soldats du 22^e régiment, furent tués par les sauvages qui leur enlevèrent la chevelure⁴.

Le 5, on envoya sonder entre l'Île-d'Orléans et la terre ferme; les Français tirèrent quatre coups sur notre embarcation, puis ils descendirent sur une grande pointe de sable d'où ils firent quelques décharges de mousqueterie. Presque aussitôt cinq canots remplis de Sauvages descendirent la rivière, prirent notre chaloupe, firent un prisonnier et blessèrent un autre homme. Le même jour les batteries flottantes, attaquèrent de nouveau notre escadre; mais elles furent bientôt forcées de cesser leur feu. Le général Monckton ouvrit une petite batterie sur la rive sud. Le premier jour la canonnade et le bombardement furent assez actifs des deux côtés, cependant pas un homme ne tomba.

Le 8, nous débarquâmes sur la rive du côté de Québec et nous remontâmes la rivière, sans être embarrassés dans notre marche, jusqu'à environ deux milles du lieu où nous avons opéré notre débarquement. Alors nos grenadiers reçurent ordre de préparer des fascines⁵. À peine s'étaient-ils assis pour prendre quelques aliments et avaient-ils détaché une troupe d'éclaireurs pour garder les bords du bois, qu'un parti d'indigènes les cernèrent, tuèrent treize de nos soldats auxquels ils enlevèrent la chevelure; ils blessèrent un lieutenant-capitaine et neuf autres hommes. Ajoutons

qu'ils blessèrent quatorze Américains du régiment dit *Royal Americans*, deux soldats du 22^e régiment et un du 40^e. Pour nous indemniser, nous n'avions fait que trois prisonniers et n'avions tué que deux Sauvages.

Le troisième jour du bombardement, notre escadre fut forcée de reculer devant les bombes de l'ennemi. Jusqu'au deuxième jour nous n'avions fait qu'un petit nombre de prisonniers. Alors les Français élevèrent une batterie contre nous. Nous ne leur laissâmes pas le temps d'y monter des bouches à feu, car nos pièces de campagne eurent bientôt démolir leurs travaux. Le quatorzième jour, ils mirent de nouveau leurs batteries flottantes à la poursuite de nos chaloupes; mais les nôtres les firent bientôt chercher refuge au port.

Le 17, nous réussîmes à mettre le feu à la ville; il était alors environ midi, et l'incendie continua ses ravages tout le reste du jour⁶.

Il nous fallut aussi sortir pour faire des fascines et pour préparer des rames. Un piquet de troupes devait protéger nos travailleurs, cependant cinq de nos soldats furent tués et quatre de ces victimes eurent la chevelure enlevée. Nous fûmes forcés de quitter immédiatement la forêt; les Sauvages qui néanmoins nous poursuivaient de très-près, nous enlevèrent encore un homme auquel ils levèrent la chevelure sous nos yeux. Les grenadiers du 45^e régiment tirèrent sur eux, en tuèrent un que les autres enlevèrent avec beaucoup de célérité. Nous avons perdu cinq hommes et nous avons trois blessés; mais voilà que nos soldats se retournant contre eux, les firent disparaître si soudainement qu'ils laissèrent une partie de leur bagage: il nous fut cependant impossible d'en prendre un seul. Ce jour là un déserteur vint à nous et nous donna quelques détails sur les forces des Français. Les renseignements qu'il nous put fournir, quoique bien imparfaits, nous donnèrent un nouveau courage.

Le 18, le déserteur, avec notre compagnie légère, alla indiquer une place où l'on pouvait passer le saut; les sauvages tirèrent encore sur eux sans cependant blesser personne. Dans la même nuit, quelques-uns de nos vaisseaux remontèrent dans le bassin de Québec jusqu'au-dessus de la ville, et l'un d'eux fut poussé à terre sur la côte sud du fleuve.

Les batteries flottantes vinrent attaquer notre flotte le 19; mais bientôt le feu de nos batteries de terre les força à la retraite, nos vaisseaux n'ayant reçu que deux boulets.

Tous les grenadiers traversèrent à l'Île-d'Orléans le 21 alors; les sauvages nous attaquèrent chaudement pendant que nous cheminions sur le rivage. Le même jour, les Français ouvrirent deux batteries contre nous; elles ravagèrent considérablement notre camp.

Nos troupes, aidées de nos marins, se rendirent maîtres d'une batterie dressée au sud du fleuve: ils enclouèrent⁷ les canons, brisèrent les mortiers, s'introduisirent dans les magasins, s'emparèrent de la poudre et jetèrent bombes et boulets dans le fleuve. Nous avons réussi à mettre encore une fois le feu à la ville. L'incendie continua ses ravages tout le lendemain. Quelques-uns de nos vaisseaux tentèrent de monter au-dessus de la ville; mais les batteries de Québec, firent sur eux un feu si actif qu'ils durent reculer.

Le 23, nous reçûmes un bon renfort, c'était un corps de trois cents colons qui débarquèrent sur l'Île-d'Orléans.

Le 25, le bataillon de Louisbourg, trois autres compagnies de grenadiers et trois compagnies d'infanterie légère firent le tour de l'Île-d'Orléans. Le 27, ils revinrent au camp et reçurent la nouvelle que nos troupes du côté du Saut Montmorency avaient été attaquées la veille, que les nôtres avaient eu quelque avantage sur les Français et qu'ils leur avaient tué 300 hommes. Pour nous, dans cette rencontre, nous avons perdu 5 officiers et trente-deux autres hommes, dont douze furent tués et le reste blessé. Ce qui restait de troupes s'occupa à recueillir les effets pillés dont s'est emparé le peloton qui avait fait le tour de l'Île. Leur butin consistait généralement, à part quelque argent, en linges, habillements, etc. Dans la nuit les Français envoyèrent cinq brûlots qui furent jetés à terre par des hommes des vaisseaux de guerre: ils furent brûlés sans avoir causé de dommage à notre flotte.

Le 29, les grenadiers d'Otway, de Hopson, de Whitmore et de Warburton s'embarquèrent sur des transports, le reste des troupes sur des bateaux plats avec l'intention de débarquer sur la côte Nord, près de Québec, afin d'atteindre à la ville par ce moyen. Notre première tentative vers ce but, ne s'exécuta que le 31 juillet.

Treize compagnies de grenadiers, aidées d'une force évaluée à 5000 hommes, débarquèrent, la baïonnette au bout du fusil, puis s'avancèrent, en faisant battre la marche des grenadiers. Pendant tout ce temps, le canon ennemi faisait sur nous un feu bien nourri, mais toute la mousqueterie se tint en réserve jusqu'à ce que nous fussions à bonne portée, et c'est alors que les Français firent pleuvoir sur nous une vraie grêle de balles sous laquelle un nombre considérable de nos grenadiers furent écrasés en un moment. Cette malheureuse rencontre fit comprendre à notre général que nos efforts étaient inutiles, il nous fit regagner nos vaisseaux. Cette journée nous coûta quatre cents hommes, tant tués que blessés. Dans notre retraite, nous brûlâmes deux de nos vaisseaux que nous avons fait échouer au rivage pour protéger notre descente⁸.

Le 3 août, un parti de voltigeurs de la compagnie du capt. Danks laissa l'Île-d'Orléans pour gagner la côte du Nord, vers le bout d'en bas de l'île; ils furent attaqués par un parti de Français: le terrain fut vaillamment disputé pendant une demi-heure, mais enfin les Français furent mis en déroute, laissant un prisonnier et plusieurs morts. De notre côté, nous eûmes à déplorer la perte du lieutenant qui commandait le parti et celle de deux ou trois soldats. Le reste du peloton apporta au camp force butin.

Le 4, les Français essayèrent de passer en deçà de la chête, mais toutes leurs tentatives furent vaines; ils furent contraints de battre en retraite.

Le 8, nos sentinelles placées à la chête prirent un sauvage qu'ils conduisirent au général. Celui-ci à son tour l'envoya sur le vaisseau de l'amiral. A minuit, nous réussîmes à diriger une bombe sur une batterie française de neuf pièces⁹. L'effet en fut terrible, puisqu'elle fit sauter magasin et plate-forme; le feu consuma le tout avec tant de violence que les troupes qui servaient cette batterie furent obligées de se jeter sur des esquifs pour se soustraire à l'ardeur des flammes.

Le 10, les Français envoyèrent contre nous une sorte de batterie flottante; une de nos chaloupes fut envoyée pour la reconnaître et, au moment où nos marins abordaient ce brûlot, l'explosion eut lieu, un de nos aspirants dans la marine fut tué et quatre matelots furent blessés. Le même jour trente matelots débarquèrent sur la

rive Sud, dans le but de faire butin; mais ils furent surpris par un parti de sauvages qui les contraignit de s'enfuir et de laisser leur proie.

Le 11, fut marqué par un engagement entre nos éclaireurs et les sauvages. Les nôtres les mirent en déroute, mais nous eûmes dans notre parti bien des morts et des blessés.

On reçut avis, le 12, que le général Murray voulait tenter une descente au-dessus de la ville. En effet, il essaya deux fois à l'effectuer, mais il fut sévèrement repoussé. Il fit cependant une troisième tentative, puis alla prendre terre sur la rive sud, ayant éprouvé une perte d'environ cent hommes, tant tués que blessés. Ce même jour il nous vint, du camp ennemi, une nouvelle qui nous affligea: c'était que l'armée du général Amherst¹⁰ s'était trouvée dans une situation si critique qu'elle avait été forcée de se retirer du pays.

Un déserteur du camp français nous apprit, le treize, que la population de la ville souffrait beaucoup du manque de provisions¹¹ et qu'un parti de Sauvages et de Français était arrivé au-dessus du Saut Montmorency avec des provisions pour quatre jours, mais qu'il était retenu encore sur la même rive que nous, quoiqu'à l'opposite du camp français.

Le capt. Gorham revint, le 15, d'une excursion pour laquelle il était parti dès le commencement du mois. Il avait eu sous ses ordres 150 voltigeurs, un détachement des divers régiments des Montagnards, des marins etc., etc., formant en tout un corps d'environ 300 hommes. Ils montaient un vaisseau armé et trois transports. Il avait aussi sous ses ordres un lieutenant de marine et quelques hommes de service pour les aider. Voici le rapport qu'ils firent de cette expédition: Ils racontèrent que le 4 août, ils se rendirent à la Baie St. Paul, paroisse où ils trouvèrent environ 200 hommes qui se montrèrent très actifs à détruire les embarcations anglaises. A trois heures du matin, le capt. Gorham avait pris terre, passant à travers deux de leurs gardes, d'environ vingt hommes chaque, qui avaient fait sur les troupes anglaises un feu soutenu pendant quelque temps, mais environ deux heures après on les avait forcés de quitter leurs retraites, ils se retirèrent dans les bois et abandonnèrent totalement leur village qui fut brûlé subséquemment. Ce village consistait en une cinquantaine de bonnes maisons et de

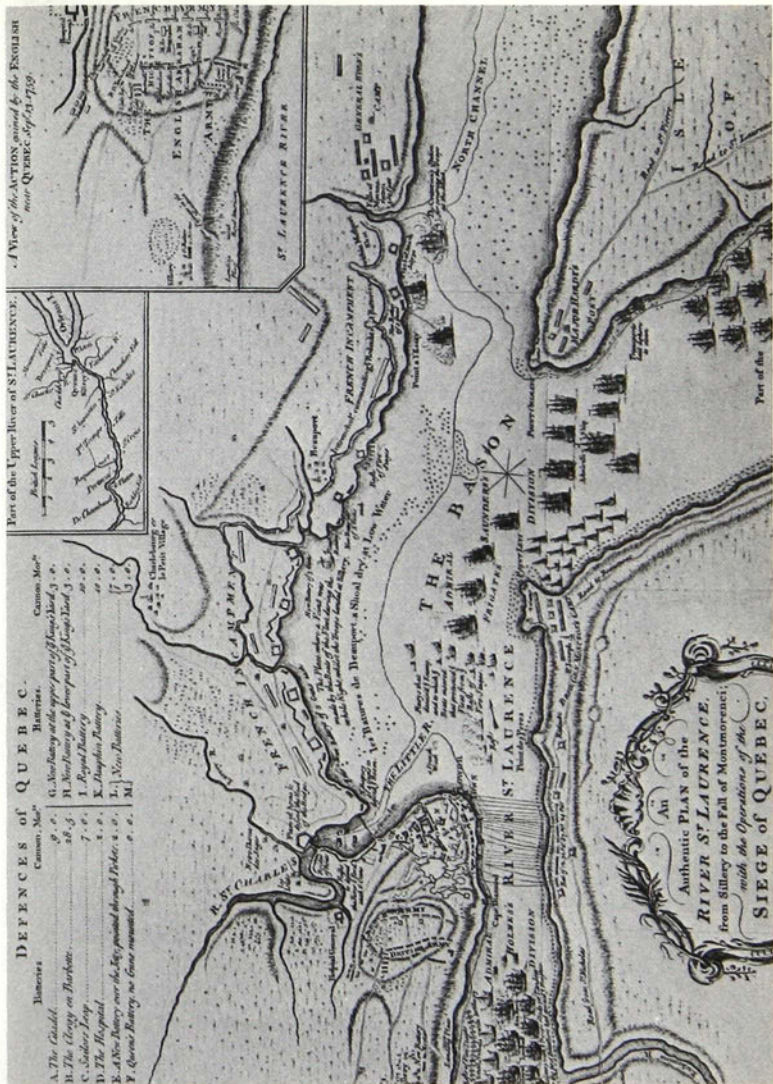


Fig. 5 Carte anglaise du siège de Québec, décrivant toutes les opérations.

granges. La plus grande partie du bétail avait été tuée. Le parti rapportait de plus, que ce jour-là il n'avait perdu qu'un seul homme outre deux blessés, mais que les Français avaient eu deux des leurs tués et qu'ils avaient réussi à enlever. Que de là il s'était rendu à la Malbaie, dix lieues à l'Est, mais sur la même rive du fleuve, où il avait détruit une autre belle paroisse d'où il avait fait déloger les habitants avec leurs bestiaux, sans perte aucune, qu'enfin il avait fait une descente sur la rive sud, vis-à-vis l'Île-aux-Coudres, et qu'il avait détruit en partie les paroisses de Saint-Roch, de Sainte-Anne où il avait remarqué de bien belles maisons, de bonnes fermes, qu'il avait chargé les vaisseaux en cet endroit de gros bétail et qu'il était revenu de cette expédition¹².

Le même jour, un parti de Montagnards quittant le camp du général Monckton, vint dans l'Île-d'Orléans avec le dessein de détruire toutes les habitations sur la rive canadienne (*to destroy all the Canada side.*) Le même jour aussi nos soldats mirent le feu à une des batteries flottantes de l'ennemi et, dans la nuit, le général Monckton mit le feu à la ville (c'était pour la quatrième fois). L'incendie se propagea avec tant de violence qu'on soupçonnait que toute la ville allait être réduite en cendres.

L'ennemi dirigea de la ville, sur nous, le 18, une bombe qui tua un de nos hommes et en blessa six autres.

Les grenadiers commencèrent, le 20, leur marche vers Québec, dans le dessein de brûler et de détruire toutes les maisons de ce côté. Le 24, ils furent attaqués par un parti de Français que commandait un prêtre; mais nos hommes tuèrent trente-un d'entre eux et leur enlevèrent la chevelure¹³. Ils traitèrent pareillement le prêtre qui s'était mis à leur tête. Cette bande cependant n'avait causé aucun dommage à ceux de notre parti. Les trois compagnies des grenadiers de Louisbourg arrêtaient à environ quatre milles plus bas que le camp du Saut, à une église appelée l'*Ange-Gardien*, où elles reçurent avis de se fortifier et d'attendre d'autres ordres¹⁴. Quelques-uns des nôtres occupaient diverses maisons, mais le gros du détachement occupait l'église. Le 25, ils commencèrent leurs battues dans les campagnes, brûlant les maisons, saccageant les récoltes etc., etc. À la nuit tombante, les Sauvages tirèrent quelques balles écartées sur les maisons que nous occupions, tuèrent

un Montagnard et en blessèrent un autre; mais notre feu très-bien nourri les força à la retraite. On nous a rapporté que l'ennemi comptait dans ce corps envoyé contre nous huit cent Canadiens et Sauvages. Le premier septembre, ils mirent le feu aux maisons et aux fortifications, et se mirent en route pour rejoindre le grand corps d'armée à Montmorency.

Le 26, un sergent, du 35^e régiment, prit la fuite à travers les courants de la chute et quoique nos soldats aient à plusieurs reprises fait feu sur lui, il passa sain et sauf à l'ennemi.

Quelques-uns de nos vaisseaux passèrent devant la ville, le 27, malgré le feu et les bombes des remparts de la ville qui ne nous firent que peu de dommage. Le 29, cinq autres voiles passèrent devant la ville sans éprouver de dommage notable de la part de l'artillerie de la ville qui fit constamment feu sur elles; et le 30, quatre de nos vaisseaux réussirent encore à effectuer passage sous les batteries de la ville sans trop souffrir, quoique le feu des remparts fût activement servi pour empêcher le passage.

Le 1^{er} de septembre, tous les malades et les blessés que nous avions dans notre camp de Montmorency furent amenés dans l'île d'Orléans; et le 2, un corps nombreux des troupes de Wolfe vint aussi avec les grenadiers de Louisbourg camper cette nuit dans l'île. Toute l'armée anglaise, qui se trouvait campée près de la chute de Montmorency, quitta ce poste le 2, après avoir brûlé toutes les maisons et les travaux élevés à cet endroit; puis s'embarqua sur des bateaux plats pour remonter au-dessus de la chute. Pendant qu'ils opéraient ce mouvement, les Français firent sur eux un feu très-actif; mais sans leur causer de dommage. Le gros de l'armée traversa à la Pointe-Lévi et campa là. Les grenadiers de Louisbourg et le reste de l'armée quitta l'île-d'Orléans le 4 pour traverser à la Pointe-Lévis et y camper. Le même jour, il nous arriva quatre hommes de l'armée du général Amherst, ils avaient été vingt-six jours en marche pour se rendre à nous; ce furent eux qui nous informèrent que nous étions maîtres de Ticondéroga et de Crown-Point. Le 5, environ cinq ou six cents hommes remontèrent par terre au-dessus de la ville: des *sloops*¹⁵ leur portèrent des provisions pour un mois. Le même jour un des soldats du régiment «Royal Americans,» qui avait été fait prisonnier par les Sauvages

alliés des Français le 31 juillet, s'échappa et arriva au sloop de guerre «Porcupine» qui était ancré au bas du Saut. Il donna information qu'il n'y avait qu'environ 300 Sauvages sous les armes du côté des Français, qu'en sus, il y avait parmi eux un grand nombre de femmes et d'enfants, qu'on y était très-mal approvisionné et que lui-même avait été quarante-huit heures sans manger. Il nous apprit, de plus, que les troupes de l'ennemi étaient très nombreuses dans les retranchements, qu'on y comptait au moins quatorze mille hommes, dont onze mille étaient des Canadiens et le reste consistait en troupes réglées qui étaient absolument fatiguées de la longueur du siège.

Le 6, la goëlette, «*La terreur de la France*» passa devant la ville, au milieu du jour. Pendant ce trajet l'ennemi fit constamment feu sur elle. Quoique plusieurs boulets vinssent trouser ses voiles, aucun de ceux qui la montaient eurent néanmoins à en souffrir d'aucune façon.

Toute l'armée se trouvait sur la rive de la Pointe-Lévis, le corps principal reçut ordre de se tenir prêt à se rendre à un endroit marqué, au-dessus de la ville, du côté du sud, et de n'emporter chacun qu'une chemise et une paire de bas en sus de ses vêtements ordinaires. On remonta le fleuve environ huit milles, puis les troupes s'embarquèrent sur les vaisseaux et sur les transports qui se trouvaient rendus à cet endroit. Le nombre de ceux qui montèrent alors sur les vaisseaux était de 3,349 hommes; ils avaient avec eux une partie de l'artillerie. Le 10, le temps étant pluvieux et les troupes en grand nombre et trop à l'étroit sur les vaisseaux, le Général jugea expédient de les faire débarquer de nouveau sur la rive sud. C'était bien jouer les Français¹⁶. Nous remontâmes, sous le commandement du général Monckton, jusqu'à l'église de Saint-Nicolas où nous fîmes halte. Le lendemain, on nous informa qu'un parti de Français et de Sauvages, conduisant du bétail, venait dans notre direction. Cinq cents hommes furent envoyés à leur rencontre. Ils purent facilement s'emparer des bestiaux, mais le parti qui les convoyait disparut.

On reçut ordre, le 12, de remonter sur nos vaisseaux et de nous tenir prêts à prendre terre le lendemain, au point du jour, au pied des hauteurs d'Abraham. En effet, nous débarquâmes de grand matin, nous attaquâmes et réussîmes à mettre en déroute un nom-

BEC, Sep. 13. 1759.

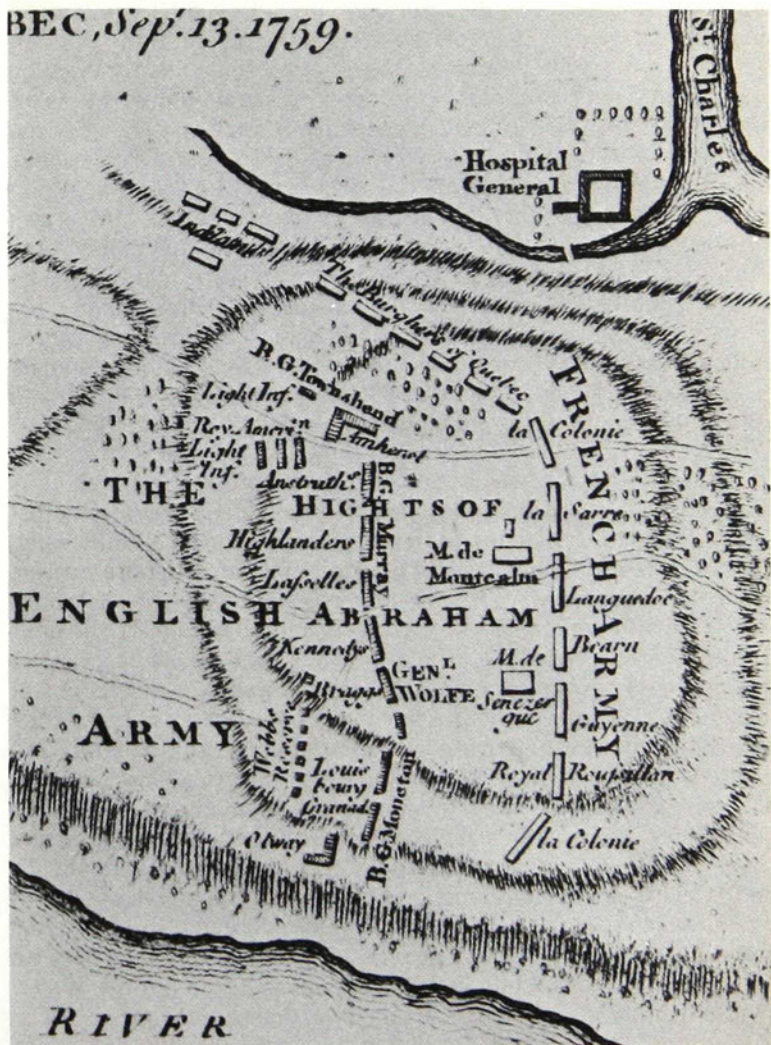


Fig. 6 Position des combattants lors de l'engagement du 13 septembre.

bre assez considérable d'ennemis¹⁷. Nous prîmes possession de leur batterie de canons de 24 et d'un mortier de treize pouces de calibre, n'éprouvant toutefois de notre côté, qu'une perte peu importante. Alors nous prîmes possession des plaines d'Abraham où M. de Montcalm (apprenant notre débarquement, auquel il ne s'attendait pas), se rendit en toute hâte avec toute son armée composée de cavalerie et d'infanterie, dans le dessein de nous livrer bataille. Sur les neuf heures, nous aperçûmes l'ennemi qui s'avavançait sur nous en trois colonnes. A dix heures, ils formèrent leur ligne, ayant six hommes de profondeur. Les flancs de cette armée étaient appuyés sur une épaisse forêt qu'ils garnirent d'environ mille Canadiens et Sauvages qui nous firent beaucoup de mal. Nous eûmes deux canons de six livres pour tirer sur l'ennemi; peu après six autres nous arrivèrent, suivis des obusiers royaux¹⁸, pendant que l'ennemi se pressait de nous attaquer avant que notre artillerie fût arrivée au haut de la falaise, car il craignait notre feu qui était très-vif alors.

En effet, les troupes réglées s'avancèrent brusquement et nous firent essayer leur premier feu à environ cinquante verges de distance. Nous nous sommes abstenus de répondre à cette fusillade, parce que les ordres exprès du Général étaient d'attendre que les Français fussent à vingt verges de nous pour faire feu. Ils continuèrent à faire un feu de peloton, avançant toujours sur nous dans un ordre assez régulier, jusqu'à ce qu'ils nous eussent presque atteints, et alors l'engagement devint général. Notre artillerie fit un service si vigoureux, et fut si bien secondée par les autres armes des régiments qui déployèrent une intrépidité sans pareille, une discipline et une régularité incomparables jointes à un entrain qui nous présageait victoire qu'environ quinze minutes après, les Français cédèrent et prirent la fuite, de sorte que nous les avons battus franchement sur leur terrain, nous les avons chassés devant nous¹⁹; partie cherchant refuge dans la ville, le reste traversant avec précipitation la rivière St. Charles, sur un pont de bateaux, et d'autres à gué. Dans cette journée, l'ennemi perdit: le Lieutenant-Général Montcalm qui avait reçu trois blessures, causées par notre mitraille, et dont il mourut le lendemain, un colonel, deux lieutenant-colonels, et environ 1,500 officiers et soldats, tant tués que blessés, outre 200 que nous fîmes prisonniers à leur porte de sortie; parmi ces derniers se trouvaient plusieurs officiers.

Nous perdîmes le brave Général Wolfe qui reçut trois blessures, mais qui eut, avant de mourir, la satisfaction de voir que le plan qu'il avait combiné avait été si bien exécuté que l'ennemi avait été complètement battu. Il dit alors: "Je remercie Dieu: je mourrai content." Ce furent ses derniers mots. Le Brigadier Général Monckton, le Colonel Carlton, Quartier-Maître Général, le Major Barry, Adjudant-Général et divers autres officiers furent blessés²⁰.

À quatre heures, après-midi, monsieur Bougainville parut dans le lointain avec environ quinze cents hommes de pied et deux cents cavaliers. Sur ce, le général Burton, avec le 35^e et le 48^e régiments, s'avança à sa rencontre vers la gauche; mais dès que M. Bougainville vit nos arrangements, il nous tourna le dos et opéra précipitamment la retraite.

À dix heures du soir, nous prîmes par surprise leur sentinelle et nous nous mîmes en possession de leur grand hôpital²¹, où se trouvaient de douze à quinze cents malades et blessés.

Nous passâmes cette nuit sur le champ de bataille; et, le 14 au matin, nous nous assurâmes du pont de bateaux que les Français

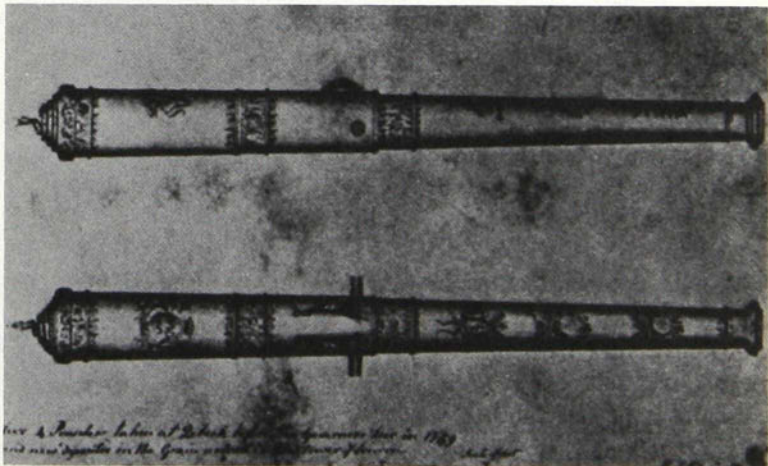


Fig. 7 Deux canons français de quatre livres, pris à Québec par les Anglais en 1759 et transportés à la Tour de Londres (document du *British Museum*).

avaient jeté sur la rivière Saint-Charles, puis nous prîmes possession de tous les postes, chemins, avenues et passages de quelque importance qui conduisaient à la ville; nous nous préparâmes aussi à attaquer la garnison dans les formes; et, à cet effet, nous dressâmes une batterie de douze lourdes pièces de canon de 24. De plus, nous pointâmes sur la ville six canons de douze livres, quelques gros mortiers et obusiers de quatre pouces. Nous nous étions occupés pendant trois jours à ces préparatifs, disposés à faire brèche et à faire assaut l'épée au poing; mais nous ne pûmes réaliser notre dessein, vû qu'on demanda à parlementer et qu'on envoya à notre camp un messenger, précédé d'un drapeau de paix, et proposant les articles de capitulation. Le lendemain, 18 septembre, les articles furent signés (voyez l'almanac de Hutchin) et nous prîmes possession de la ville où nous trouvâmes 180 pièces de canon de deux à trente-six, un certain nombre de mortiers et une grande quantité de munitions, etc., etc.

Le lendemain du jour de la bataille, les Français avaient abandonné le camp de Beauport, laissant derrière eux cinquante pièces de canon, quatre mortiers, après avoir mis le feu à leurs batteries flottantes et fait sauter leurs poudrières.

M. de Vaudreuil, le gouverneur-général de la Nouvelle-France, s'était esquivé de la ville avant que la capitulation fut signée²², laissant environ six cents hommes sous le commandement de M. De Ramsay, qui signa la capitulation. Les pauvres débris des troupes françaises, avec environ 10,000 Canadiens se retirèrent à Jacques-Cartier, sous le commandement de M. de Lévis; mais les Canadiens lui échappèrent en grand nombre et vinrent rendre les armes. La garnison française s'embarqua, le 19, sur les transports. Ceux des habitants qui voulurent rester au pays reçurent l'assurance de jouir de leurs propriétés en prêtant le serment d'allégeance.

Le général de brigade Murray est gouverneur de la ville, qui, pour garnison, a toute l'armée anglaise.

Depuis le commencement du siège jusqu'à ce moment, 535 maisons ont été brûlées dans la ville²³, la partie Est de la Basse-Ville y comprise, moins six ou huit maisons. Ces amas de ruines donnent à la ville une bien triste apparence.

L'ennemi, d'après son propre aveu, avait des forces qui doubleraient les nôtres, sans faire entrer les sauvages en compte; il avait en outre ses retranchements, ses redoutes, ses batteries flottantes, etc. L'ennemi avait constamment surveillé ce qui se passait au haut du fleuve, pour empêcher toute jonction de notre armée avec celle du général Amherst; il avait arrêté deux officiers et quatre sauvages qui nous apportaient des messages de sa part. Nous brûlâmes et détruisîmes au-dessus de quatorze cents bonnes maisons de fermes, parce que, pendant la durée du siège, nous étions maîtres d'une grande partie du pays, sur les deux rives, et l'on employait presque toujours quelques troupes à ravager la campagne; de sorte qu'on pense que ce n'est pas avant un demi-siècle que les Canadiens auront réparé les dommages qu'on leur a fait essuyer.

SIÈGE
DE
QUEBEC,
EN 1759.

COPIE D'APRES UN MANUSCRIT
AFFORTÉ DE LONDRES, PAR
L'HONORABLE D. B. VIGER,
LORS DE SON RETOUR EN CANADA,
En Septembre 1834. — Mai 1835.

COPIE D'UN MANUSCRIT DÉPOSÉ A LA BIBLIOTHÈQUE DE
HARTWELL EN ANGLETERRE.

QUEBEC :
DES PRESSES DE FRECHETTE & C^{ie},
NO. 8, RUE LAMONTAGNE.
—
1836.

LE SIÈGE DE QUÉBEC EN 1759

Copie d'un manuscrit de la bibliothèque de Hartwell, en Angleterre, rapportée au Canada en 1835 par Denis-Benjamin Viger.

Les mots qui suivent montrant comment ce manuscrit est parvenu à cette bibliothèque, sont écrits au verso du couvert.

J. LEE. HARTWELL.

Mai 1831.

Présenté à la Bibliothèque d'Hartwell par le Capitaine W. H. Smith, M.R.

Ce manuscrit a été donné au Capitaine Smith par le Capitaine (maintenant Commodore) Schomberg, fils de Sir Alexander Schomberg, qui a écrit les notes qui se trouvent en marge.

Monsieur,

M. Garneau qui travaille pour moi, a profité des momens que lui laissaient ses occupations, pour copier le journal manuscrit, tenu pendant le siège de Québec, déposé à votre bibliothèque de Hartwell, que vous avez eu la complaisance de me communiquer, pour en faire prendre copie. Je profite aussi, en vous le renvoyant, du premier intervalle de loisir que me laissent mes propres occupations, pour vous prier de recevoir mes remerciemens de ce que je regarde comme un présent fait à mon pays; je regrette que le nom de l'auteur de cet ouvrage ne soit pas connu: je souhaiterais pouvoir le découvrir. En attendant je dois dire qu'il porte avec lui des caractères de vérité qui le rendent précieux à mes yeux; une grande partie des observations de l'écrivain se trouve en harmonie avec les traditions que j'ai moi-même recueillies sur l'état des choses dans le pays à cette époque importante de l'histoire du Canada.

Je vous prie de recevoir les assurances du respect et de la reconnaissance, avec lesquels,

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très humble et

obéissant serviteur,

(Signé,) D. B. VIGER.

London Coffee House,

Ludgate Hill,

28 Mai 1832.

Dr. Lee,

London.

1759, du 1er au 10 de Mai.

Quelques prisonniers faits par différens partis amenés à Montréal dès le commencement du mois de Mai, * . . . tous unanimement les grands préparatifs qui se faisaient dans les colonies anglaises pour l'envahissement du Canada entier. Ils parlaient de trois attaques combinées pour le même temps, dans lesquelles il y aurait plus de 60,000 hommes employés.

Ces bruits étaient trop vraisemblables, mais soit indolence ou par manque de vivres, comme on le disait, on songeait peu à prendre les précautions nécessaires, surtout à mettre Québec à l'abri d'insulte, qui était l'endroit le plus menacé avec les plus grandes forces, ce qu'on ne voulait pas croire, regardant la rivière comme un boulevard impénétrable par la difficulté de sa navigation.

L'on fit cependant partir le bataillon de la Reyne, et les deux de Berry du gouvernement de Québec, pour se rendre à Carillon, quoiqu'ils en fussent les plus éloignés; mais pour soulager ce gouvernement qu'on croyait le plus épuisé, (quoiqu'il ne le fût pas comme l'on aura lieu de le remarquer,) M. de Bourglamarque fut envoyé pour commander sur cette frontière, et il fut décidé que M. de Montcalm et les autres généraux resteraient à Montréal, en attendant qu'on connût mieux les desseins des ennemis, pour se porter aux endroits où le besoin serait le plus pressant.

Du 10 au 20 de Mai.

Les premières nouvelles de France arrivées à Québec le 10, et apportées par M. de Bougainville, avec toutes les lettres de la cour, commencèrent à faire ouvrir les yeux sur le danger du Canada, en voyant par les lettres du ministre et toutes celles venues d'Europe, l'armement immense de l'Angleterre contre le Canada et l'apparence trop visible du siège de Québec. D'un autre côté considérant le petit nombre de vaisseaux arrivés pour le compte du munitionnaire des troupes, et la crainte de n'en pas recevoir davantage, jeta la consternation, fit former mille projets sans qu'il fut décidé auquel on se tiendrait.

* Rapportaient. Ce mot a été passé dans l'original, et on le supplée ici pour remplir le sens.

M. le marquis de Montcalm opina fortement sur la nécessité de se rendre à Québec, d'examiner la situation de la place et des environs, et de s'occuper, sans perdre un moment de temps, de ce qui pourrait la mettre en état de défense.

On sentit alors le tort qu'on avait eu d'en faire partir les trois bataillons dont l'on a parlé, le temps qu'il fallait mettre à en faire descendre d'autres, parut un temps précieux, et qui était perdu.

M. de Montcalm arriva à Québec vers le 20, et dès le lendemain il arriva des avis des petits postes mis sur la rivière, que quinze vaisseaux anglais étaient à l'ancre à l'Isle au Bic¹. On fut étourdi d'une entreprise qui paraissait si hardie dans une saison si peu avancée; le vent du nord-est qui régnait constamment depuis quelques jours, suivi de la plus belle clarté, (ce que chacun disait n'avoir jamais remarqué dans ce climat,) fit croire que la flotte ennemie allait se rassembler en un ou deux jours, à l'Isle St. Barnabé², et que par la faveur du temps, à moins de trois fois vingt-quatre heures elle pouvait être conduite devant Québec.

L'alarme fut universelle dans le pays; point de troupes dans Québec, cette ville ouverte de tous côtés; nul plan d'opération et de défense encore formé; chacun s'empressa à emballer ses effets pour les envoyer aux Trois-Rivières et à Montréal pour les mettre en sûreté.

M. de Vaudreuil arriva au milieu de ce chaos; on tint conseil sur conseil, où était invité quiconque osait faire l'important, mais on ne pressait aucune résolution décisive.

On envoya des ordres pour hâter le départ des troupes réglées de leurs quartiers, et rassembler les milices des gouvernemens de Montréal, des Trois-Rivières et de Québec.

Dès le commencement du mois de Mai des ordres avaient été envoyés tout le long de la rivière au-dessous de Québec, pour contraindre les habitans de faire des caches dans les bois afin d'y réfugier leurs femmes, leurs enfans et effets à l'approche des ennemis; on fit donc partir des couriers, des officiers, pour mettre ces ordres à exécution, et surtout pour faire évacuer entièrement les Isles aux Coudres et d'Orléans. Ces ordres si précipités, et sans doute peu réfléchis sur la possibilité où la flotte ennemie était d'entrer à vol d'oiseau dans la rivière, firent plus de tort à des milliers d'habitans

que l'ennemi n'en aurait pu faire; nombre de familles ont été ruinées par cette précipitation; les trois quarts des bestiaux ont péri, et de longtemps les Isles aux Coudres et d'Orléans, qui renfermaient au moins 5000 têtes de gros bétail, ne se relèveront de ce qu'elles ont souffert, sans parler de quelques habitans, femmes et enfans, qui ont malheureusement péri, ayant été rassemblés à une extrémité de ces isles, sans avoir pourvu auparavant, soit à des bateaux pour les transporter, soit à des vivres pour les soutenir et à des places pour faire leurs retraites.

Cependant les premiers mouvemens de surprise passés, on disposa avec ordre les travaux à faire; on décida de fermer la ville avec des pieux, d'élever des batteries dans tous les lieux les plus convenables, soit sur le rempart de la place ou le long du rivage où la descente paraissait facile³.

Du 20 au 30 de Mai.

Insensiblement toutes les forces de la colonie se rassemblèrent à Québec, et dès le 25^e du mois, tant de troupes de terres de la colonie, milices, matelots, que sauvages, on y comptait 1000 hommes en état de combattre; on les campa sous la ville; on les distribua dans les différens travaux, et dès la fin du mois les palissades étaient plantées, les batteries formées et la ville à l'abri d'un coup de main. Durant cet intervalle le vent de nord-est ayant redoublé, l'escadre anglaise ne put tenir à l'Isle au Bic, elle fut contrainte de remonter la rivière malgré elle, et de venir jusqu'à l'Isle aux Coudres; ce qu'il y a de surprenant c'est que, sans pilote, avec un vent forcé et sans aucun accident, elle vint jeter l'ancre dans l'endroit le plus sûr et le plus favorable.* Cette nouvelle fit renaître la consternation; on ne douta point que la flotte entière suivait. Nos marins, qui avaient toujours représenté cette navigation comme très difficile, ce que les malheureux accidens arrivés si fréquemment à nos vaisseaux ne faisaient que trop croire, rougirent de voir que les anglais l'eussent faite si facilement et sans aucun risque. Dès ce moment on tint des conseils pour aviser aux obstacles qu'on pourrait apporter à l'ennemi par eau; on décida de couler deux ou trois gros bâtimens mar-

* *L'on verra par la copie, à la fin de cet ouvrage, de la pétition de J. D. de Vitré, que son père, prisonnier de guerre en Angleterre, pilota la flotte anglaise à Québec.*

chands dans le lieu appelé la Traverse⁴ que tous nos marins soutenaient hardiment n'avoir pas cent toises de large⁵; on soutenait la réussite de cela comme infaillible, parce que, disait-on, il ne pouvait y passer qu'un vaisseau à la fois.

Par précaution on y envoya des exprès pour la sonder, mais ils reconnurent qu'elle avait neuf cents toises de large, et qu'une flotte entière pouvait presque y passer de front. Ce rapport causa autant de surprise que la première nouvelle de l'arrivée de l'ennemi, tant l'ignorance du gouvernement était grande sur tout ce qui concerne ce pays, même à dix lieues de la capitale, et par le peu de fond qu'il y a à faire sur la connaissance de nos marins, dont les lumières ne s'étendent que sur leurs intérêts et les moyens de faire fortune. Ce projet fut donc abandonné, on se rejeta d'un autre côté; on décida de sacrifier huit des plus gros vaisseaux marchands pour en faire des brûlots; de construire des cajeux⁶, des chaloupes canonnières et une batterie flottante de nouvelle invention, dont la construction devait coûter autant qu'un vaisseau de 50 canons. On encouragea des aventuriers qui, par l'appas d'une grande récompense, s'offraient de brûler des vaisseaux ennemis avec des chemises souffrées de leur invention dont ils firent l'expérience en public. Avec ces préparatifs on résolut d'attendre devant Québec les vaisseaux ennemis.

Un capitaine de la colonie (M. D. L. N.) avait été envoyé à l'île aux Coudres avec un détachement de trois cents hommes, et devait être joint par tous les habitans du lieu et des autres endroits: ce qui lui formait un corps considérable. Cet officier, d'aussi loin qu'il aperçut les premiers vaisseaux ennemis, évacua avec précipitation l'île au grand désespoir des habitans qui jugeaient qu'on pouvait tenir dans cette île, toute remplie de bois, et repousser les anglais avec grand avantage chaque fois qu'ils y tenteraient des descentes, et que dans le cas où l'ennemi serait trop fort, ils seraient toujours à même de se retirer sans risques par les endroits où l'île était inaccessible par les écueils. L'événement justifia leur idée, puisque les anglais furent huit jours sans oser descendre un homme à terre, et qu'ils n'y envoyèrent que de très petits partis, qu'après avoir reconnu du haut de leurs mâts qu'il n'y avait pas vestige d'habitans.

L'ennemi a profité utilement de cet abandon pour y faire des dépôts et y mettre les malades qui se multipliaient chaque jour dans ses

vaisseaux. Pendant cet intervalle-là, les personnes en place et les plus considérables ont envoyé aux Trois-Rivières, et sur une partie des vaisseaux venus de France, les effets du Roi et les leurs; et il fut ordonné aux principales frégates de remonter deux lieues au-dessus de Québec, et de se placer à l'endroit de l'Anse des Mères pour empêcher la descente de l'ennemi de ce côté-là.

Du 1^{er} au 10 Juin.

Les esprits un peu revenus des premières frayeurs, et reconnaissant que quand même toute la flotte ennemie serait rassemblée à l'Isle du Bic, il lui faudrait encore trois semaines pour se rendre à Québec, attendu qu'une flotte nombreuse ne saurait aller de la même vitesse qu'un seul vaisseau particulier, on songea à mettre un peu plus d'ordre dans les différens arrangemens.

Le premier fut de veiller avec un peu plus d'attention à la consommation des vivres, dont le manque plus évident, de jour en jour, devenait plus redoutable que l'ennemi.

Ensuite on reconnut que le temps suffisait pour étendre loin du corps de la place les défenses d'une descente. On partagea les troupes en différens corps, jusqu'à Beauport, environ deux petites lieues. Partie fut employée à faire des épaulements sur la droite de la rivière Saint Charles, partie à y jeter un pont et à en fortifier la tête régulièrement; d'autres à construire des redoutes dans les lieux où la descente paraissait le plus facile.

Durant cette intervalle-là, on rapporta que les habitans de l'Isle d'Orléans, avant d'évacuer l'Isle, avaient caché tout leur grain dans les bois, mais d'une façon très aisée à le trouver. Des ordres furent expédiés pour l'aller enlever, mais avec condition toutefois de le payer à ceux qui s'en déclareraient les propriétaires. La quantité de blé ainsi reconnue, monta à 20,000 minots, quantité prodigieuse pour une île qui ne contient pas 2500 habitans, sans compter les autres endroits qu'on n'a pu découvrir et ce que les habitans ont du apporter pour leur subsistance; preuve évidente que la disette n'a jamais été réelle, et que celle qu'on éprouvait, provenait plutôt du vice intérieur de l'administration du gouvernement que du manque de matières.

Dans le même temps on fit un détachement de 150 canadiens et 100 sauvages sous les ordres d'un seul officier (nommé Berville,) pour se porter du côté de l'Isle aux Coudres, y escarmoucher les anglais qui y étaient descendus, et leur dresser des embuscades à la faveur des bois dont toute l'Isle est couverte; mais sans en savoir la véritable raison, cet officier s'arrêta à la vue de cette Isle, et borna sa mission à considérer les vaisseaux anglais. Quatre ou cinq canadiens, indignés de se voir réduits à rien faire, s'échappèrent pendant la nuit et abordèrent à celle Isle; et dès le matin ils surprirent trois jeunes gens, tuèrent les chevaux sur lesquels ils étaient montés, sans les blesser eux-mêmes, et les ramenèrent avec eux. C'étaient trois gardes-marines placés en vedette pour faire des signaux, lorsqu'ils appercevraient des vaisseaux dans le sud; un d'eux était le petit-fils de l'amiral Rudel,* commandant de cette escadre.

Ce détachement revenant sans aucun fruit, on en fit partir deux sous la conduite d'autres officiers estimés plus habiles; un pour se placer dans l'Isle d'Orléans, et l'autre pour descendre le long de la côte au nord de la rivière.

On peut remarquer, en passant, le mauvais usage où l'on a toujours été en Canada de mettre quelquefois 2 ou 300 hommes sous un seul officier, au lieu d'y en attacher plusieurs; ce qui est très aisé par le grand nombre qu'il y en a. Les officiers s'observeraient mutuellement, se contrôlèrent et ne seraient point timides impunément; d'ailleurs, plus il y a d'officiers, plus une troupe est rassurée.

Dans cet intervalle-là, on apprit que l'escadre anglaise s'était avancée jusqu'au pied de la traverse, sans doute pour la sonder et la reconnaître. Tout le monde alors se récria sur ce qu'on n'avait pas eu la précaution d'y envoyer une des frégates pour repousser les petits bâtimens qui y viendraient sonder, étant très visible que les gros vaisseaux ne s'y engageraient pas avant qu'elle leur fût bien connue, et qu'une frégate pouvait sans aucun risque repousser ou couler à fond toute découverte qui y viendrait.

Le munitionnaire⁷ offrit pour ce service ses deux frégates montées chacune de 28 pièces de canon, n'exigeant que la sûreté du prix qu'elles lui coutaient en France, supposé qu'elles y vinsent à périr;

* *Erreur. Le nom du contre-amiral était Durell.*

mais par un esprit d'économie et de ménagement, sans doute, cette proposition ne fut point acceptée, et les anglais ont eu toute la facilité de faire sonder, par de petits bâtimens, cette traverse et de la baliser.

On tint plusieurs conférences sur ce qu'il conviendrait de faire de la Basse-Ville; les uns en voulant l'entière destruction, étant partout ouverte du côté de la rivière; les autres opinant seulement d'en découvrir toutes les maisons pour prévenir les incendies qui pourraient s'y mettre, et gagner de là les maisons de la Haute-Ville; ni l'un ni l'autre avis ne fut écoulé. (Québec en effet ne serait plus rien, cette Basse-Ville détruite). On prit le parti de la clorre du mieux qu'il serait possible, soit avec des murs, soit avec des palissades, et d'y monter le plus qu'on pourrait de canons dont le feu serait rasant⁸.

Le feu prit par inattention dans l'un des brûlots au moment qu'il était perfectionné, par l'inattention ou l'ignorance des ouvriers; douze hommes y périrent, et l'on fut dans les plus grandes appréhensions que le feu ne se communiquât à la ville, ou aux autres vaisseaux en rade, ce qui n'arriva pas heureusement.

Le gouverneur de Montréal chargé d'y commander pendant l'absence de tous généraux, écrivait alors qu'il était effrayé du grand nombre de prisonniers qui étaient dans ce lieu-là, et du petit nombre de troupes qui lui restaient pour les contenir. On envoya des ordres pour les faire descendre aux Trois-Rivières, et les répartir sur les vaisseaux venus de France, qu'on y avait fait remonter de Québec.

Dans le doute que l'événement des armes ne fût favorable aux anglais, après leur descente faite, on se décida à faire construire des fours en remontant de Québec aux Trois-Rivières, et d'y établir des dépôts et de petits magasins en différens endroits afin d'assurer une retraite.

Les troupes eurent ordre, en même temps, de ne tenir avec elles que le moins d'équipage qu'il leur faudrait, et de renvoyer le reste sur les derrières.

Les nouvelles apportées de Carillon n'annonçaient encore aucun mouvement des anglais de ce côté-là; de notre côté seulement on y prenait toutes les précautions pour évacuer sur St. Jean, et lâcher pied à pied le terrain, et à mesure que l'ennemi par sa supériorité

nous y forcerait; St. Jean étant regardé comme le seul endroit où il fallait faire face à l'ennemi, quel qu'en fût le nombre, et par conséquent vaincre ou périr.

Le vent de nord-est continuant d'être favorable aux anglais, comme on a remarqué, ils eurent toute la facilité de reconnaître l'endroit le plus dangereux de la rivière, et l'on apprit enfin la traverse qu'ils avaient faite au nombre de sept à huit vaisseaux de force, et qu'ils avaient mouillé par le travers de l'Isle d'Orléans à 5 lieues de Québec.

Cette nouvelle n'effraya point, parce que les avis reçus d'en bas de la rivière n'annonçaient point l'arrivée d'aucun vaisseau, sinon un petit bâtiment qu'on avait à peine pu apercevoir.

Les expérimentés *disaient* * que si la flotte anglaise était encore dans les ports d'Halifax et de Louisbourg, il ne leur était pas possible d'en sortir par le violent nord-est qu'il faisait, et qu'ainsi on avait plus de temps qu'il n'en fallait pour faire tous les préparatifs projetés.

Parmi ces préparatifs, on visa aux moyens à prendre pour tirer à boulets rouges sur les vaisseaux anglais s'ils se présentaient dans le bassin; mais une remarque assez plaisante à faire, c'est que dans tout le corps d'artillerie de la colonie personne n'était en état d'apprendre comme il faut s'y prendre pour rougir des boulets⁹.

Les brûlots étant perfectionnés, celui qui devait les commander eut ordre de les faire monter jusqu'à une lieue au-dessus de Québec, et là de les disposer et de les tenir prêts à partir au moment que le temps viendrait d'en faire usage.

L'arrivée de la flotte anglaise et le temps de leur descente paraissant encore éloignés, on décida d'augmenter le nombre des redoutes projetées à Beauport; on tint conseil sur les opérations à faire en cas que l'ennemi fût victorieux dans cette partie. Le sentiment de M. le marquis de Montcalm étant toujours *qu'une* † bataille seule pourrait décider favorablement le sort de Québec¹⁰; il insista à ne laisser que peu ou point de monde dans la place, et de rendre le plus nombreux qu'on pourrait le corps qui devait combattre l'en-

* Ce mot a été oublié dans l'original.

† Ce mot a été passé dans l'original.



Fig. 9 A – Louis-Joseph de Saint-Véran, marquis de Montcalm, commandant des troupes de terre au Canada.



B – Pierre de Rigaud, marquis de Vaudreuil, premier gouverneur général né au Canada.



C – James Wolfe, général de brigade, commandant des forces anglaises.



D – Sir Charles Saunders, contre-amiral commandant la flotte anglaise.

nemi; bien persuadé que l'armée qui s'approche des murs d'une place, la force tôt ou tard, quel que soit le nombre de ceux qui la défendent; raison d'autant plus forte pour Québec, que cette ville n'a aucune fortification, et qu'elle n'est tout au plus à l'abri que de prévenir le moment de surprise.

Du 15 au 20 Juin.

La partie de l'escadre anglaise, au nombre de huit vaisseaux qui avaient fait la traverse et étaient venus mouiller par le travers de l'Isle d'Orléans, paraissant résolue de s'y maintenir, on délibéra sur les moyens à prendre pour les y incommoder.

Un des marins proposa d'envoyer un des brûlots par le nord de l'Isle pour venir se jeter par le derrière entre les vaisseaux anglais, et que dans le même temps on disposerait quelques cageux sur ceux du côté opposé.

Cependant on fit reconnaître leurs dispositions, et sur le rapport on fit passer quatre canons dans l'Isle d'Orléans, mais qui furent sans effet; le bateau qui avait cette artillerie ayant été aperçu des anglais, il détachèrent quatre ou cinq chaloupes armées pour le saisir; au moment qu'elles s'approchaient, quelques canots de sauvages embarqués parurent tout à coup et leur firent prendre la fuite; une de ces chaloupes cependant, qui ne marchait pas assez vite, tomba entre leurs mains, et ils firent huit prisonniers.

Ces prisonniers interrogés, dirent que la réunion de toute leur flotte devait se faire au Trou St. Patrice, qui est le nom de l'endroit où leurs vaisseaux étaient à l'ancre; qu'à la vérité ils n'avaient point encore de nouvelles de cette flotte, mais que le rendez-vous était fixé dans cet endroit là pour le premier jour de Juillet.

Ils dirent encore, que depuis huit ou dix jours leur escadre avait été renforcée de trois vaisseaux de guerre et deux frégates, lesquels n'avaient pu partir aussitôt que l'escadre.

En même temps on prit le parti de renforcer le détachement qui était dans l'Isle d'Orléans, en y envoyant 5 ou 600 canadiens et quelques troupes de sauvages arrivés nouvellement des pays d'en haut, soit pour empêcher les anglais de mettre pied à terre jusqu'à ce que

leur flotte fût supérieure, soit même pour retarder leur descente lorsqu'ils seraient en état de la faire.

Les ouvrages intérieurs de la ville paraissant être finis, on s'occupa de voir quel parti on pourrait tirer de la bourgeoisie. M. de Bernetz, ancien commandant de Roussillon, fut nommé pour être commandant en second de la place, et pour, en cette qualité, disposer et mettre en ordre cette bourgeoisie et l'employer à la garde des portes de la place.

Dans ce temps là il fut battu un ban pour obliger tous les habitans, à qui les officiers détachés dans les différens partis avaient laissé leurs effets en garde, d'en venir faire la déclaration au commissaire des guerres, pour veiller à leur conservation au milieu de tous ces troubles.

On peut observer en passant, que l'expédition des anglais paraissait de beaucoup plus éloignée qu'elle n'avait semblé d'abord, ce retard ne pouvait qu'être très préjudiciable à la colonie.

S'ils avaient paru après le premier moment de la consternation, le courage et l'animosité auraient suppléé à tous les ouvrages qui n'existaient point encore, et ce premier moment de chaleur était le favorable augure d'une victoire.

Par ce délai, au contraire, l'ardeur semblait se ralentir: le Canadien est impatient, et n'aspire qu'à une prompte décision de son sort.

Le nombre de redoutes et de différens retranchemens, soit au dedans de la place, soit au dehors de la campagne, augmentait tous les jours prodigieusement par le grand nombre d'hommes employés aux travaux; mais d'un autre côté la consommation des vivres était prodigieuse; partie par le grand nombre d'hommes à sustenter, partie aussi peut-être par le peu d'ordre et de règle certaine qu'il y a toujours eu dans les distributions; et il était à craindre que lorsque le moment d'agir viendrait, les magasins ne fussent épuisés, et qu'il ne fût plus possible de tenir la campagne.

Les nouvelles apportées de Carillon, durant cette intervalle, ne disaient encore rien de l'entrée des Anglais en campagne de ce côté là; elles mentionnaient seulement un accident arrivé à un des bastions du fort qui avait sauté par le feu mis imprudemment, et qui avait tué ou blessé quelques hommes.

Du 20 au 30 Juin.

Les dispositions faites pour aller causer quelques avaries aux anglais à l'ancre par le travers de l'Isle d'Orléans devinrent toutes infructueuses. Le brûlot envoyé étant découvert fut obligé de se jeter à la côte. Les cageux ne purent partir à cause d'une petite révolte parmi les Canadiens qui devaient les conduire, et qui refusèrent de marcher sur le bruit répandu parmi eux qu'ils seraient pendus s'ils étaient pris par l'ennemi.

L'aventurier qui devait avec des chemises souffrées mettre le feu à un des plus grands bâtimens, revint après avoir perdu son artifice dans le chemin, disant que le temps n'avait pas été favorable et que la garde ennemie était trop vigilante.

Voyant tous les jours l'épuisement des vivres, et ne doutant pas qu'il n'y eût encore beaucoup de bled dans les campagnes, mais que l'on ne pouvait faire sortir, soit par le discrédit du papier-argent, soit par manque de confiance en ceux à la tête du gouvernement, on proposa l'ordre d'inviter tous les officiers et ceux qui auraient de l'or et de l'argent en espèce de le porter à l'intendant qui leur en donnerait des lettres de change à vue sur le trésor royal, ou sur son propre banquier, dépositaire de ses fonds considérables, et que cet argent en espèce serait employé à acheter du bled, persuadé que l'habitant se déferait sans peine de son superflu en voyant un paiement si solide.

Il ne parait pas que cet expédient ait produit de grands effets, quoiqu'on ne pût douter qu'il y eût dans le pays beaucoup d'or et d'argent monnayé, et que les propriétaires n'en fussent embarrassés; mais d'un côté le peu de confiance à tenir l'argent serré, et de l'autre l'habitant à soupçonner quelques pièges pareils à ceux dont il a été souvent la dupe et la victime.

Les nouvelles arrivées du bas de la rivière annoncèrent l'arrivée d'un grand nombre de vaisseaux de toutes grandeurs, et un second courrier 24 heures après dit qu'on ne pouvait plus les nombrer, et que quoique le vent fût très défavorable, une grande partie était déjà mouillée à l'Isle Verte.

La supputation faite de tous les nombres recueillis se trouva monter à 164 vaisseaux, mais qui, au rapport des prisonniers, n'était point encore le total de leur flotte.

Un véritable sujet d'étonnement et de surprise, fut de voir tant de vaisseaux remonter cette rivière, passer les endroits qu'on disait être si dangereux sans qu'il arrivât un seul accident à aucun des vaisseaux, même avec un vent contraire. L'assurance de nos marins en fut déconcertée, et ils eurent plus d'une fois à rougir de l'habileté des anglais. Un des prisonniers faits par les sauvages dit devant le gouverneur général et tous les principaux officiers assemblés, que trois jours avant que d'être pris, il avait sondé deux fois la traverse, et qu'il se ferait fort d'y piloter les yeux fermés, même le «Royal George», vaisseau de 120 canons, tant il croyait l'endroit peu dangereux, et que c'était un des fonds les plus sains de la rivière.

L'officier du port de Québec répondit, qu'à la vérité il ne l'avait pas sondé depuis 25 ans; mais qu'en dernier lieu, lorsqu'il avait proposé de la faire, on lui avait refusé les dépenses qu'il en aurait coûté.

A-peu-près dans le même temps arriva la nouvelle du côté de l'Acadie, qu'un corps d'anglais avait remonté la rivière St. Jean, et construisait un fort tout au plus éloigné de 20 lieues de Kamouraska, et de 40 lieues de Québec, on apprit aussi qu'un officier canadien qui avait été envoyé aussitôt après la fonte des neiges, y courait les bois avec une centaine de canadiens, et y faisait certificats immensément * sous le prétexte de harceler les anglais dans cette partie là.

A toutes les redoutes et autres ouvrages faits à la côte de Beauport, pour empêcher la descente, on forma le dessein de barrer la rivière St. Charles avec de grandes mâtures enchainées les unes aux autres, derrière lesquelles on échoua deux vieux bâtimens marchands, sur le pont de chacun desquels on mit une dixaine de pièces de canon pour les protéger.

Du 23 au 27 Juin.

L'invitation faite aux officiers de changer leur argent pour des lettres de change au premier terme, sur le banquier de M. l'intendant, ou sur le trésor royal à leur choix, fit venir plus de soixante mille

* On ne sait pas ce que l'auteur veut dire.

francs en argent blanc, par l'exemple que donnèrent les personnes des premières places d'apporter le leur pour une si belle cause.

Alors, quelques difficultés s'élevèrent entre les marins chargés des brûlots et des cageux, pour savoir qui passerait le premier. Il se tint à cette occasion un grand conseil où les marins furent invités et chargés de donner leur avis par écrit.

Comme il est parlé plusieurs fois de conseil dans ce mémoire, il est bon de dire en passant, qui le compose et comment il se tient.

On croirait peut-être dans un gouvernement comme le Canada, où réside l'autorité, que ces conseils se tiennent avec majesté dans une place décente, où chaque conseiller avec gravité expose son avis pour le bien du gouvernement, et que le nombre de ces conseillers serait fixe, et qu'enfin ils seraient en diminutif de ceux que le roi tient à sa cour.

Point du tout. Un petit cabinet long et étroit, deux chaises courant l'une après l'autre, on entre pêle-mêle — où celui qui ôse faire l'important, quelque mince que soit son grade, peut y briller à son aise — où l'on se presse — où l'on se coudoie — où les plus petits se passent sous les bras des plus grands pour gagner les premiers rangs — où l'on crie — où l'on se coupe la parole — où chacun parle à la fois sur les choses mêmes qui n'ont aucun rapport, &c. &c. &c. Tel est le lieu, telle est la forme de ces conseils.

Mr. le marquis de Montcalm, n'étant pas le maître de mettre dans ces actes la dignité convenable, et voyant la nécessité d'avoir des résultats qui lui donnassent des lumières, requit et força un chacun, toutes les fois que la matière était importante, de donner son avis par écrit et d'en tenir registre. C'était une nouveauté; mais la nécessité qu'il fit voir d'être au moins en état de présenter à la cour un plan réglé des opérations, pour servir en même tems de justification, mit quelque forme dans cette partie; mais par un équivoque malheureux, ou risible, ce registre n'étant qu'en feuilles volantes, fut brûlé avec d'autres papiers inutiles; malheur cependant réparé bientôt, parce qu'on trouva chez M. de Montcalm toutes les pièces en ordre.

Il arriva un courrier de Carillon, rapportant des lettres du général Amherst, (cette partie là) pour M. le marquis de Montcalm, dans

lesquelles était contenu un imprimé du traité de cartel fait entre les cours de France et d'Angleterre.

Le général Amherst déclarait, qu'il avait ordre de sa cour de s'y conformer exactement; qu'il allait donner les ordres les plus prompts pour son exécution, et pria M. le marquis de Montcalm d'en faire autant de son côté: ce même général demandait encore qu'il fût fait aux prisonniers anglais le remboursement qu'il avait fait aux prisonniers français.

Il est à remarquer en passant, que les généraux anglais, dans toutes les missives ne se sont jamais adressés qu'à M. le marquis de Montcalm, sans mentionner même le gouverneur général du Canada; ce qui a pu quelquefois produire de petites jalousies¹¹. La raison, sans doute, est que le général anglais n'étant point subordonné au gouverneur, et que prisant moins cette place que celle du général des troupes, il aurait cru se départir en s'adressant à un autre.

Dans ce même temps on apprit qu'une grande partie de la flotte anglaise avait fait la traverse, et que plus de 50 navires de toutes grandeurs étaient par le travers de l'Isle d'Orléans, où on les voyait occupés à monter leurs bateaux plats.

L'ordre fut en conséquence donné aux troupes de quitter leur camp sous Québec, et d'aller camper une lieue et demie plus en avant à Beauport, n'ayant point d'autres endroits plus apparens pour une descente.

Il fut décidé qu'on ne laisserait dans la place que 1200 hommes, bourgeoisie, matelots, tout compris en un mot, et que tout le reste marcherait au camp où l'on comptait se trouver plus de 15,000 hommes, y compris les sauvages, dont quelques centaines venaient d'arriver. Le gouverneur général, l'intendant, le trésorier et toutes les personnes en place suivraient l'armée; qu'il ne resterait dans la ville que le lieutenant du roi titulaire, M. le chevalier de Bernetz, ancien commandant de bataillon, retiré avec commission de commandant en second, et commissaire des guerres pour tenir la correspondance et avoir le soin des hôpitaux.

L'opinion fut que le salut de la colonie se trouverait en rase-campagne, plutôt que dans les murs de la ville, assez fermée pour ne point être emportée par surprise, et qui ne pourrait point être assiégée par terre tant qu'elle serait couverte par l'armée.

Les nouvelles de Carillon, et celles du lac Ontario n'annonçaient rien encore de nouveau, sinon l'assemblée des anglais au fort Edward et au fort de Bulls.

À la vue de tant de vaisseaux vis-à-vis l'isle d'Orléans, la frayeur commença par les femmes, dont la plupart quittèrent la ville promptement pour se retirer à la campagne.

Du 27 Juin au 1^{er} Juillet.

Le 27 juin fut remarquable par un coup de vent de nord-est, qui fit espérer que la flotte anglaise en recevrait un grand dommage. Les premières nouvelles apportées dès le même jour n'annonçaient que naufrages entiers et échouemens de navires à la côte; mais la vérité éclaircie, il se trouva que les dommages que les anglais avaient essuyés, ne consistaient qu'en deux bâtimens brisés, et cinq ou six autres échoués de même grandeur, et qui pourraient être aisément remis à flot. Plusieurs berges, à la vérité, furent jetées à la côte et recueillies par les canadiens.

Au reste, ceci se passait vis-à-vis l'isle d'Orléans, et l'on ne pouvait savoir si l'orage leur avait fait plus de tort au delà de cette isle. Le fait est, que tous les navires chassèrent et se rassemblèrent en paquet, et que si le coup de vent avait duré seulement une heure en tout, peut-être les deux tiers de leur flotte auraient péri.

Le même jour au matin, par un temps très beau et très calme, (l'orage n'arriva que l'après-midi,) un vaisseau de 60 pièces de canon et deux frégates vinrent jusqu'à la Pointe de Lévi qu'ils dépassèrent, et restèrent quelque temps, comme pour examiner la situation des lieux, et ensuite retournèrent au gros de leur flotte. Vers le même matin les anglais débarquèrent à l'isle d'Orléans, aux environs de 5000 hommes. Il y avait dans l'isle, comme on l'a déjà dit, 1200 hommes, tant canadiens que sauvages, lesquels auraient sans doute pu incommoder beaucoup les anglais dans leur débarquement; surtout dans le moment de l'orage où la consternation était parmi eux; mais dès la veille l'ordre avait été envoyé par M. le marquis de Vaudreuil d'évacuer l'isle et de passer à la côte de Beauport.

On remarqua encore un même manque de mesures de n'avoir pas tenu à la côte du sud 3 ou 400 sauvages restés à Québec où ils ne

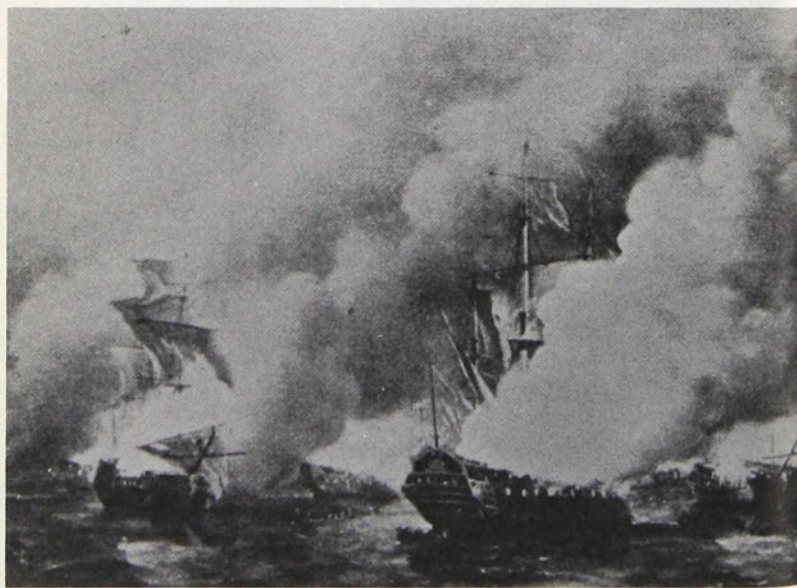
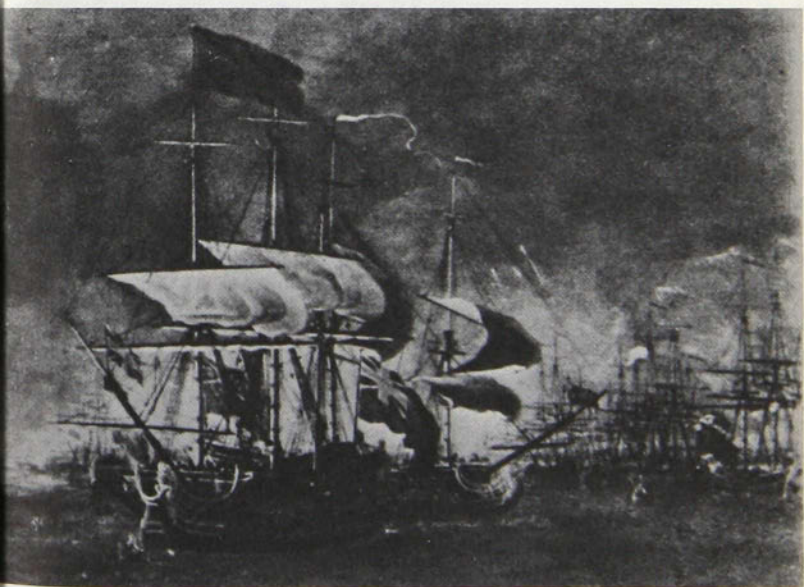


Fig. 10 L'attaque des brûlots français, le 28 juin (peinture de Samuel Scott).



faisaient que causer des désordres, lesquels auraient pu détruire aisément nombre d'anglais restés à sec, sur le rivage, par l'échouement de leurs navires.

Le 28 le vent ayant passé du nord-est à l'ouest avec violence, et toute la flotte anglaise étant encore en confusion, et les marées de nuit paraissant très favorables, on jugea que c'était le moment d'expédier des brûlots, lesquels s'ils opéraient efficacement auraient mis fin à l'entreprise de l'ennemi.

Ces brûlots au nombre de sept, composés de bâtimens de 3 ou 400 tonneaux chacun, et dont la dépense revenait à plus de 120,000 francs, étaient commandés par les capitaines marchands, les mêmes qui les avaient amenés de France.

Il fut ordonné à ces capitaines de concerter entre eux la manière de conduire leur entreprise. Ils différèrent beaucoup dans leurs sentimens; on aurait pu même appercevoir que plusieurs d'entre eux manqueraient de résolution et de courage. Enfin, leur conseil finit à 10 heures du soir, et ils se préparèrent à mettre aussitôt à la voile; mais sans avoir réglé aucun plan de conduite, d'attaque ou d'ordre à observer; seulement il était convenu que le commandant qui marcherait à la tête, donnerait, par deux coups de fusil, le signal à chacun de mettre le feu à son vaisseau.

Mais une demi-heure après être sous voile, après avoir dépassé la Pointe de Lévi, et encore à plus de deux lieues éloigné des vaisseaux ennemis, chaque brûlot étant éloigné de plus d'un quart de lieue l'un de l'autre, le commandant, homme lâche et sans caractère connu, mit le feu à son brûlot, ce que tous les autres, venant après lui, appercevant, imitèrent.

Quelques lieutenants représentèrent à leurs capitaines qu'il y avait sûrement quelque méprise; que l'on était à plus de trois lieues des vaisseaux ennemis, et que l'on brûlait les vaisseaux à pure perte; mais une terreur panique s'était emparé de tous ces capitaines, et un d'entre eux eut la tête troublée au point de se laisser sauter dans son bâtiment avec plusieurs de son équipage.

L'exemple du chef fut tellement suivi, que deux brûlots qui n'avaient point encore passé la Pointe de Lévi furent allumés, et brûlèrent pour ainsi dire dans le bassin.

Toutes les précautions que le gouverneur général avait cru devoir prendre avaient été d'envoyer à la côte du sud le procureur du roi pour examiner à quel éloignement des vaisseaux ennemis les brûlots s'enflammaient, et le désordre que cela pourrait produire. Il avait pareillement ordonné un détachement de 300 hommes pour longer la même côte, et recueillir les équipages des bâtimens qui devaient se sauver dans les canots.

Tel fut le fruit d'un objet d'une si grande dépense, et qui faisait la plus grande appréhension de l'ennemi au rapport de ses prisonniers. Avant minuit tous ces brûlots étaient anéantis, et toute la rivière couverte de la plus épaisse fumée qui dura jusqu'au jour.

Le procureur du roi rapporte que toute la flotte ennemie, (*Note*) à la vue de ce feu, quoiqu'éloigné de deux lieues, avait mis à la voile, comme pour se retirer, et que si les brûlots avaient manoeuvré, comme ils auraient dû, on aurait vu tout l'effet désiré¹².

Le jour venu, un chacun étant le témoin de l'aventure de la nuit, cria à la trahison, au crime d'état; la populace fut jusqu'à insulter le commandant de ces brûlots et demander qu'on lui fit son procès; il se rendit au château, où devant beaucoup de monde, avec autant d'insolence que de manque de respect pour le lieu où il était, prétendit se justifier par des raisonnemens d'enfans et d'homme imbecille.

M. de Vaudreuil pour mettre quelque forme à cette affaire, ordonna à tous les capitaines des brûlots de se rendre à trois heures après midi chez lui, et que là il écouterait et jugerait leurs raisons. Ils s'y rendirent, jetèrent tous la faute sur leur commandant, dont ils n'avaient fait que suivre les ordres.

Un de la troupe prit la parole et dit hautement, qu'ils étaient tous coupables et méritaient d'être punis; que si leur faute pouvait être expiée, ce n'était qu'en leur remettant un brûlot qui était resté; que tous les capitaines et leurs seconds y feraient le service de matelot, qu'ils iraient le mener au milieu de la flotte ennemie, et y laveraient

(Traduction.) (*Note*.) — *Fausseté des plus flagrantes. Le Centurion et le Sunderland furent les seuls vaisseaux qui mirent à la voile. Les grands brûlots de l'ennemi passèrent tout près de moi et de la Diane, et nous restâmes à l'ancre, pendant que nos chaloupes touèrent les vaisseaux de l'ennemi en feu en dehors de notre flotte.*

leur honte, soit par leur mort, soit par quelque dommage notable dans cette flotte. On applaudit au beau discours, et ce fut toute la suite qu'eut cette affaire si honteuse pour la colonie.

Du 1^{er} au 3^e Juillet.

Les anglais voyant par la quantité de la perte de nos brûlots manqués, que tous leurs dangers à cet égard étaient passés, s'avancèrent en grand nombre de voiles de toutes grandeurs, jusqu'à la Pointe de Lévi, et quatre de leurs frégates entrèrent dans le bassin hors de la portée du canon de la ville. Dès le même jour ils firent un débarquement à la pointe de l'isle d'Orléans, et y formèrent un grand campement.

La vue d'une si prompte approche fit voler au camp tous les généraux, à la réserve de M. de Vaudreuil, dans la crainte que dans la nuit même ils ne fissent quelques tentatives.

Le jour suivant on vit la rivière couverte d'un nombre de bateaux, allant de l'isle d'Orléans à la Pointe de Lévi, et sur cette dernière partie débarquèrent un gros de monde qui prit poste à l'église et dans les maisons des environs. Une cinquantaine de canadiens qui étaient passés le matin de ce côté là pour ramasser quelques bestiaux, qu'on n'avait pas eu le temps encore de faire venir à la ville, se trouvèrent à la portée de quelques détachemens anglais sur lesquels ils tirèrent à la faveur des bois où ils se trouvaient cachés. Deux ou trois cents sauvages coururent de la ville pour soutenir ce feu, et obligèrent les anglais de rejoindre leur gros à l'église.

Sur les nouvelles qui arrivèrent de leur succès, M. de Vaudreuil jugea à propos de les renforcer de 1000 à 1200 hommes, canadiens ou sauvages, sur la représentation que tout le monde lui fit, que cette partie étant très boisée, c'était le terrain naturel des sauvages et des canadiens, et que sûrement ils déferaient les anglais, quelque nombreux qu'ils fussent. Mais sur ces entrefaites, les sauvages ayant amené un prisonnier de ce lieu là, on apprit de lui que la descente à la Pointe de Lévi n'était qu'une ruse, et que dès la nuit même, avec 10,000 hommes ils en devaient faire une à Beauport. Sur cette nouvelle on contremanda aussitôt le détachement, et M. de Vaudreuil partit pour le camp avec tout ce qu'il put amener de la ville; et toute la nuit on fut sous les armes, soit au camp, soit à

la ville, et l'ennemi ne parut point. Le lendemain des sauvages de la ville étant retournés à la Pointe de Lévi, fusillèrent encore sur les anglais. M. de Vaudreuil voulut réparer la faute de la veille, et recommanda le même détachement. Pendant que les ordres relatifs à cela se donnaient, l'envie lui prit de revenir en ville et de faire requestionner le prisonnier. Celui-ci persista dans la première déposition, et dit que si la descente ne s'était point faite la nuit précédente, elle se ferait la suivante, et que tous les ordres avaient été donnés en conséquence; même aventure que la veille: le détachement contremandé, le monde se rendit au camp, et passa la nuit sous les armes aussi inutilement.

Le lendemain on crut, au moyen des télescopes et des rapports des sauvages et des canadiens revenus de la Pointe de Lévi, que les anglais avaient débarqué de ce côté là au moins 5,000 hommes, beaucoup d'artillerie, et que leur dessein en apparence était d'élever des batteries à l'opposé de la ville, et comme leur force ne montait guères qu'à 1,000* hommes, il fallait que le camp dans l'isle d'Orléans fut très dégarni; ce que l'on crut aussi reconnaître avec les télescopes. En conséquence de ces observations on forma le dessein de faire passer la nuit à l'isle d'Orléans 5000 hommes, sauvages, canadiens et troupes réglées, dans la persuasion, qu'à la faveur des bois, on parviendrait à l'enlever: mais le gros temps qui survint suspendit ce projet.

Durant ces intervalles il y eut quelques coups de canon tirés entre les frégates anglaises et nos chaloupes canonnières, ce que celles-ci firent sans ordre, ainsi que sans succès, au mécontentement de tout le monde, sur ce qu'elles éventaient le secret de leur existence avant l'occasion favorable, et ce que les anglais auraient pu ne pas reconnaître.

Il ne parait pas que la fusillade de trois jours de suite, à la côte de Lévi, ait produit d'autre effet que 4 de nos sauvages de blessés, et 40 ou 50 tués, blessés et pris prisonniers du côté des anglais. Mais il est très visible que s'il y avait eu dans l'isle d'Orléans et à la Pointe de Lévi, 5 ou 600 canadiens et sauvages de chaque côté, ils auraient pu au moment de la descente, ou au moment où les anglais

* Il y a une erreur dans ce nombre; l'auteur a évidemment voulu dire 10,000 hommes, mais a oublié un zéro.

pénétraient dans les bois, en tuer un très grand nombre, et peut-être les défaire tous entièrement; surtout si l'on considère que ce n'étaient que des troupes réglées qui marchaient à rang et file serrés, et n'osaient s'engager partout où le bois leur paraissait un peu épais.

Répétition de la même faute faite à l'isle aux Coudres, à l'autre pointe de l'isle d'Orléans, lors de leur premier débarquement.

Du 3 au 5 Juillet.

Le détachement projeté, pour être envoyé à l'isle d'Orléans enlever le petit nombre d'anglais qu'on y supposait, n'eut pas lieu: toujours fondé sur la crainte où l'on était que pendant ce temps là même les anglais pourraient faire leur descente à Beauport, que l'on se trouverait obligé d'employer pour cet objet au delà d'un gros de monde plus utile alors, et qu'en un mot on se rendrait responsable de l'événement. Comme toutes les troupes étaient assemblées sur la côte de Beauport, et que la ville était réduite à ses propres forces, si médiocres, que l'ennemi l'aurait pu enlever par un coup de main, s'il avait été instruit de sa situation, il était à craindre que les anglais, maîtres de la côte de Lévi, pourraient s'avancer sur les hauteurs au dessus de la ville, en remontant la rivière, et de là reconnaître la situation du terrain, le voir dégarni de monde et peut-être former le dessein de tourner la place de ce côté là, quoique tout le pays parût boisé. Pour y obvier, on résolut d'y envoyer 300 canadiens à l'endroit appelé l'Anse des Mères¹³, camper avec une quantité de tentes assez considérable pour faire juger qu'ils étaient trois fois plus nombreux, ce qui ne pourrait manquer de tromper les anglais.

Durant ces entrefaites l'amiral anglais envoya par une chaloupe avec pavillon bleu, une lettre pour M. de Vaudreuil, dont la teneur était: que dans quelques prises que les vaisseaux avaient faites, il s'était trouvé des dames de la colonie, lesquelles par une considération pour leur sexe, il était prêt à lui renvoyer, s'il voulait l'agréer.

Il y avait lieu de croire que c'était peut-être un prétexte en même temps pour envoyer quelque ingénieur déguisé en matelot, pour reconnaître de plus près la force de la ville; ce qu'ils ne purent effectuer, car d'aussi loin qu'on les aperçut on dépêcha une chaloupe à leur rencontre, qui les fit rester au large et prit la lettre.

Le même jour M. de Vaudreuil fit réponse, accepta l'offre du général, je dis amiral anglais, et lui marqua que les jeunes prisonniers faits à l'isle aux Coudres étaient en parfaite santé; qu'il avait donné ordre pour que rien ne leur manquât, et qu'il donnerait des ordres pour les renvoyer à leur bord, aussitôt qu'il serait certain du départ de la flotte.

Le lendemain on s'envoya de part et d'autre des chaloupes pour porter et prendre les dames en question, et il se fit à cette occasion de part et d'autre plusieurs actes de politesse et de courtoisie¹⁴.

Le même jour on vit les quatre frégates mouillées à l'entrée du bassin, se porter en avant du côté du sault Montmorency, à la portée du canon de terre, endroit, où jamais vaisseau français, même marchand, de la plus petite grandeur n'avait osé aller mouiller, tant on connaissait peu la sonde à une demi-lieue même de Québec.

On remarqua que de leurs gros vaisseaux, il y en avait un qui était parti de la Pointe de Lévi pour descendre la rivière, tandis que tous leurs vaisseaux de toutes grandeurs se rassemblaient en force dans cet endroit là.

On remarqua aussi qu'ils construisaient de forts retranchements à la Pointe de Lévi, et qu'ils faisaient de petits postes retranchés en avant, vis-à-vis de la ville, tandis que d'un autre côté leur camp à l'isle d'Orléans, grossissait chaque jour à vue d'œil.

Alors, tout ce qui se trouva d'hommes dans la ville fut mis en compagnie, dont il y en eut une de réserve composée des plus notables marchands, destinée à la garde du gouvernement et des postes intérieurs de la place; une autre composée d'ouvriers, destinée à empêcher les incendies et à faire les travaux qui se présenteraient.

Toute l'artillerie de la place, dont le nombre excédait plus de 200 bouches à feu, était servie par des matelots campés sous des tentes, chacun auprès de sa batterie; — c'était aussi dans ces matelots qu'on mettait la plus ferme défense de la ville.

Toutes les portes de la place furent barricadées et condamnées à forfait, à la réserve de celle de l'intendance qui communiquait à l'armée; et comme dès ce jour là on n'entraît plus dans la place, on donna à tous les hommes la ration de soldat, et il ne restait plus que les femmes qui recevaient chez les boulangers du pain en payant, à raison d'un quarteron chaque tête.

Il est à remarquer que depuis le 28 juin jusqu'à ce jour-ci, on a passé toutes les nuits sous les armes, soit au camp ou à la ville, dans la crainte que chaque nuit ne fût celle du débarquement, et que l'on donnait dans la place trois mots d'ordre: le mot de terre, le mot de mer, et un pour les sauvages dont la ville était toujours pleine, quoiqu'on fit tout son possible pour les obliger de se tenir au camp¹⁵.

On peut observer encore, que malgré les grandes fatigues, des pluies et des orages continuels, on ne voyait personne tomber malade et que tous les hôpitaux ensemble n'en avaient pas deux cents.

La disposition du camp était ainsi:— L'armée tenait environ cinq grands quarts de lieue le long du rivage; sa gauche, composée d'un grand corps de canadiens, à un quart de lieue du Sault de Montmency en face de la pointe de l'isle d'Orléans sous les ordres de

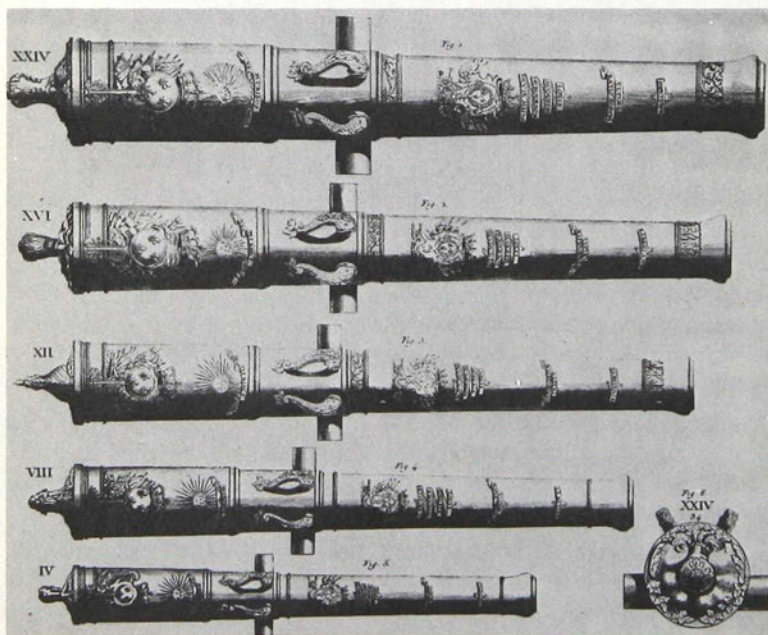


Fig. 11 Planche tirée de l'encyclopédie de Diderot. Les chiffres romains indiquent les calibres.

M. le chevalier de Lévi, maréchal de camp. Sa droite commençait à une petite demi-lieue de la rivière Saint Charles, composée d'un autre gros de canadiens, d'abord sous les ordres de M. Dumas, major général de la colonie, mais ensuite sous ceux de M. de Bougainville, faisant le service de colonel.

Le bataillon des troupes de terre campé dans le centre; derrière elles, à leur gauche, M. de Montcalm; à leur droite M. de Vaudreuil et l'intendant, avec tous les vivriers et les gens d'affaires: les sauvages dispersés de tous côtés, ainsi que bon leur semble, n'étant subordonnés à aucune discipline.

En front de chaque corps campé étaient des redoutes au bord du rivage, avec quelques pièces d'artillerie, et les intervalles de l'une et de l'autre occupées par des redans et des fossés.

Du 5 au 10 Juillet.

Pendant tout ce temps là, il a paru, par la manœuvre des anglais, que leur dessein était de nous tromper et de nous cacher le véritable lieu de leur descente. Il était difficile de juger où ils avaient plus de monde, à l'isle d'Orléans ou à la Pointe de Lévi. Dans ce dernier endroit on les observa pendant deux ou trois jours porter un grand nombre de fascines vis-à-vis de la ville, et lever des retranchemens ou des redoutes, et travailler à une batterie à l'endroit le plus près de la côte. On tira des canons et des mortiers de la place; mais quoique les coups portassent presque tous, il ne paraît pas qu'ils en fussent beaucoup incommodés, à raison de l'éloignement pour pointer juste.

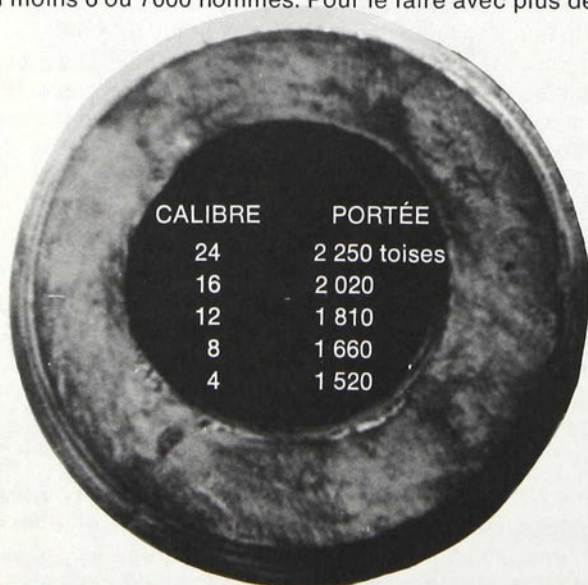
Le 5 au soir quelques berges anglaises ayant paru vis-à-vis du Sault de Montmorency, des sauvages campés à la gauche de notre armée se jetèrent à l'eau avec leurs canots, leur donnèrent la chasse, et en prirent une après avoir tué tous ceux qui étaient dedans; poursuivant les autres jusques au rivage même, où le grand nombre de troupes qui vint, les fit reculer à leur tour.

La batterie flottante de nouvelle invention, dont on a parlé, montée de 14 pièces de canon, dont deux de 24, six de 18, et le reste de 12, tira en même temps sur ces berges, et des frégates très avancées de ce côté là. La force de son canon étonna sans doute les anglais, puisqu'ils firent avancer aussitôt cinq vaisseaux, dont deux étaient

de force, et cannonèrent pendant très long temps la machine, mais sans aucun effet.

Le 6, on vit une frégate et un sneau¹⁶ anglais s'engager dans le canal du nord, et pénétrer à plus d'une lieue et demie au delà du Sault de Montmorency; ce qui surprit extrêmement nos pilotes, ayant toujours avancé qu'il n'y avait point d'eau, même pour un bâtiment de dix tonneaux. Ce jour là il nous vint un transfuge de l'isle d'Orléans à la nage; il assura que le dessein des anglais était de débarquer du côté du nord, et au delà du Sault de Montmorency.

Effectivement, on vit aller à l'endroit de ces frégates une quarantaine de bâtimens plats, et l'on jugea que ce n'était encore qu'une diversion. La nuit suivante les anglais firent approcher du Sault de Montmorency une galiote à bombes, et toute la nuit tirèrent des boulets et des bombes sur le camp de notre droite, qui obligèrent les canadiens à se retirer dans un endroit moins exposé. Pendant cette nuit là même, ils firent leur débarquement à la pointe du nord, avec au moins 6 ou 7000 hommes. Pour le faire avec plus de secret,



CALIBRE	PORTÉE
24	2 250 toises
16	2 020
12	1 810
8	1 660
4	1 520

Fig. 12

ils avaient fait faire le grand tour de l'isle à leurs bateaux, et lorsqu'ils furent rendus à l'endroit de la frégate et du sneau, ils effectuèrent leur descente vers le matin. Un parti de sauvages avec quelques canadiens ayant passé le sault, rencontrèrent un parti de cent hommes de coureurs de bois anglais, les défirent et les poursuivirent jusqu'à un gros de monde qui s'était déjà avancé dans les bois. Les nouvelles qui en furent apportées au camp, firent connaître le grand nombre des anglais débarqués, et même qu'ils avaient de l'artillerie avec eux. Dès l'après-midi M. le chevalier de Lévi avec tout son camp d'environ 3000 hommes, canadiens, passa le Sault, et se jeta dans le bois, dont tout cet endroit est presque couvert.

Depuis que les mortiers de la place eurent tiré au delà de la rivière, sur la Pointe de Lévi, la plupart des vaisseaux anglais à l'entrée du bassin, étonnés sans doute de leur grande portée, reculèrent de beaucoup, et se placèrent le plus près de terre qu'ils purent, du côté de l'isle d'Orléans.

Un courrier arrivé du bas de la rivière, pendant ce temps là, rapporta qu'il avait vu trente voiles dont il ne put pas dire la grandeur, et que l'on jugea être des vaisseaux d'approvisionnement pour les anglais.

Ce jour là, au matin, un transfuge passa de la Pointe de Lévi dans un canot à la ville. Il confirma que les anglais étaient débarqués au nombre de plus de 6000 hommes, au delà du Sault de Montmorency, qu'il n'était resté que peu de monde à la Pointe de Lévi, et que leur batterie vis-à-vis de la place serait de quatre mortiers et de plusieurs pièces de canon.

Le 11 au matin, les anglais parurent campés sur la hauteur, au bord du Sault de Montmorency en nombre aussi considérable qu'il a été dit. Ils détachèrent plusieurs fouilleurs de bois, qui rencontrèrent nos sauvages, dont ils furent repoussés.

On s'aperçut ce jour là d'un mal qui durait déjà depuis long temps: la désertion des canadiens; soit par timidité ou le peu d'habitude qu'ils ont à la constance, et de rester long-temps dans l'inaction, campés dans une plaine. Les mesures qu'on prit à cet égard, servirent à arrêter le progrès du mal.

En même temps tout le monde vit clairement l'ennemi, avec plusieurs attelages de bœufs, charier les mortiers et les canons à la

batterie vis-à-vis de la place. L'alarme fut très grande; tout le monde crut voir dès la nuit suivante toute la ville en cendres, et point d'abri où se mettre contre la bombe. Alors se renouvelèrent les plaintes faites déjà tant de fois sur ce qu'on avait laissé tranquillement établir l'ennemi dans cette partie qui était toute boisée. Les notables des marchands et des plus intéressés à la conservation des maisons, se rassemblèrent et résolurent d'envoyer dès le même jour des députés à M. de Vaudreuil, pour lui représenter les dangers auxquels ils allaient être exposés, et lui demander la grâce de leur donner un détachement de son armée, auquel se joindraient tous les gens de bonne volonté de la ville pour passer la nuit de l'autre côté et surprendre, avant la pointe du jour, les anglais que l'on savait être en petit nombre; et que si l'on était assez heureux de réussir, on sauverait la place en détruisant l'artillerie, et en enclouant le canon. M. de Vaudreuil prit enfin sur lui de consentir à cette expédition. Le détachement fut nommé et mis sous les ordres de M. Dumas; mais les ordres ayant été donnés trop tard, on ne put pas pourvoir aux vivres, et l'expédition n'eut point lieu pour cette nuit; elle fut remise à la suivante, et pour qu'elle se fit avec toute la célérité possible, le détachement qui était composé de 1200 hommes, dont quelque peu de troupes réglées, le reste de canadiens et sauvages, fut coucher à une lieue de demie au dessus de la ville dans les bois de Sillery, à l'endroit où il devait traverser le fleuve, pour n'être point aperçu des anglais.

Le même jour une partie de l'armée campée à Beauport, fit un mouvement pour présenter un front plus étendu en face du Sault de Montmorency, et être plus à portée de les inquiéter au passage dès qu'ils le tenteraient.

On put s'apercevoir dans ce temps là de quelques petites mésintelligences entre tous les officiers chargés de quelques détails ou parties principales, par l'ignorance des règles et des ordonnances militaires; chacun voulant être maître absolu dans son détail, et s'exempter des formes du service.

Ce jour là arriva encore un transfuge qui ne déclara rien que ce que les précédens avaient déjà dit; si non, qu'il n'y avait plus personne à l'isle d'Orléans, et que leur principal dépôt en fait de munitions était dans le retranchement fait à l'église de la Pointe de Lévi.

Le 12 au soir tous les arrangements et toutes les précautions étaient prises, pour faire réussir le gros détachement qui devait passer à la Pointe de Lévi. Il était composé de 1500 hommes de toutes espèces de troupes. Tous marquaient la meilleure volonté et la plus grande ardeur; ils allaient pour attaquer et surprendre un nombre moins considérable; chacun était sur les hauteurs pour en voir le succès. Il traversa le fleuve une lieue et demie au dessus de Québec, et débarqua sans être aperçu. Après qu'on eut marché quelque temps, des hommes de la queue voulant gagner la tête, prirent sur les côtés par dedans le bois, et lorsqu'ils revinrent à rejoindre le



Fig. 13 Boulet anglais fiché dans un mur de la maison Charest, rue Saint-Pierre, près de la place Royale.

gros, des écoliers les prirent pour des ennemis, et les fusillèrent. Il y eut un homme tué et deux blessés. Sur cette fusillade une terreur panique s'empara de tous les canadiens; par les vives représentations des officiers ils parurent reprendre courage et se remirent à marcher, mais lorsqu'ils furent arrivés à une * de la redoute qui couvrait la batterie, qui faisait l'objet de leur mission, la terreur les reprit, et rien ne fut capable de leur ranimer le courage; ni les prières, ni les menaces des officiers. Nombre jetèrent leurs fusils et leurs haches, et se mirent à courir pour gagner les bateaux, et à six heures du matin tout le détachement avait repassé le fleuve, aux deux hommes près qui avaient été tués dans la méprise.

Cette déroute honteuse¹⁷ et volontaire jeta la ville dans les plus grandes frayeurs, et dans une espèce de désespoir. La même nuit, vers les neuf heures, la batterie de la Pointe de Lévi commença son début¹⁸. Elle parut être composée de cinq mortiers et six pièces de canons qui faisaient trois décharges à chacune. Toutes les bombes étaient dirigées sur la haute-ville, dans les lieux où paraissaient les plus grands bâtimens, et les amas les plus considérables de maisons, changeant à chaque volée de point de mire. Le jour étant venu, ils continuèrent la même manœuvre, ce qui faisait voir que c'était moins les batteries qu'ils voulaient démonter, qu'effrayer le peuple; aucun quartier de la ville ne se trouva à l'abri d'un feu si terrible; tout le monde fut obligé de sortir de sa maison et de se réfugier sur le rempart du côté de la campagne; et lorsque le jour fut venu, les portes furent ouvertes, et on vit les femmes et les enfans s'enfuir par bandes à la campagne; le dommage parut très considérable dès cette première nuit.

Dans le même temps que la batterie de la Pointe de Lévi commença, une galiote qui s'était avancée tira pareillement des bombes sur la ville; mais par l'éloignement, aucunes ne s'y rendirent, ce qu'ayant aperçu et n'osant avancer de plus près, elle discontinua son feu et se retira.

Il est à remarquer que depuis neuf heures du soir jusqu'à midi, il fut tiré plus de 300 bombes, qu'il n'y a eu personne de blessé, ce qui prouve que la désertion des maisons était générale¹⁹.

* Il y a ici quelques mots de passés dans le manuscrit, c'est probablement les mots «petite distance.»

Du 15 au 20 Juillet.

La batterie de la côte de Lévi ralentit de beaucoup son feu, ne tira presque plus son canon, et n'envoyait qu'une bombe de demi-heure en demi-heure; en revanche les deux armées campées des deux côtés du Sault, Montmorency, se faisaient l'une sur l'autre, un feu considérable de leur artillerie.

On crut appercevoir que l'ennemi élevait une seconde batterie au-dessus de la première, et en face de l'endroit de la ville où étaient les magasins à poudre. Aussitôt on prit le parti de les vider et d'éparpiller les poudres dans les faubourgs St-Louis et St-Jean.

Dès le commencement on avait obligé le peuple d'évacuer tous les faubourgs, d'entrer à la ville ou de se retirer à la campagne, mais l'effroi des bombes les fit retourner chez eux, et rendit dans un instant la haute-ville presque aussi déserte que la basse; entre autres les dames hospitalières et les dames Ursulines, chez lesquelles on avait fait un grand projet d'établissement pour un hôpital, abandonnèrent leurs maisons, et la ville se trouva dès cet instant sans hôpital, ni aucune possibilité d'y en avoir. L'hôpital-général, à une petite demi-lieue de la ville, devint le seul, et l'on établit à la porte de la ville, dans un faubourg, un entrepôt pour y recevoir les blessés et les malades, et delà les faire passer à l'hôpital-général.

Le mouvement et l'inquiétude ne furent pas moins considérables sur d'autres objets. On avait renfermé dans la maison des pères Jésuites, et d'autres maisons religieuses, la plupart des effets du magasin du roi; entr'autres les farines. Les maisons devenant le but des bombes, sur lesquelles la plus grande partie tombait, il fallut songer à les en retirer et les rapporter dans les magasins, où elles auraient toujours dû rester; où l'ennemi n'aurait pu les insulter qu'après avoir défait l'armée de Beauport, et dans ce cas là la ville tombait aussi bien que ces magasins en son pouvoir.

Le 16 la batterie de Lévi qui, jusques là, n'avait fait que des dommages peu considérables à la ville, fit ce jour là des ravages infinis; plusieurs maisons furent écroulées, et le feu prit au centre de la ville et consuma entièrement 5 à 6 des plus belles maisons. Les ennemis cherchèrent à accroître le feu, en redoublant celui de toutes les pièces de leur batterie. La moitié de la ville aurait été réduite en

cendres, et quantité de monde aurait péri, si le lieutenant du roi, contre les défenses du gouverneur-général, n'avait enfin ordonné à toutes les batteries de tirer sur celle de l'ennemi. Elles le firent avec tant de succès que son feu cessa sur le champ, et fut très mal servi la nuit suivante, ce qui facilita le moyen d'arrêter le progrès des flammes. La perte la plus à regretter dans cet incendie fut, sans doute, 1200 minots de grains; denrées extrêmement précieuses au temps où l'on était.

Plusieurs personnes aussi, ce jour là, furent écrasées par les bombes. Pendant ce temps là, l'armée ennemie, campée au delà du Sault avec la gauche de la nôtre, campée vis-à-vis, se firent un feu sans discontinuer nuit et jour de canons et mortiers. Le nombre de ces derniers était égal de part et d'autre, mais les anglais avaient beaucoup plus de canons et de plus fort calibre. Le danger de notre position dans cette partie devenant très sérieux, et de grande conséquence par le nombre d'hommes qui étaient tués ou blessés, il fut décidé que toute l'armée y passerait, et que l'aile gauche serait relevée.

Durant cet intervalle on vit le nombre des vaisseaux anglais s'accroître et s'avancer à l'entrée du bassin à la portée du canon, jouissant du spectacle du feu de l'artillerie des deux armées sur leur droite, et de celui de leur artillerie et de la place sur leur gauche.

Par l'accident du feu et la chute continuelle des bombes, tous les fours de la ville cessèrent; l'on se trouva réduit à manger du biscuit, en attendant qu'on eût construit de nouveaux fours dans un des faubourgs de la ville.

La guerre paraissant tirer en longueur contre le gré et le gout des canadiens, qui, accoutumés à faire ce qu'ils appellent «coup» et revenir chez eux, c'est-à-dire, des campagnes de 15 jours ou trois semaines, manifestaient tous les jours un dégoût, suite naturelle de leur inconstance, désertaient à toute occasion malgré les remèdes qu'on y pouvait apporter.

La nuit du 18 au 19 le feu de la batterie contre la ville étant fort modéré, deux gros vaisseaux anglais, avec quelques petits bâtimens, hasardèrent de passer la ville en remontant le fleuve. Un de ces bâtimens de soixante canons passa heureusement, et ne fut aperçu

que lorsqu'il ne fut plus temps de tirer dessus; l'autre * rasant de trop près la pointe, échoua sur la Pointe de Lévi. *Pas vrai †* Mais vingt-quatre heures après les anglais le ramenèrent au milieu de leur escadre, sans qu'il parut avoir souffert aucun dommage. A la première connaissance qu'on eut de la manœuvre de ces vaisseaux, l'alarme fut dans la ville; on battit la générale, et l'on crut que c'était une attaque que l'ennemi allait faire à la place. Le jour venu on reconnut que c'était un vaisseau de ligne avec quatre petites barques. Ils se mouillèrent à l'Anse des Mères, environ une demilieu au dessus de la ville.

La nouvelle portée au camp, il en vint 600 hommes et quelques sauvages pour garder la côte au-dessus de Québec. Le même jour on y fit marcher de la place quelques pièces de canons et un mortier; mais lorsqu'ils furent prêts, et qu'ils tirèrent, la manœuvre des vaisseaux était de lever l'ancre et de monter ou descendre, au gré de la marée, et par ce moyen s'éloigner de ce feu, sans en recevoir aucun tort.

À l'endroit de l'Anse des Mères était une petite barque qui avait été armée en brûlot, mais qui n'était pas perfectionnée lorsqu'on avait envoyé les autres; dès le matin les anglais tirèrent dessus quelques coups de canon, et n'y voyant personne, ils y envoyèrent leur canot et y mirent le feu.

Il se trouvait pareillement au même endroit, 5 à 6 de nos chaloupes canonnières, qui s'éloignèrent et qui ne sauvèrent point ce brûlot; ce qu'elles auraient pu faire, parce qu'elles n'avaient point d'ordre.

Du 20 au 25 Juillet.

Le 20 pendant le jour, on aperçut de la ville que les anglais portaient par terre sur la Pointe de Lévi plusieurs berges. Sur cette découverte, on renforça de 600 hommes encore le premier détache-

* (Traduction.) C'était le navire de Sa Majesté la Diane; pendant une nuit très obscure un bâtiment canonnier fut le heurter, et en amenant pour laisser passer le Sunderland devant lui, il eut le malheur d'échouer. Il fut cependant relevé. — Note dans le manuscrit.

† Les mots «pas vrai» sont d'une autre main, en apparence, que de l'auteur du Journal.

ment envoyé sous les ordres de M. Dumas, pour empêcher toute descente au dessus de Québec.

La nuit qui suivit ce jour là fut remarquable par la quantité de bombes que l'ennemi tira à la plus grande portée, en sorte que quelques unes passèrent le rempart de la place: sur l'avis sans doute, qu'ils avaient eu, que toutes les milices étaient retirées dans ces extrémités, et campées tout le long du rempart au dedans de la place.

Le 21 on eut la nouvelle qu'avec les berges qu'ils avaient transportées, ils avaient envoyé un détachement jusqu'à la Pointe aux Trembles²⁰, qui s'était emparé de l'église et des maisons voisines; mais la nuit on partit, sans avoir fait aucun dommage aux habitans effrayés, et rendit inutile la marche d'un détachement qu'on y envoyait pour les repousser.

Au moyen de ce vaisseau de force, remonté au-dessus de la ville, leurs berges avaient une place de retraite assurée, et pouvaient faire à toute heure des courses sur les deux rives, et se rendre maîtres de toute la navigation du fleuve, en attendant qu'ils fissent peut-être dans cette partie là, le vrai débarquement de toute leur armée: ce qui leur devenait possible. Il y eut dans cet intervalle plusieurs de nos soldats désertés du côté des anglais; il nous vint réciproquement plusieurs déserteurs de leur part. Le rapport de ces déserteurs, ainsi que leur manœuvre, nous fit connaître qu'ils ne comptaient venir à bout de leur entreprise, qu'en lassant la constance du canadien; qu'en menaçant plusieurs lieux à la fois, et qu'étant toutes troupes réglées, ils croyaient n'avoir rien à craindre tant qu'ils éviteraient les bois et formeraient des retranchements à mesure qu'ils s'établiraient dans de nouveaux endroits.

Ainsi dès lors, ils avaient du monde en quatre endroits; au Sault de Montmorency, où était le corps le plus considérable; à l'isle d'Orléans, à la Pointe de Lévi, et sur la rivière au-dessus de Québec.

L'on ne saurait disconvenir que le peuple, voyant toujours toutes nos forces réunies dans un point, occupé uniquement de la défensive, ne fut intimidé, en voyant d'un autre côté les anglais beaucoup moins nombreux, se partager et faire plusieurs entreprises hardies sans trouver aucun obstacle.

Le grand nombre de bombes tirées sur la ville, produisit à la fin de grands dommages; quantité de maisons étaient déjà écrasées; plu-

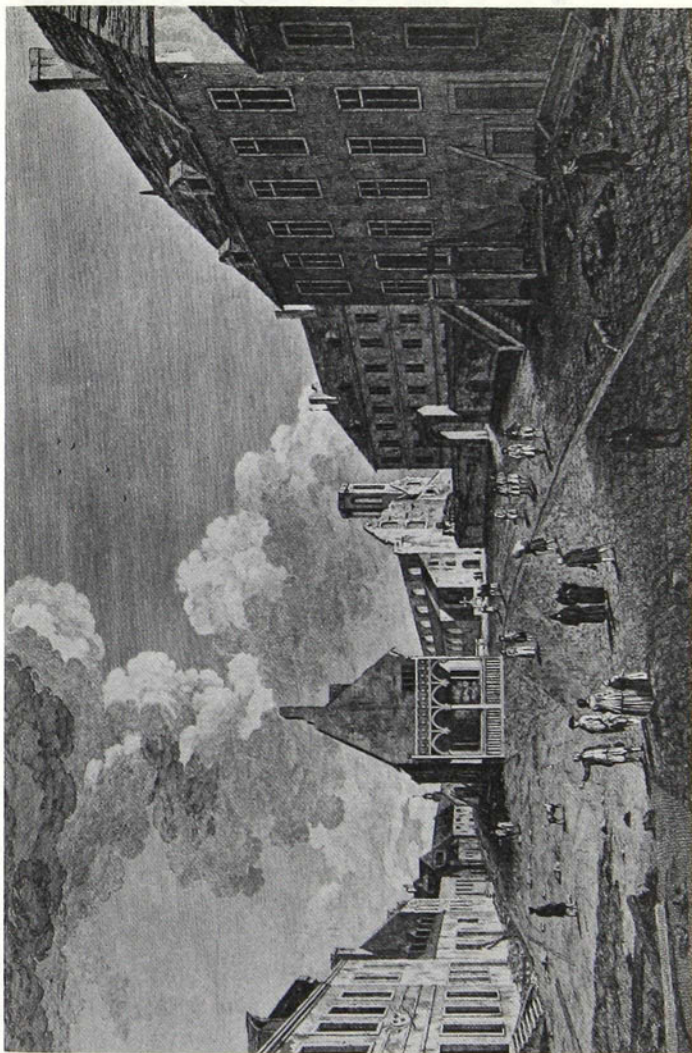


Fig. 14 La côte de la Fabrique. Dessin de Richard Short. Au fond, la cathédrale; à droite, le collège des jésuites; la maison à galeries, au centre, existe toujours.

sieurs personnes tuées ou blessées, et le feu communiqué en plusieurs endroits.

Pendant ces désordres le monde qui défendait la place, se changea presque en autant de voleurs. À peine une bombe avait-elle brisé une porte, ou les fenêtres d'une maison pendant la nuit, qu'elle était pillée ou dévastée. Pour arrêter ce désordre on publia une ordonnance de peine de mort contre le voleur, et pour effrayer plus par la menace que par la réalité de la punition, on dressa une double potence près des remparts.

L'armée ennemie restait toujours fixe sur le Sault de Montmorency, envoyait continuellement quelques partis dans les bois, qui ne manquaient pas de rencontrer nos sauvages, et prenaient la fuite à leur première vue.

Les anglais tentèrent plusieurs fois de jeter un pont, soit au bord de la chute, soit au sud, à la faveur d'une grande artillerie qui tirait sans discontinuer; mais ils ne l'effectuèrent point, quoiqu'on ne leur opposât que de petites gardes avancées.

Le 21 pour profiter de l'avantage qu'ils avaient gagné en faisant remonter un vaisseau de force au-dessus de Québec, et qui faisait dans ce lieu l'effet d'une citadelle, ils firent remonter un détachement de 300 hommes dans des berges jusqu'à la Pointe aux Trembles, qui prit l'église pour sa place d'armes. Ce détachement était guidé par le sieur de Robeau, un des ôtages du fort de la «nécessité», qui avait réussi à s'évader.

Le but de ce détachement était de détruire, le long de la rivière, tout ce qu'il trouverait de canots et de bateaux, et de découvrir les lieux où l'on avait fait des magasins de vivres et de poudre, dont ils avaient été instruits, soit par les prisonniers qu'ils avaient faits, ou par les déserteurs qui leur étaient venus.

Le détachement passa près d'un jour entier à la Pointe aux Trembles, prit quelques provisions fraîches, emmena avec lui une centaine de femmes, avec leurs enfans, sans faire aucun dommage.

Le lendemain, le commandant de vaisseau envoya dire au commandant de la place, qu'il allait lui rendre toutes les femmes prises la veille, et demanda en même temps une suspension d'armes de six

heures, pour pouvoir faire descendre par la rivière ses malades et ses blessés, et les envoyer à leur hôpital dans l'isle d'Orléans. L'une et l'autre propositions furent acceptées. Les femmes furent débarquées à l'Anse des Mères, et l'on suspendit toute hostilité.

L'expédition du détachement fit voir, mais trop tard, la faute qu'on avait faite d'envoyer si haut nos frégates, et que par leur éloignement l'une et l'autre des rives du fleuve étaient exposées à l'insulte des berges anglaises, sans qu'il fût possible de s'y opposer.

La nuit suivante du 22 au 23, fut remarquable par les horreurs d'une quantité prodigieuse de bombes, qui tomba sur la ville, qui mit le feu en deux ou trois endroits, mais qu'il fut impossible d'éteindre, devint un incendie affreux, consuma tout le centre de la place, et la cathédrale y périt entièrement.

On remarqua qu'ils changèrent la portée de leurs bombes; d'abord ils les tiraient toutes dans le gros de la place, mais instruits par les lettres qu'ils prirent sur les femmes qu'ils avaient faites prisonnières, où ils virent les nouvelles de ce qui se passait en ville, ils les dirigèrent dans la plus longue portée, jusque sur les faubourgs où le peuple s'était retiré.

Le 23 au matin, persuadés sans doute que le ravage de leurs bombes, et la violence de l'incendie avait fait retirer tout le monde de leurs postes, ils levèrent l'ancre de leurs vaisseaux, mirent toutes leurs voiles dehors, pour passer au delà de la ville, et joindre celui qui y était déjà. Mais aussitôt qu'ils furent à la petite portée de canon, toutes les batteries jouèrent sur eux, ce qui obligea les vaisseaux de virer de bord, et de retourner au lieu dont ils étaient partis.

Le 24 il y eut encore une suspension pour laisser aux anglais la liberté de faire passer leurs malades à l'isle d'Orléans; mais cette suspension n'était qu'entre la ville et la batterie et la Pointe de Lévi seulement. La nuit qui suivit ne fut pas moins affreuse que celle d'aparavant, par la quantité de bombes et de pots à feu qu'ils jetèrent, tous dirigés sur le faubourg St-Jean, où ils avaient sans doute appris que s'étaient retirés presque tous ceux qui avaient quelques détails dans le service relatifs à la place. Le feu prit même dans un endroit, mais il n'y eut aucune suite.

On ne peut s'empêcher de dire ici en passant, l'étonnement et la surprise, le découragement même de tout le monde généralement, de voir l'inaction de notre armée, toute rassemblée derrière ses retranchemens à Beauport, tandis que celle de l'ennemi moins nombreuse d'un cinquième, et d'un quart, était divisée en quatre corps, et semblait bloquer la ville et l'armée, faisait des partis, les envoyait dans les bois, s'aguerissait à la nature du pays et augmentait chaque jour de hardiesse et de confiance par le peu d'obstacles qu'il trouvait; tandis que de notre côté on avait perdu tous les avantages que le pays nous donnait, et qu'il eut été aisé de tenir partout l'ennemi inquiet avec un corps de 2000 hommes, dont l'absence n'aurait pu nous affaiblir, et qui aurait excité l'émulation guerrière, par les petits avantages qu'il n'aurait pas manqué de remporter à la faveur des bois. Il y avait au camp plus de 900 sauvages campés, qui refusaient de marcher, parce qu'on ne joignait pas à eux un nombre de français égal au leur; ils restaient ainsi oisifs, consommant nos vivres, ou courant nos campagnes, où ils faisaient plus de dégâts que l'ennemi même n'en aurait fait.

Du 25 au 27 Juillet.

Il y eut plusieurs suspensions d'armes de 2 ou 3 heures chacune, pendant lesquelles les généraux des deux armées s'écrivaient, et se faisaient réponse. Les lettres ne contenaient rien d'intéressant; dans quelques unes les anglais faisaient de grandes plaintes sur les procédés de nos sauvages, et menaçaient d'user de représailles indistinctement sur tout ce qui tomberait entre leurs mains²¹. Il fut répondu à ces lettres avec des raisons aussi fermes et plus justes.

La nuit du 25 au 26 la mauvaise manœuvre des équipages de nos chaloupes canonnières, en fit tomber deux au pouvoir de l'ennemi, après que les hommes se furent sauvés à terre. Le jour suivant il y eut une grande escarmouche dans les bois au Sault de Montmorency entre nos sauvages et une garde avancée de l'ennemi. Il y eut quelques hommes de tués de notre côté, et il dut y en avoir du côté des anglais.

La même nuit, un détachement de cent hommes passa à la Pointe de Lévi pour tâcher de tourner l'ennemi par le derrière, et le même jour il y eut un petit choc.

Dans le même temps on fit partir un détachement avec un ingénieur pour aller établir un retranchement à la droite de Jacques Cartier, où la place fut connue être un poste si avantageux, que si l'ennemi nous avait prévenu avec 200 hommes seulement, il aurait été impossible de le déloger, et il aurait coupé toute communication avec le pays au-dessus.

Les nouvelles qu'on reçut en même temps de Niagara et de Carillon disaient, (les premiers) que les anglais étaient déjà en force à une demie lieue de la place, à se préparer à en faire le siège; celles de Carillon n'annonçaient qu'une grande lenteur dans l'ennemi; que ses forces n'étaient pas le tiers de ce qu'on avait lieu de les supposer, et qu'étant presque toutes milices provinciales, le découragement y était.

La nuit du 26 au 27 fut la plus terrible qu'on ait vue encore par le feu de l'ennemi, qui tira sans discontinuer par 2, par 3, par 6 boulets à la fois.

Un traitement si rigoureux contre des objets insensibles, étonnait avec raison tout le monde, et l'on apprit en même temps par la voie des déserteurs, que l'intention du général ennemi était de détruire Québec de fond en comble, sans qu'on pût connaître la raison d'un procédé si contraire aux usages ordinaires de la guerre.

Du 27 au 31 Juillet.

La nuit du 27 au 28 on lança à l'eau environ 70 cageux: les restes malheureux de tant d'artifices dispendieux qu'on avait faits pour détruire la flotte ennemie, et qui avaient été destinés à agir dans le même temps que les brûlots, mais dont le grand éloignement n'avait pas rendu la chose possible alors.

* Ils furent conduits par un homme habile et avec tout l'intelligence possible, et amenés jusqu'à la demi-portée de fusil de la frégate qui faisait l'avant-garde. Le feu se communiqua d'un cageux à un

* (Traduction.) — *Faux. Deux ou trois transports seulement remuèrent; et nous évitâmes ces cageux en les touant aussi facilement et même avec plus de facilité que nous le fimes des premiers brûlots. Comme ils étaient au nombre de 70, ils avaient une apparence sérieuse enflammés comme ils étaient.* — Note sur le manuscrit.

autre, avec rapidité, mais comme leur marche était très lente, et que la nuit n'était pas extrêmement obscure, les vaisseaux ennemis eurent le tems ou de couper ou de lever leurs ancres, et donner un chemin aux cageux. Il en furent quittes pour une grande alarme. On sentit alors le service qu'on aurait retiré, si on avait converti quelques vaisseaux en brûlots, qui, avec un petit vent frais qu'il faisait, et à la faveur des cageux, auraient pu pénétrer dans la flotte ennemie, et y causer des dommages réels²².

Vers la pointe du jour, l'ennemi démasqua une nouvelle batterie contre la ville, placée à la droite de la première, mais aux côtés, composée de douze canons, avec lesquels il tira sans discontinuer. Pendant tout ce temps-là, nos batteries restèrent dans le silence, et l'on ne crut pas devoir tirer en huit jours un seul coup, tant par le peu de dommage qu'elles causaient à l'ennemi, que pour ne pas consommer les munitions inutilement. Cependant, comme on avait reconnu que nos bombes avaient fait quelques fois quelque dommage, on travailla à dresser une batterie de quatre mortiers sur le cap, au-dessus du château, dans un lieu le plus proche des batteries ennemies, dont l'élévation les dominait beaucoup, et dont on pouvait découvrir aisément toutes leurs manœuvres. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on ne se détermina à cela que sur les vives représentations d'un marin, qui eut toutes les peines d'en faire sentir l'avantage, quoique très visible par lui-même.

Jusqu'à ce moment il était difficile de juger des desseins de l'ennemi par la conduite qu'on lui voyait tenir. On était instruit que ses forces, tout compris, n'excédaient pas 12,000 hommes; qu'il en avait quatre à cinq mille répandus sur la côte de Lévi; un petit corps à l'isle d'Orléans, et le reste au Sault de Montmorency. Ce dernier n'était pas assez fort pour vaincre toutes les forces du Canada qui lui étaient opposées de ce côté-là; le corps de la Pointe de Lévi semblait ne causer aucune inquiétude. À leur acharnement pour la destruction de la ville, à toutes leurs manœuvres lentes et timides, on pouvait croire qu'ils s'étaient mépris dans leur calcul; qu'ils ne comptaient pas trouver la résistance qu'ils éprouvaient; qu'il cherchaient à trainer la campagne en langueur, à faire tout le mal qu'ils pourraient pour rendre la conquête du pays plus facile dans une autre saison.

Le 29 on aperçut beaucoup de mouvement parmi les anglais du côté de la Pointe de Lévi. On rapporta qu'ils avaient plusieurs barges sur la rive des *deux chemins** et sur la rive opposée de Sillery. En même temps, on vit descendre jusqu'à cet endroit là leurs vaisseaux de guerre, et les autres bâtimens, qui depuis quelques jours avaient remonté au-delà du Cap-Rouge, ce qui fit soupçonner qu'ils avaient dessein de faire une descente à Sillery; en conséquence on fit passer dans cette partie un renfort de quelques canadiens et sauvages; mais il ne s'y passa rien de nouveau.

Le 30 vers les dix heures du matin, la mer montante, on leur vit mettre à la voile trois bâtimens, dont le plus petit vint jusqu'à l'entrée du Sault de Montmorency, à deux portées de mousquet de nos retranchements de ce côté là, et échoua dans la place; le second bâtiment n'avança pas autant, et échoua de même. C'était deux pinques²³ montées chacune de 14 pièces de canon. Le troisième vaisseau du roi se tint à flot dans le canal.

† Aussitôt que ces bâtimens furent ainsi placés, ils commencèrent le feu le plus vif qu'on ait jamais vu, qui fut suivi par toutes les batteries qu'ils avaient sur l'escarpement de Montmorency; en même temps on vit avancer des berges au nombre de plus de 500, et faire des marches et des contremarches, comme pour exécuter une descente.

De notre côté, on n'avait à leur répondre qu'avec quatre pièces de canon, qui par la bonté de leur épaulement ne purent jamais être démontées. Le feu dura jusqu'au soir, et l'on estima qu'il fut tiré de la part de l'ennemi 3000 coups de canon. Nous perdîmes par le feu trois chaloupes canonnières, deux petits bateaux portant un canon chacun, et nous eûmes quelques hommes de tués ou blessés. Vers le soir ils mirent eux-mêmes le feu à leurs deux vaisseaux échoués, soit que pendant la nuit on aurait pu les aller brûler, se trouvant à sec sur le rivage, soit qu'ils eussent été mis hors de service par des secousses qu'ils auraient dû éprouver du canon.

Un détachement de leur côté, à la faveur de leur artillerie, passa le

* *L'auteur a voulu dire la rive des Etchemins.*

† *Nous débarquâmes et fumes obligés de nous rembarquer.* — Note sur le manuscrit.

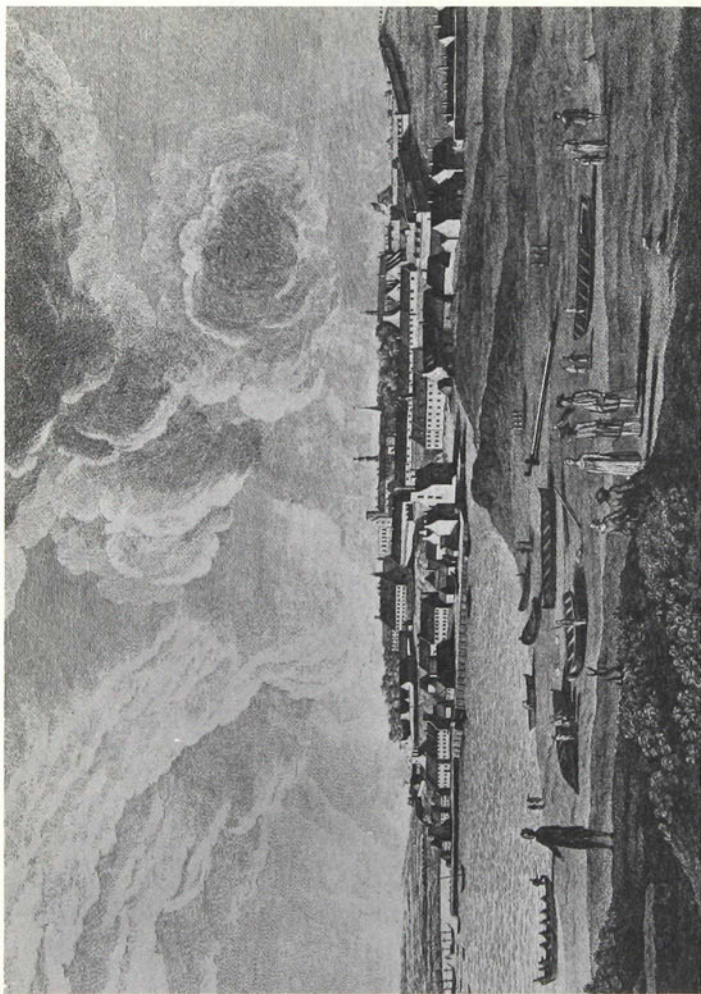


Fig. 15 Vue de la partie nord-ouest de Québec, prise de la rivière Saint-Charles. Dessin de Richard Short. Vers le centre, dans la partie basse, le palais de l'intendant, dont les caves voûtées existent toujours. La porte de l'intendance, dont on parle dans ce récit, était dans la côte du Palais.

Sault, pour prendre nos retranchements en front, les croyant désertés à cause du grand feu; mais il fut repoussé avec quelques pertes. Le même jour M. le Vaudreuil créa, par lettres de son autorité, pour le service de la place, un corps de douze officiers-majors, choisis entre les bourgeois les plus alertes et les plus notables, et leur donna le même pouvoir que leur auraient donné des commissions de la cour. Cet arrangement fut jugé nécessaire pour une place, dont l'état-major ne consistait qu'en un lieutenant du roi, et un garçon (?)-major, et où il n'y avait que des sergents pour faire les rondes de nuit.

La fonction de ces douze majors était de faire toutes les nuits les rondes intérieures et extérieures du rempart, avec des fusilliers, et veiller à la discipline de la place, et arrêter les vols et les pillages avec des patrouilles.

Le 31^e juillet nous apprîmes par les prisonniers faits la veille, que le mouvement des anglais vers le Sault, était une véritable attaque; que les deux vaisseaux échoués l'avaient été de dessein prémédité pour battre nos retranchemens en revers; que les berges que nous avions observées faire des marches et des contremarches, portaient 6000 hommes de troupes réglées pour faire le débarquement qu'elles effectuèrent vers les cinq heures du soir, à mer basse. Onze compagnies de grenadiers étaient à la tête; 200 hommes de piquet suivaient pour les soutenir, et le reste formait trois colonnes. Les grenadiers déclinèrent les retranchements, les piquets entrèrent dans la première redoute abandonnée, et dont on avait encloué le canon. Les canadiens retirés dans la deuxième redoute, à mi-côte, firent un feu plongeant très vif, qui força les piquets de se retirer en confusion, après avoir laissé sur la place leur commandant; à ce mouvement tout se retira et se rembarqua, après avoir mis le feu à leurs propres navires échoués. La perte de l'ennemi fut d'environ 400 hommes tués ou blessés²⁴.

Notre salut ce jour-là, fut un orage qui vint au moment de l'attaque, et d'autant plus à propos, que nous manquions de poudre et de balles: que depuis longtemps on n'avait plus de mèches pour le canon, auquel on mettait le feu avec un bassinet de fusil.

On peut remarquer en passant, que tout le monde murmurait sur une consommation prétendue de poudre à l'arrière de l'ennemi.

L'état en portait plus de huit cent milliers; la consommation, au sentiment des connaisseurs, n'allait point encore à cent milliers. C'était un bruit public, qu'à force de changer les poudres de places, on en avait diverti une quantité prodigieuse pour avoir occasion de la revendre chèrement au roi, lorsque les magasins seraient épuisés. Telle est la méthode dans le pays de faire des fortunes immenses, même impunément, quoique l'on sache très-bien qu'aucun commerçant ne fait venir de la poudre; qu'il n'y a que le roi et la compagnie des Indes, et que tout particulier qui a dix livres de poudre chez lui, les a assurément volées au roi.

Du 1 au 5 Août.

Le commandant des piquets anglais, resté sur la place dans la déroute par ses blessures, fut transporté à l'hôpital-général. On se servit de cette occasion pour demander une suspension d'armes. Le 3 août on a envoyé à l'ennemi des lettres pour lui apprendre sa situation, mais le vrai motif était pour envoyer dans la ville 3 ou 400 ouvriers nettoyer les rues des débris, dont le canon les avait comblées, et où personne n'osait aller travailler pendant que l'ennemi tirait.

Cette suspension fut suivie de deux autres, les deux jours suivans, uniquement pour se rendre des réponses mutuelles de part et d'autre. Une des lettres du général anglais renfermait vingt livres sterling, qu'il priait de faire donner aux soldats de Guienne, qui avaient sauvé des mains des sauvages le commandant ci-devant mentionné. Cet argent fut remis au capitaine anglais en question, avec des excuses de M. de Vaudreuil, de n'avoir pu consentir à la générosité qu'on voulait faire à ses soldats, qui n'avaient fait au reste qu'exécuter les ordres donnés.

Dans une des lettres de ce même général, il y marquait toute sa reconnaissance pour les attentions des dames hospitalières qui soignaient cet officier, et déclarait, que si la fortune favorisait ses armes, il ferait honorer et respecter leur maison²⁵. Cette lettre fit regarder ce lieu là comme le plus sûr, et dès ce moment chaque particulier y fit transporter ce qu'il avait de plus précieux.

On profita de ces suspensions pour faire des épaulements aux batteries de nos remparts, où il n'était plus possible de tenir, et où l'on avait eu treize hommes de tués ou blessés à mort, en 4 ou 5 jours.

Le feu des batteries de la Pointe de Lévi continuait jour et nuit, avec la même vivacité; on remarquait seulement que le nombre de leurs bombes n'était pas considérable, mais ils se dédommagèrent par le feu de canon.

Depuis la nuit du 12 au 13 juillet jusqu'au 5 d'août, on estimait à 4000 bombes et à 9 ou 10,000 boulets, ce que l'ennemi avait tiré sur la place²⁶.

Le surlendemain de l'attaque des anglais, on aperçut leur armée du Sault faire un mouvement du côté des bois; l'alerte fut dans notre camp; on fit renforcer par 5 ou 600 hommes les détachemens de gardes dans les bois, et tout le reste des troupes eut ordre de se tenir prêt à marcher au premier ordre, mais l'ennemi rentra dans son camp.

Les nouvelles venues des pays d'en haut rapportaient, que le siège était depuis 10 jours devant Niagara, la tranchée ouverte, et la ville battue par les mortiers et les canons, et que la garnison avait 60 hommes blessés ou tués.

Du 5 au 10 Août.

La nuit du 5 au 6 le temps étant pluvieux, avec beaucoup de brouillards, les sentinelles de la ville entendirent le bruit de plusieurs berges qui ramaient sur la rivière pour la remonter; l'alerte fut aussitôt dans la place, et on battit la générale.

Les ennemis ne parurent point faire de mouvement pendant ce temps là, mais ils soutinrent le feu de leurs batteries de Lévi, toujours avec la même violence contre la ville. Chaque nuit ils jetaient un grand nombre de pots-à-feu, mais toujours sans succès.

Néanmoins, la nuit du 8 au 9, ils en dirigèrent plusieurs sur la basse-ville, et le feu prit en quatre endroits. L'incendie devint si violent et si général, que l'on compta près de 150 maisons de brûlées. La fortune de quantité de particuliers, très riches auparavant, fut mise en cendres. L'ennemi redoubla la fureur de cet incendie, et augmentant le feu de ses batteries qui tirèrent sans cesse, le mal fut tel, qu'il fut impossible d'y porter remède. Dès que les flammes eurent



Fig. 16 La place Royale en ruines, après l'incendie du 9 août. Dessin de Richard Short. Au centre, l'église Notre-Dame; à gauche, les maisons Barbel et Fornel, aujourd'hui restaurées, puis la maison de la compagnie des Indes occidentales; au premier plan, à droite, la maison Hazeur, la plus importante de la place, qui existe toujours, mais n'est pas encore restaurée. La perspective de ce dessin est faussée; la place semble beaucoup plus vaste qu'elle ne l'est.

une fois éclaté, les troupes se retirèrent, et il n'y eut qu'un homme tué et un autre blessé.

Les batteries souffrirent peu de dommage par le courage et l'intrépidité des matelots, et leur bravoure parut si grande, que M. le marquis de Montcalm leur fit distribuer cent louis pour récompense. Par ces incendies, et les deux autres précédents, arrivés dans la haute-ville, on ne comptait pas moins de 180 maisons réduites en cendres, ce qui faisait la moitié de la ville: les plus beaux quartiers et les plus belles maisons²⁷.

Dans le même temps, les ennemis, à la faveur du gros vaisseau et des petites frégates qu'ils avaient fait remonter au-dessus de la ville, et des berges qu'ils y avaient fait passer de nuit, envoyèrent le long des côtes 300 berges environ, portant 12 hommes. On y détacha du camp, M. de Bougainville avec environ 1000 hommes, avec ordre de les suivre par terre et de s'opposer à leur débarquement à la faveur des bois dont le rivage est couvert en quelques endroits. Il les surprit et les repoussa par deux fois, avec quelque perte de leur côté.

On avait ci-devant dit qu'on avait invité tous ceux qui avaient de l'or ou de l'argent blanc, à le donner pour être employé à acheter du bled. La vue de l'espèce sonnante produisit tout le secours désiré. On a ramassé en très peu de temps jusqu'à 21,000 minots de bled dans le gouvernement de Montréal, preuve convaincante que la famine n'a jamais été dans le pays.

Il y avait quelques jours, qu'on avait trouvé plusieurs copies d'une espèce de manifeste, signé par l'adjudant du général anglais, par lequel il déclarait au nom de son général, qu'il ne serait usé de douceur envers les canadiens que jusqu'au 10 du mois d'août, et que passé ce terme, il ne serait plus fait aucun quartier à ce qui tomberait en la puissance des anglais. Comme dans le même temps, il nous arrivait de jour à autre plusieurs déserteurs, et qu'ils s'accordaient tous à dire que sans la crainte des sauvages, la désertion serait beaucoup plus grande, on résolut d'en prendre occasion pour répondre à cet écrit. Il fut fait un manifeste en français, anglais et allemand²⁸, signé par —* par lequel il était assuré, au nom de

* Il se trouve dans le manuscrit un mot, que le copiste n'a pu déchiffrer.

M. le marquis de Montcalm, que tous ceux qui voudraient désertir de l'armée anglaise, recevraient les faveurs les plus grandes, n'auraient rien à redouter de la barbarie des sauvages, et on leur prescrivit une manière de porter leurs armes [la crosse du fusil]; qu'à ce signal les sauvages voleraient à leur secours, tireraient sur ceux qui les poursuivraient, et les amèneraient fidèlement et en sûreté dans le camp français.

Du 10 au 15 Août.

Le 9 au soir, arriva un courier des pays d'en haut, dont les nouvelles furent peu agréables. Il apporta dans diverses lettres la prise de Niagara, par les anglais.

Le sieur Pouchet, capitaine de Guyenne, qui y commandait, attendait un secours du fort Machault, que M. de Lignery devait amener, après avoir ramassé tous les canadiens qui y étaient répandus. Ce secours était de 2000 hommes; en approchant de Niagara, il tomba dans une ambuscade de l'ennemi, qui en fit un carnage considérable, et tout ce qui évita la mort fut fait prisonnier. Le sieur Pouchet, après ces événemens, et 10 ou 12 jours de tranchées, pendant lequel temps l'artillerie ennemie lui avait tué beaucoup de monde, se vit obligé de capituler. Il eut les honneurs de la guerre jusqu'à l'embarquement, et fut fait prisonnier de guerre avec sa garnison par la capitulation, qu'il envoya lui-même, en rendant compte de sa conduite; ce que l'ennemi lui permit.

Le même courier apporta la nouvelle que M. de Bourglamarque avait fait sauter Carillon; ensuite le fort St-Frédéric, et s'était retiré avec son monde à l'isle aux Noix, qu'on avait travaillé à fortifier, et tâché par la situation de ce poste d'empêcher les anglais de pénétrer au fort St-Jean. Le plus désagréable de cette nouvelle était le compte que M. de Bourglamarque rendait lui-même, par lequel il disait qu'on n'avait pu tirer aucun secours des sauvages, et que tous désertaient successivement.

On détermina aussitôt de faire partir M. le chevalier de Lévi, avec 8 à 900 canadiens, et deux autres piquets de troupes de terre et de la colonie pour Montréal, afin de se porter soit à l'isle aux Noix, si M. de Bourglamarque y était trop faible, soit au rapide de la Présentation, si l'armée anglaise, qui avait pris Niagara, tentait d'y venir.

Tant de forces supérieures, en trois endroits différens, avec si peu de monde pour leur résister, firent craindre qu'on approchait des derniers momens, où toute la colonie devait subir le joug de l'ennemi.

Pendant le 10, le 11 et le 12, les anglais parurent ne s'occuper à la Pointe de Lévi, que de canonner continuellement la ville, et par intervalle du Sault de Montmorency. La nuit du 11 au 12 ils tentèrent par le moyen de l'obscurité de faire remonter quelques frégates au dessus de Québec, mais le feu de nos batteries, qui furent averties à propos par un signal de leur mouvement, les empêcha d'effectuer leur dessein, et il n'y eut qu'une petite goélette qui passa à la faveur des ténèbres.

Ils firent passer un détachement d'environ 1000 à 1200 hommes du même côté, qui tentèrent de descendre à la Pointe aux Trembles, mais M. de Bougainville qui commandait dans cette partie-là les repoussa par deux fois, ce qui les obligea de débarquer à la côte du sud, où ils tentèrent. Comme ils ne paraissaient pas si retranchés, ni avoir aucun avantage de terrain, on combina à la faveur de la nuit, de passer la rivière, de les attaquer avec le détachement qui partait pour Montréal avec M. de Lévi, et quel que fût le succès, heureux ou malheureux, le détachement devait continuer sa route, lorsqu'une grande pluie qui survint en empêcha l'exécution.

Du côté du Sault, ayant remarqué que tous les jours les anglais envoyaient une grande partie pour couper du bois à faire des éclaircis, on forma le dessein de surprendre les travailleurs, et d'engager, s'il était possible, une affaire générale dans cet endroit là. Pour cet effet, on fit marcher dès la nuit 300 canadiens et 300 sauvages; derrière ceux-ci 900 canadiens, et à peu de distance un autre détachement de 1500 hommes, et tout le reste de l'armée devait être prêt au premier ordre. L'attaque devait se faire aussitôt que les ouvriers seraient à l'ouvrage. Le premier détachement s'avança effectivement, mais au moment qu'il fallut attaquer, les sauvages se retirèrent. Les canadiens seuls firent leur décharge, au bruit de laquelle, les anglais sortirent en deux colonnes de leur camp, dégagèrent leurs travailleurs, et rentrèrent tous ensemble dans leurs retranchemens.

On apprit alors par quelques déserteurs, qu'il venait d'arriver à la flotte anglaise, un renfort de munition, de 22 navires.

Du 15 au 20 Août.

Le 14 on changea l'état-major de la ville. M. de Ramsay, lieutenant du roi, dont la santé était incommodée, se retira à l'hôpital, et sa place fut remplie par les commandans des bataillons tour à tour. M. Bernetz, commandant de la basse-ville, depuis quarante trois jours, en avait fait autant 24 heures auparavant, et son poste fut rempli par les commandans des bataillons et des factionnaires alternativement.

Ce changement d'état-major dans la haute-ville fit connaitre l'abus, le désordre et la négligence qui y régnaient. On n'y trouva point à l'effectif la moitié du nombre pour lequel on distribuait des vivres tous les jours; entr'autres, la compagnie des ouvriers, portée à 114, et payée à 40 sols par tête, n'existait pas à moitié; et les voitures effectives, au service de l'artillerie, payées à 7 fr. 10s. par jour, et dont l'état passait 40, n'étaient point au réel plus de huit. La discipline de la place n'était pas dans le meilleur ordre; point de poste fixe, point de garde réglée. Tantôt une sentinelle ici, tantôt ailleurs, sans savoir pourquoi; et ce qu'il y avait de monde pour la garde de la place, était forcé d'être continuellement de service nuit et jour. Comme ce service n'était point soutenable, il en résultait le plus grand abus; nombre avaient déserté; nul ne se mettait en peine de se rendre à l'ordre, et si l'on battait la générale, on ne voyait arriver personne.

Les commandans des bataillons, en venant commander dans la ville, amenaient leurs majors avec eux, qui mirent enfin une forme dans le service, et telle à peu près qu'elle doit être dans une ville dont l'ennemi est proche.

La nuit du 15 au 16, l'ennemi jeta plusieurs pots à feu, dont un occasionna un incendie auquel on remédia promptement.

Le 16 et le 17 on s'aperçut que les anglais rembarquaient une partie de l'artillerie qu'ils avaient montée au Sault; mais on ne put voir si c'était pour la replacer ailleurs, ou la remettre dans les vaisseaux. On crut aussi leur voir faire la même manœuvre à la Pointe de Lévi, d'où ils transportaient de grosses pièces à bord de leurs bâtimens.

On apprit les mêmes jours, par les déserteurs, que tous les jours les anglais détachaient 600 hommes du camp du Sault, pour aller cueillir des pois dans les terres. On forma le dessein de surprendre ces

partis, ce qui aurait pu s'exécuter facilement; mais les sauvages firent manquer toujours le succès, soit en refusant de marcher, ou en se découvrant trop tôt ou trop tard. Ces malheureux contretemps provenaient de la méchanceté des interprètes, et des officiers attachés aux sauvages, qui ne pouvaient digérer le zèle et la régularité de M. Répentigny, à leur faire faire le service, lequel commandait les postes avancés du côté des bois. En outre, les officiers grossiers par leur naturel, et dont le caractère ressemble aux sauvages, dont ils suivent les mœurs et les manières, voulaient être non seulement indépendans, mais même se rendre considérables, en inspirant leurs sentimens aux sauvages, à qui ils faisaient dire ce qu'ils voulaient, n'y ayant qu'eux qui entendissent et expliquassent leur langue.

Le 17 au matin on entendit beaucoup de coups de canon, tirer du côté de la Pointe aux Tembles, ce qui fit croire que les anglais au nombre de 1500 hommes, campés vis-à-vis, avaient dessein de faire une descente, et de s'y établir. Mais ce fut une ruse vraisemblablement, pour la faire ailleurs, puisqu'ils furent descendre au nombre de plus de mille hommes à Deschambault, sept lieues au dessus.

Cette nouvelle fut d'autant plus inquiétante, que dans cet endroit-là, était une grande partie des équipages de l'armée, sous la garde de 25 invalides. Dans le même temps il devait y passer le grand convoi de farine et de bœufs, dont la perte entraînait celle de la colonie.

De plus, cette partie-là était la plus belle du Canada, de la récolte de laquelle on pouvait espérer le plus de ressources. Il était à craindre que les anglais, qui avaient dévasté plus d'une lieue et demie de pays sur la rive opposée à la Pointe aux Trembles, par le feu, n'en fissent autant dans cet endroit-là.

M. de Bougainville qui était à la Pointe aux Trembles avec 8000 hommes marcha de ce côté-là; et le 18 au soir M. le marquis de Montcalm, avec ses aides-de-camp et le major général des troupes de terre, partirent incognito, pour aller suppléer par sa présence au petit nombre de troupes qu'il y avait, et à la difficulté où l'on était d'y faire passer un plus grand nombre à cause de l'éloignement.

Il était à craindre que, Deschambault étant une situation avantageuse, l'ennemi n'y formât un établissement, par où il aurait pu facilement prendre le poste de Jacques-Cartier par le revers, s'établir

dans les deux endroits, et couper toute communication entre Québec, les Trois-Rivières et Montréal, ce qui entraînait également la perte du pays.

On ne peut s'empêcher d'observer, que les entreprises heureuses de l'ennemi étaient dues au parti qu'on avait pris d'abandonner la rivière, et de faire remonter tous les vaisseaux et les frégates jusque vers les Trois-Rivières, contre l'opinion de quelques gens sûrs, qui avaient soutenu qu'il fallait tenir les deux frégates du roi bien armées au-dessus de Québec; lesquelles auraient empêché les berges anglaises de paraître de ce côté-là, et nous auraient assuré la navigation de la rivière.

Les vaisseaux anglais n'auraient pu les en déloger, attendu qu'ils ne pouvaient remonter qu'en faisant sonder devant eux, ce que les frégates n'auraient point souffert; ou bien, si au risque de se perdre, ils avaient voulu forcer sur elles, il leur était facile de céder le terrain et de le faire toujours à propos.

On avait reconnu dès le commencement, le grand avantage qu'on retirait des chaloupes canonnières, et des petits bateaux portant canons; le nombre total en était de quatorze. Depuis le siège commencé, la moitié avait péri, ou était hors de service. Tout le public eut désiré qu'on eût travaillé à en construire d'autres, ce qui eut été très facile, et on en avait le temps; mais la fausse économie ne le permit pas, tandis que tout le monde voyait que l'artillerie de la place et du camp causait journellement des frais immenses, sans tirer pour ainsi dire; attendu qu'il était défendu de le faire, à moins le cas de grande nécessité, vu la disette des poudres où l'on commençait à se trouver.

Les commandans de cette artillerie ne faisaient que détruire et construire des batteries, porter et reporter des pièces, sans nulle nécessité, de côté et d'autre; uniquement pour avoir occasion de faire des frais, qui les enrichissaient, ou occuper un prétendu état de 50 et quelques voitures affectées à leur service, lorsqu'il n'en existait pas réellement 14. Le bruit général était que le commandant de cette artillerie mettait tous les jours 50 louis dans sa poche, et ses subalternes à proportion.

En l'absence de M. le marquis de Montcalm, et de M. le chevalier de Lévi, le commandant tomba à M. de Sennezergues, commandant

de la Sarre, brigadier des armées, homme prudent et militaire, mais dont le poids n'était pas assez grand pour faire prendre à M. de Vaudreuil, et à ceux qui l'entouraient, les partis les plus sensés et les plus raisonnables.

Du 20 au 25 Août.

Le détachement anglais, qui fit sa descente à Deschambault, y brula tous les équipages dont nous avons parlé, après en avoir pillé une partie; tua une centaine de gros bétail, et se rembarqua long-temps avant que les troupes qu'on faisait marcher de ce côté-là fussent arrivées.

Le 24 ils menacèrent de faire une descente dans le même endroit, mais M. de Bougainville qui avait la garde de ces côtes, jugea que c'était une feinte pour l'y attirer, afin que pendant son absence ils pussent faire une autre descente à la Pointe aux Trembles, et mettre le feu partout. M. de Bougainville se contenta de diviser ses troupes par différens pelotons, qu'il étendit le long de la côte, dans les endroits les plus favorables, au moyen de quoi l'ennemi, quoique six fois supérieur en nombre, n'osa rien effectuer.

On remarqua que dans ces différentes descentes, les anglais perdirent plus de 300 hommes, et que de notre côté nous n'en perdîmes que 3 ou 4; ce que l'on peut attribuer, partie à l'ivresse où étaient la plupart des anglais²⁹, partie au premier feu où ils étaient toujours surpris.

Les mêmes jours arrivèrent quelques divisions du convoi pour lequel on était si en peine, et qu'il aurait été très facile aux anglais d'intercepter et de détruire, si malheureusement ils en avaient eu avis.

Le 23 et le 24 ils mirent le feu à toutes les habitations au-delà du Sault; dans le même temps ils faisaient de semblables ravages aux côtes du sud, vis-à-vis de la Pointe aux Trembles.

Le 24 il y eut une courte suspension, pendant laquelle on renvoya les effets du capitaine anglais, qui était mort le 14 de la suite de ses blessures, bien spécifiés dans le procès-verbal, qui en avait été fait, ainsi que la somme de vingt livres sterling, destinées par le général pour récompenser le soldat qui avait sauvé le capitaine des

mains des sauvages, mais dont on n'avait point fait usage, et qu'on renvoyait dans les mêmes pièces.

Un sauvage Outaouais, fait prisonnier à l'affaire du 31 juillet, avait été conduit à bord d'un gros vaisseau, et y était gardé enchaîné par quatre hommes; une nuit que les sentinelles dormaient, il trouva le moyen de se défaire d'une partie de ses fers, et se jeta par un sabord à l'eau, s'abandonnant au gré du courant. Les anglais tirèrent nombre de coups de fusil au hasard sur l'eau, mais le sauvage aborda heureusement, loin de là, au rivage, et revint rejoindre notre armée. Il rapporta que les anglais le destinaient pour le donner à leur roi.

Les batteries de la Pointe de Lévi continuèrent leur feu à peu près égal sur la ville, avec cette différence que leurs canons étaient plus nombreux, et qu'ils ne tiraient plus une aussi grande quantité de bombes.

Du côté du Sault, l'ennemi ne tirait plus que très rarement du canon.

Depuis long temps M. de Vauclain, capitaine d'une frégate du roi, et commandant de la rade, qui était resté dans la ville pour y commander tous les matelots employés au service de la place, avait reçu ordre de rejoindre son vaisseau, remonté du côté des Trois-Rivières, aussitôt que les vaisseaux anglais eurent forcé le passage devant la ville, par la crainte qu'ils n'allassent faire quelque entreprise sur nos bâtimens.

À peine M. de Vauclain³⁰ eut-il été sur les lieux, qu'il envoya un projet au gouverneur-général, par lequel il demandait cinq ou six cents hommes, et promettait avec les deux frégates du roi, d'enlever le vaisseau de guerre anglais par l'abordage.

Mais soit qu'on ne crût pas devoir dégarnir les batteries de la ville dans le moment, soit qu'on ne voulût pas se rendre responsable des deux frégates, si elles venaient à succomber dans l'attaque, on fut sourd à son projet.

Le sieur Cadet, munitionnaire, enthousiasmé de la même idée, dans une course qu'il fit dans ces endroits pour ramasser des provisions de bouche, s'offrit d'exécuter le même plan avec les frégates qui lui appartenaient, sous la conduite du sieur Canon, qui commandait sa flotte; on accepta ses offres. En conséquence, le 26 on tira de tou-

tes les batteries de la place 450 matelots, dont il fit lui-même la revue, et qui partirent dans la nuit sur des bateaux pour aller à bord de ces frégates.

La nuit du 27 au 28 à l'heure de la marée montante, il s'éleva un petit vent de nord-est, qui dura à peine deux heures, dont les anglais profitèrent pour faire passer au-dessus de la ville une frégate de 30 canons, un sneau de 14 et trois autres petits bâtimens de transport. Ils essayèrent, en passant, tout le feu de la ville, mais il est à croire qu'ils en furent peu incommodés, et que l'obscurité les en garantit.

Au moyen de ce renfort, les anglais se trouvèrent avoir dans la rivière, au-dessus de Québec, douze bâtimens de toutes grandeurs, dont le plus considérable était monté de soixante canons.

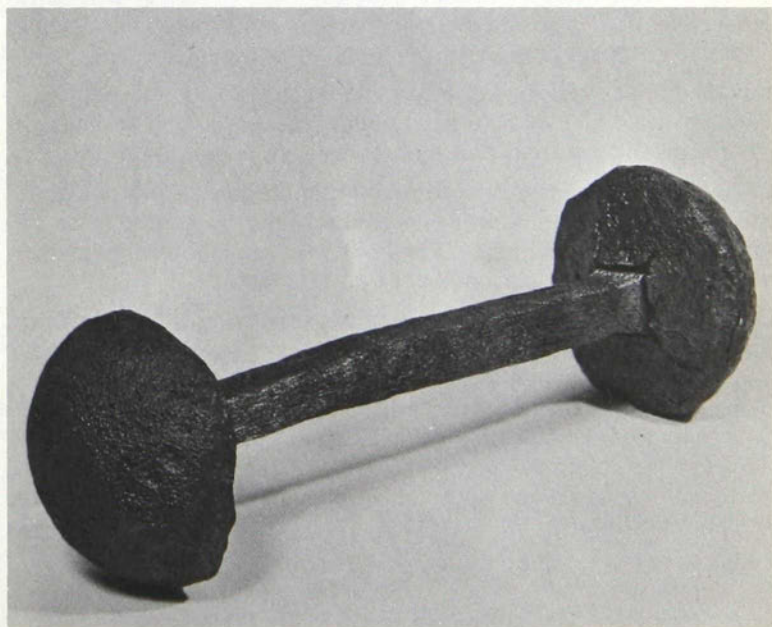


Fig. 17 Boulet ramé (français?) trouvé dans une cave de la place Royale. Servait à briser les mâtures et cordages des navires.

Au bruit de ce mouvement, on détacha du camp de Beauport une compagnie de grenadiers, trois piquets et quelques troupes de la colonie, pour se porter à la Pointe aux Trembles et dans les autres lieux où les anglais pouvaient faire des descentes.

Ce mouvement surprit d'autant plus, qu'un sergent anglais, ayant déserté du Sault, rapporta, avec un air de sincérité, que cette nuit-là même, ils devaient faire descendre tous les bâtimens qu'ils avaient au-dessus de Québec.

Comme ce n'est pas la première fois que les déserteurs ont dit des choses contraires à l'événement, il est à croire que les généraux anglais, plus secrets que nous dans leurs délibérations, faisaient courir parmi leurs troupes des bruits tout-à-fait différens des mouvemens qu'ils se proposaient de faire, dont nous avons été plus d'une fois la dupe.

Dans le même temps on remarquait que les bombes qu'ils tiraient sur la ville étaient de beaucoup diminuées, mais que le feu de leurs canons continuait toujours avec la même animosité.

La nuit du passage des vaisseaux anglais, il y eut de notre côté une vingtaine d'hommes de blessés, partie très légèrement, non pas par le feu de l'ennemi, mais par leur imprudence à servir le nôtre.

La même nuit, avant même qu'on fut instruit du dessein des ennemis, M. de Vaudreuil fit partir un courier, pour faire revenir les 450 matelots, dans la crainte où il était, que les anglais allaient embosser 5 ou 6 de leurs vaisseaux pour tirer sur la ville.

Le courier arriva à nos frégates dans le temps que l'on était prêt pour l'exécution du plan proposé, et qu'elles se préparaient pour descendre le Richelieu avec un vent favorable, et qu'au sentiment des marins, la réussite était infaillible. À la réception des lettres du gouverneur-général, il fallut s'en désister, ramener les matelots dans la ville, et jamais mécontentement ne fut si grand que le leur, de se voir frustrés d'une occasion sûre, où ils pouvaient se signaler et s'enrichir.

Le 29 au soir on rapporta que les vaisseaux anglais étaient ramassés depuis le Cap-Rouge jusqu'à Saint Augustin, et couraient trois lieues de rivière. Dans le même temps on eut connaissance aussi, qu'un corps de 12 à 1500 anglais partait de la Pointe de Lévi pour remonter du même côté jusqu'à l'endroit de leurs vaisseaux.

On ne peut s'empêcher de mettre ici le mécontentement de M. de Vauclain, qui s'était signalé l'année précédente au siège de Louisbourg, et que la cour recommandait d'employer, nommément à toutes occasions. Cet officier, homme de mérite, donna plusieurs projets, mais n'ayant pas le bonheur de plaire, sans doute, à quelques courtisans, il eut le chagrin de les voir mettre à exécution par d'autres sans caractères, et au mépris de son grade. Telle avait été l'expédition des brûlots, qu'il aurait dû commander par son titre, et tel était le projet de cette dernière, dans laquelle les frégates du roi devaient avoir la préférence sur celles du munitionnaire, si on n'avait pas voulu peut-être chercher par là, à les mettre à l'abri de tout événement, en les faisant payer par le roi, si elles périssaient dans l'entreprise.

Pour donner quelque air de déférence aux ordres de la cour, on fit cet officier inspecteur des batteries de la ville; emploi inutile et vide de sens, auquel il n'y avait aucune autorité d'attachée, et qu'il ne porta que quinze jours tout au plus, ayant reçu ordre d'aller veiller à la conservation des frégates du roi, aussitôt après que les anglais eurent fait passer un vaisseau de force au dessus de Québec.

Du 1^{er} au 5^e Septembre.

La nuit du 31 au 1^{er} septembre, une frégate anglaise, et quatre autres petits bâtimens remontèrent encore au dessus de la ville, malgré le feu de toutes les batteries, en sorte que les anglais avaient au dessus de Québec 17 vaisseaux, dont un à deux ponts, deux frégates, et tout le reste petits bâtimens de transport, dont plusieurs cependant avaient quelques canons.

Le premier de septembre on vit beaucoup de mouvemens au camp des anglais, sur le Sault; on apperçut qu'ils embarquaient leur artillerie, leurs bagages, et qu'une partie de l'armée évacuait pour passer à la Pointe de Lévi.

Le 2 ils continuaient la même manœuvre, et la nuit ils mirent le feu aux épaulemens de leur batterie, et une partie de leurs retranchemens; en sorte que le jour suivant on crut n'appercevoir plus dans cet endroit-là qu'une garde médiocre, seulement pour occuper le poste qui restait encore fortifié du côté des bois.

Chaque nuit, ils continuaient à brûler les habitations de l'isle, de la côte du nord et du sud.

Comme les mouvemens des anglais n'étaient point faits pour une retraite, mais pour chercher ailleurs quelques autres postes, et faire une descente, ou enfin peut-être pour tendre quelques pièges, et nous faire abandonner notre position invincible, on tâcha de se mettre partout en garde. On fit plusieurs détachemens du camp de Beauport pour les faire passer à la Pointe aux Trembles; on mit des petits postes dans tous les lieux les plus avantageux, depuis Québec jusqu'où les vaisseaux pouvaient remonter; et l'on forma des petits camps volans, pour suivre tous les mouvemens des vaisseaux, c'est-à-dire: monter ou descendre comme eux, et se trouver prêts à repousser une descente s'ils la tenaient.

Ils tentèrent plusieurs fois d'envoyer quelques parties à terre, mais ils furent toujours repoussés par quelques hommes embusqués.

Des lettres apportées d'en haut, le premier septembre, firent juger qu'on pouvait être tranquille du côté du lac Ontario.

Le corps anglais qui avait pris Niagara, n'avait aucune intention de se replier sur Montréal, et M. le chevalier de Lévi, après avoir établi deux postes sur le fleuve, à l'endroit appelé les Rapides, renvoya une grande partie du monde dans les campagnes, pour travailler à la moisson, où les ordres étaient donnés de battre le bled aussitôt qu'il serait en état, comme étant la seule ressource qui pût sauver le pays.

M. de Lévi de là, vint rejoindre M. de Bourglamarque, à l'isle aux Noix, l'endroit pour lequel on était le plus inquiet.

Les lettres apportées de cet endroit là, en même temps, nous apprirent que le commandant avait fait travailler avec tant de succès aux retranchemens de cette isle, qu'il semblait n'avoir rien à craindre dans une attaque de la part de l'ennemi, tant à cause des ouvrages faits sur l'isle et sur la terre ferme des deux côtés, qu'à cause des chébecs qu'il avait fait placer dans les deux canaux, et qui formaient une ligne d'artillerie qui barrait entièrement la rivière dans cet endroit-là, et fermait la sortie du lac Champlain: les deux continens étant des lieux marécageux et remplis de bois épais, lui ôtaient toute crainte d'être pris par les flancs, ou tourné.

Les nouvelles qu'on nous envoyait de ce côté là, du général Amherst, faisaient voir qu'il bornerait sa campagne à Carillon, et au fort St-Frédéric, où il faisait travailler à rebâtir de nouveaux forts, tandis que ses travaux, pour mettre une marine sur le lac, allaient fort lentement.

Dans le moment, la position de Québec, et de l'armée qui la défendait devenait fort critique. On avait réduit la ration à trois quarte-rans de pain, avec une petite portion d'eau de vie. Malgré cette économie on ne voyait pas des vivres suffisans pour aller jusqu'au 20 de septembre. L'unique ressource était dans le bled nouveau qui mûrissait déjà de tous côtés, et dont l'abondance était telle, que la partie de la colonie qui était à l'abri des anglais pouvait remplacer ce qu'ils faisaient perdre au pays dans les lieux dont ils étaient les maîtres, et où il ne fallait espérer de faire aucune moisson. Mais si l'ennemi réussissait à couper toute communication entre Québec et les pays d'en haut, il fallait se résoudre à perdre les fruits d'une campagne de trois mois, où l'ennemi n'avait pu gagner aucun avantage avec tant de forces navales et de terre.

Le 3 les anglais évacuèrent entièrement le Sault; notre canon leur fit quelque dommage dans leur embarquement, ce qu'on jugea par les débris de plusieurs berges qu'on vit après, et par plusieurs tonneaux de viande salée, qui furent abandonnés sur le rivage. Comme il était à craindre que quelque détachement français ne donnât sur l'arrière-garde de leur embarquement, ils firent une ruse pour l'empêcher: ce fut de mettre en avant de leurs vaisseaux, en front de la ville, 60 ou 80 berges, comme pour faire croire qu'ils voulaient faire une attaque de ce côté-là, ou sur la droite de notre campement, et les berges restèrent en panne jusqu'à ce que tout le monde fut retiré du Sault.

Le 2 le général anglais s'était avisé d'une autre ruse, qui n'eut aucun succès. Il fit embarquer au Sault, vers midi, tout ce qu'il y avait de monde, à l'exception d'une garde qui paraissait peu nombreuse, délaissée comme pour occuper le poste. Ne doutant pas que le jour suivant, au point du jour, les français ne vinsent pour enlever cette garde, dès que la nuit fut venue, il fit rentrer 2000 hommes, dont partie se mit ventre à terre, derrière les retranchemens et partie s'em-busqua dans les bois.

Ces mouvemens ne purent être faits si secrètement, que M. de Montcalm n'en apperçut quelque chose qui le fit douter du piège, et il ne tenta rien. Les anglais restèrent ainsi embusqués jusqu'à 9 heures du matin, qu'ils se découvrirent, et l'on reconnut que M. de Montcalm avait raison.

Le 4 on reconnut que l'ennemi était presque rassemblé à la Pointe de Lévi, d'où ils firent le même jour plusieurs détachemens pour courir le long des côtes, au dessous de Québec, et mettre le feu dans toutes les habitations.

Le même jour après midi, ils parurent derrière leur batterie de la Pointe de Lévi, en trois corps, rangés en bataille, d'où ils défilèrent jusqu'à la rivière des Etchemins,* où ils dressèrent quelques tentes, comme pour faire croire qu'ils voulaient y camper; mais dans la nuit ils plièrent ces tentes, et s'embarquèrent dans leurs vaisseaux, qui étaient à l'ancre vis-à-vis; mais l'obscurité ne permit pas de voir si tout le monde qu'on y avait vu, s'était embarqué, ou si une partie était retournée à leur camp de la Pointe de Lévi. On remarqua seulement, qu'ils firent sur la ville, le 3 et le 4, un feu beaucoup plus vif que de coutume.

Ces mouvemens de l'ennemi ne changèrent que peu de chose aux premières dispositions que M. le marquis de Montcalm avait faites. Il jugea que la partie de Beauport était toujours le point essentiel à garder, et ne s'en tiendrait pas où l'ennemi pouvait venir avec plus de succès à la conquête de la ville.

Comme l'armée ne se trouvait plus aussi fatiguée par le voisinage de celle des anglais, il forma quatre petits camps entre le Sault de Montmorency et la rivière St-Charles. Il fit donner ordre de réparer les retranchemens; et comme les côtes de Québec pouvaient être menacées d'un débarquement de l'ennemi, il renforça par divers détachemens celui que M. de Bougainville y commandait, et l'augmenta jusqu'au delà de 3000 hommes.

Du 5 au 10 Septembre.

Le 5 les anglais restèrent tranquilles dans leurs navires, menaçant de descendre tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre.

* On peut penser que c'était en effet les Etchemins. On a suppléé les lettres «Et» qui ne peuvent être déchiffrées dans le manuscrit.

Le 6 même manœuvre de leur part. L'après-midi une de leurs grosses chaloupes pontées, passa devant la ville³¹, sans être touchée, malgré tous les coups de canon qu'on tira dessus; et dans le même temps on vit un détachement considérable venir de leur camp de Lévi et s'embarquer dans les vaisseaux, où ils avaient déjà jeté tant de monde deux jours avant.

Après la retraite des anglais du Sault, les canadiens y accoururent pour voir en quoi consistaient les dommages qu'ils y avaient faits. Ils se réduisaient à toutes leurs maisons seulement incendiées; tous les arbres fruitiers mis à bas; l'église était épargnée, et les pièces de bled sans aucun dommage.

Ils trouvèrent au camp, ou aux environs, une cinquantaine de chevaux qui paissait tranquillement; mais on vit plusieurs morceaux de bœuf, soit qu'ils n'eussent pu les consommer, soit que leur dessein était de détruire tout ce qui s'appelle bétail, gros ou menu, lorsqu'ils n'avaient point la facilité pour les transporter dans l'isle d'Orléans, où on en remarquait deux ou trois troupeaux immenses, où à vue d'œil on jugeait plus de 7 à 8000 pièces, quoiqu'ils en vécussent journellement à discrétion; ce qui fait voir clairement l'inutilité qu'il y avait eu de manger les deux années précédentes de la viande de cheval³², si ce n'est pour favoriser la fortune de ceux qui faisaient des monopoles de tout.

La nuit du 7 au 8, avec un vent de nord-est favorable, ils firent encore passer cinq bâtimens, dont une frégate et quatre autres de transport, au moyen de quoi ils avaient au dessus de Québec, une flotte de plus de vingt navires, qui causait d'autant plus d'inquiétude, qu'on ne pouvait connaître quels étaient leurs desseins, s'ils voulaient ravager les côtes, ou couper la communication; la saison paraissant trop avancée pour y former un établissement et semblant avoir renoncé au dessein d'emporter la place³³.

Ici finit le journal, au bas duquel se trouve la note qui suit, de la même main que celle de quelques mots de remarques écrites en anglais, sur la marge du journal.

«La place fut prise cependant: — Le général Wolfe réussit à amener Montcalm à une action sur les hauteurs d'Abraham, au dessus de la ville, le 13 septembre, où lui et le général français tombèrent; et la place fut prise par le général Townshend.»

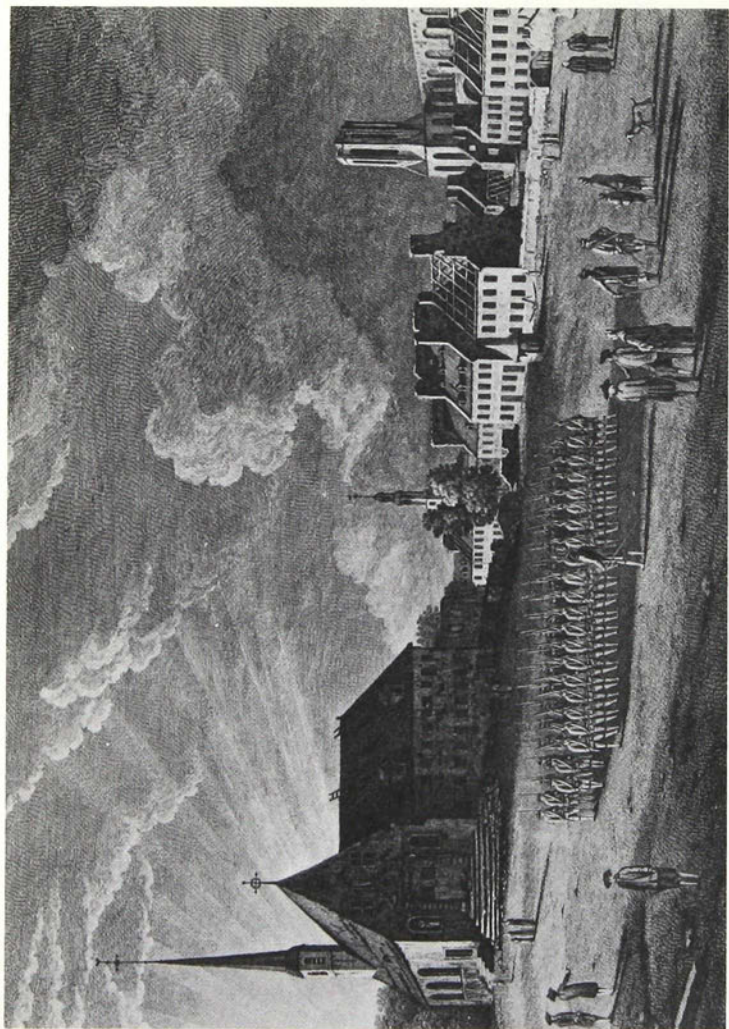


Fig. 18 La place d'armes après la prise de la ville. Dessin de Richard Short. À gauche, l'église des Récollets; à droite, la cathédrale; à l'arrière-plan, se profilant sur le ciel, la flèche de la chapelle des jésuites. Certaines maisons de la rue Sainte-Anne existent encore.

ANNEXE — Mémorial du lieutenant de Vitré

[Traduit de l'Anglais.]

«Copie»

Mémorial du Lieutenant John Denis de Vitré au Très Honorable William Pitt.

La Pétition originale est entre les mains de John Rose, Ecuyer, No. 2, New-Inn Londres.

16 juillet 1831.

(Signé) J. LEE,

Cette copie a été faite de son consentement.

Au Très Honorable William Pitt, Chancelier de l'Échiquier de Sa Majesté, &c. &c. &c.

Le mémorial de John Denis de Vitré, Lieutenant dans la Marine royale de Sa Majesté de la Grande-Bretagne.

Expose très humblement,

Que le père de votre pétitionnaire, Matthew Theodosius Denis de Vitré¹, Écuyer, est né en Canada d'une famille qui a été ennoblie en 1663 par Louis 14 de France, pour exploits militaires et autres actions méritoires.

Que le père de votre pétitionnaire a obtenu par sa conduite et son mérite comme officier de marine, en 1759, (étant encore jeune,) le commandement d'un vaisseau de 32 canons, appelé «la Renommée,» et la garde d'un autre, chargé de troupes et d'effets de guerre allant de France à Québec. Peu de tems après son départ, le père de votre pétitionnaire eut le sort de rencontrer deux vaisseaux de ligne Anglais, le Rochester et le Sommerset; accablé par une force aussi supérieure il fut obligé de se rendre; mais il gagna l'estime et l'admiration de tous ceux qui furent témoins des manœuvres habiles

qu'il fit, par lesquelles son convoi pût s'échapper. Il fut conduit en Angleterre et envoyé à Alesford dans le comté de Hampshire, prisonnier sur parole. Peu de tems après, le lieutenant Bateman de la marine de Sa Majesté britannique, se rendit chez le père de votre pétitionnaire avec des ordres qu'il ne lui expliqua pas, le força de monter dans une chaise de poste et le conduisit à Portsmouth, où il fut immédiatement mené à bord du vaisseau de l'Amiral de la flotte destinée pour la conquête du Canada. Que Sir Charles Saunders, Amiral et commandant en chef², fut à bord, qu'il pria le Général Wolfe et quelques autres officiers qui parlaient bien le français d'assurer le père de votre pétitionnaire que le digne père de votre honneur, le comte de Chatham³, avait une haute opinion de son caractère et de son habileté dans sa profession, et que vu la connaissance parfaite qu'il avait du fleuve St-Laurent le Gouvernement espérait qu'il donnerait à la flotte britannique, l'aide qu'une expédition aussi dangereuse exigeait naturellement.

Ils l'informèrent aussi qu'il serait amplement indemnisé de toutes les pertes qu'il pourrait éprouver, soit en France ou en Canada, ainsi que des dépenses du transport de sa femme et de sa famille en Angleterre, et qu'elles recevraient en outre une belle allocation à leur arrivée. L'impression qu'une communication de cette nature fit sur l'esprit du père de votre pétitionnaire, fut extrêmement douloureuse, et après avoir rejeté cette proposition, il fut informé presque aussitôt que les ordres du ministère étaient tels, que si les moyens de douceur ne l'engageaient à y acquiescer, on emploierait les moyens les plus coercitifs, et on lui donna le court intervalle d'une heure pour se déterminer. Ces menaces furent suivies de préparatifs pour la mort la plus ignominieuse, sans qu'elles pussent ébranler l'intrépidité et le courage héroïque qui distinguaient si éminemment le père de votre pétitionnaire. Le marquis de Townshend, alors Brigadier général dans l'armée d'expédition, tâcha de faire réfléchir le père de votre pétitionnaire sur la situation dans laquelle il se trouvait et l'affliction profonde dans laquelle il jetterait sa famille, s'il devenait la victime de son obstination⁴. En réveillant par ces mots sa sensibilité pour tout ce qu'il avait de cher au monde, c'était toucher le seul ressort qui pût vibrer en lui. Se reposant sur les assurances solennelles du général Wolf, de lord Townsend et du présent sir John Jarvis, alors lieutenant à bord du vaisseau de l'amiral, le père de votre pétitionnaire se rendit à leur demande.

Que par l'habilité dont le père de votre pétitionnaire a fait preuve dans cette expédition, la flotte britannique a été retirée des dangers les plus imminens en entrant dans le golfe et le fleuve St-Laurent, et conduite à Québec en parfaite sûreté. C'est ce qui a été reconnu par les grands personnages concernés dans l'expédition et ce qui a contribué puissamment au succès ultérieur⁵.

Qu'après l'arrivée du père de votre pétitionnaire en Angleterre à la suite de cette expédition, et qu'il eut été rejoint par sa femme et sa famille venues de France, il présenta au gouvernement un exposé de ses pertes qui montaient à 235,000, livres françaises (près de £10,000 sterling). On lui répondit qu'on aurait l'attention qui était due à sa réclamation et bientôt après il lui fut accordé une pension de £200 par année sur l'amirauté, par forme de compensation; et on l'informa qu'on ne pouvait faire rien de plus pour lui pour le présent. Depuis cette époque jusqu'à sa mort on a fait la même réponse à des demandes répétées, excepté qu'on lui a accordé une somme additionnelle de £50 par année que lui a procurée l'humanité de lord Townshend.

Qu'en 1775, le père de votre pétitionnaire est mort, victime de ses chagrins, laissant une veuve et des enfans inconsolables et sans fortune, parce que toute la pension dont il jouissait fut discontinuée à sa mort; et ce n'a été qu'avec beaucoup de difficulté que la mère de votre pétitionnaire a pu obtenir une pension de £100 par année sur l'amirauté, pour elle et ses enfans.

Que la mère de votre pétitionnaire, après avoir fait plusieurs tentatives infructueuses pour avoir une allocation additionnelle, passa en France sur l'avis de ses amis en ce dernier pays, en l'année 1783, pour obtenir quelque protection à l'appui de sa réclamation. Quelques jours après son arrivée à Paris, un Monsieur anglais, arrivé récemment de Londres, se rendit chez elle pour l'informer que l'ambassadeur de Sa Majesté britannique, le duc de Manchester, désirait la voir, ajoutant que le résultat de l'entrevue rendrait très probablement inutiles les démarches qu'elle était sur le point de faire auprès de la cour de France, ainsi que l'évènement l'a ensuite prouvé. Sa grâce en apprenant toutes les circonstances qui se rattachaient à la situation de la mère de votre pétitionnaire et ce qui était arrivé à son infortuné mari, parut en être très affecté, et lui dit qu'il était ex-

trêmement heureux d'avoir des raisons suffisantes pour lui assurer que le ministère était si bien disposé à la servir, qu'elle pouvait être assurée qu'elle aurait la nouvelle allocation de £100 par année qu'elle avait sollicitée, soit de l'amirauté ou de quelque autre département, et lui recommanda très fortement de s'en retourner immédiatement à Londres. Ce qu'elle fit; et elle eut bientôt la satisfaction d'apprendre que l'allocation avait été accordée dans le département de lord Sidney, et Evan Nepean, écuyer, comme il parait par la lettre suivante de son agent, M. James Bowman. (La date est omise.)

«Madame,

J'ai vu hier Mr. Nepean pour votre affaire et il m'a informé que Sa Majesté lui avait ordonné de vous payer £100 par année durant son plaisir. Que cette pension a commencé à courir il y a environ deux mois et qu'elle serait payable tous les six mois. Qu'il n'était pas besoin non plus de Warrant. Je me serais rendu chez vous aussitôt après, mais je n'ai pu aller jusque là.

Je suis, Madame,

Votre &c.

JAMES BOWMAN.»

Que la mère de votre pétitionnaire a reçu le paiement du premier semestre de cette pension à Londres, et repassa ensuite en France. Son Agent lui remit en France le second paiement qui complétait l'année 1784. Qu'il ne lui a pas été fait d'autres paiemens depuis cette époque malgré les représentations répétées qu'elle a faites pour cet objet.

Que votre pétitionnaire a de fortes raisons de croire que sa mère est décédée⁶. Que d'après les services que son défunt père a rendus à ce pays dans l'expédition dont il est parlé plus haut, les fatigues qu'il y a endurées, la perte qu'il a faite de ses biens en entrant au service de ce pays (estimée à près de £10,000 sterling) outre celle des biens que ses amis et ses parens ont légués à d'autres personnes parce qu'il s'était engagé dans le service de ce pays, toutes ces pertes se sont fait sentir cruellement au père et à la famille de votre pétitionnaire; et votre pétitionnaire a été induit à porter ces faits à votre connaissance, convaincu que vous étiez prêt à prêter l'oreille aux malheurs de ceux qui ont servi ou désiré servir ce pays.

Que votre pétitionnaire a eu lui-même l'honneur de servir et sert encore maintenant dans la marine royale de la Grande-Bretagne comme lieutenant; et il prend la liberté d'exposer à votre honneur, le service qu'il a fait depuis qu'il est dans la marine.

Votre pétitionnaire est entré au service en l'année 1770, à bord du Sommerset, alors commandé par son ami particulier le capitaine Hughes (plus tard Sir Edward Hughes). Que votre pétitionnaire a servi sous les ordres de Sir Edward Hughes dans les Indes, lorsqu'il était commodore de cette station, et ensuite sous ceux de Sir Edward Vernon, et encore sous les ordres de Sir Edward Hughes alors Amiral.

Que votre pétitionnaire lorsqu'il servait sous les ordres de sir Edward Hughes, la dernière fois, avait le rang de lieutenant et espérait d'être encore bientôt promu quand il eut le malheur peu de temps après d'être pris par une frégate française en croisière, et retenu quatre mois dans la flotte française et ensuite livré à Tippto-Saib, et mis aux fers avec d'autres officiers, où il est resté vingt-deux mois.

Que la santé de votre pétitionnaire fut très altérée par cet emprisonnement, et perdit très probablement son avancement après avoir servi son roi et son pays plus de dix ans.

Que votre pétitionnaire de retour en Angleterre trouvait qu'il avait recouvré en quelque sorte sa santé et désirant entrer dans le service actif s'offrit pour servir dans les isles occidentales, sous les ordres du commodore Gardener, où votre pétitionnaire ne fut pas longtemps sans tomber malade, et après un an de soin sans recouvrer sa santé, il fut déclaré invalide et la faculté lui dit que d'après son traitement dans les Indes, sa santé ne lui permettrait pas d'être employé davantage.

Votre pétitionnaire prend la liberté de renvoyer votre honneur relativement à la conduite de son défunt père, au présent marquis de Townshend, sir John Jarvis, et sir Hugh Paliser, qui parmi les autres officiers encore vivants ont été témoins de la conduite du père de votre pétitionnaire; et à Evan Napean, écuyer; le présent Philip Stephens, Lord Dorchester, et à plusieurs personnages distingués qui connaissent parfaitement le rang et la famille du père de votre pétitionnaire en France. Votre pétitionnaire prend la liberté de faire observer à votre honneur qu'il était parent de feu le comte de Ver-

gennes⁷, décédé premier ministre; du marquis de Lotbinière chevalier de St-Louis, et l'une des plus anciennes familles du Canada; du comte de Repentigny, dont le père était gouverneur du Sénégal et brigadier général; du chevalier Denis de Bonaventure, capitaine dans la marine de Sa Majesté très chrétienne, &c.⁸.

Votre pétitionnaire espère que les faits ci-dessus énoncés engageront votre honneur à prendre cette matière en considération et à penser qu'il a un juste droit d'être indemnisé par le gouvernement des pertes que son père et sa famille ont éprouvées; ou du moins d'être payé des arrérages de la pension de £100 accordée à sa mère, et d'en recevoir une semblable lui-même. Votre pétitionnaire prie votre honneur de prendre en considération non seulement les pertes du père de votre pétitionnaire qu'il évaluait à près de £10,000 sterling, mais aussi celles que la famille a souffertes depuis en étant privée d'un héritage qui montait à £8000, qui lui serait échu par la mort d'un proche parent, M. Denis de St-Simon, de la Louisiane, capitaine d'une compagnie de grenadiers au service de Sa Majesté très chrétienne, et qui a légué sa fortune à un officier qui n'était point son parent. Et par le même enchainement de malheurs elle est maintenant privée d'un bien situé au Canada valant £600 par année, qui appartenait à la sœur du père de votre pétitionnaire, et qui l'a vendu moyennant une rente annuelle au préjudice des enfans de votre pétitionnaire⁹.

Dans ces circonstances votre pétitionnaire espère qu'il plaira à votre honneur de condescendre à donner son attention à la demande de votre pétitionnaire.

Et votre pétitionnaire ne cessera de prier.

(Signé) Jn. DENIS de VITRÉ.

NOTES

La Relation du Siège de Québec en 1759

(1) Au début de la Guerre de Sept Ans, la France envoya 6,000 hommes en renfort à Québec. En 1757 arrivaient une centaine de recrues, suivies, en 1758, de 300 à 400 hommes de troupes. A cause de la longueur et des difficultés de la traversée, un grand nombre d'entre eux débarquèrent malades à Québec. C'est l'Hôpital général qui dut accueillir la plupart de ces malheureux. Malgré les bons soins des religieuses, de 1756 à 1758, environ 600 hommes, tant soldats que matelots, décédèrent à l'Hôpital général.

(2) Ancien nom d'Albany. Rappelle ses origines hollandaises.

(3) L'auteur passe assez rapidement au moment crucial du siège, l'établissement des batteries anglaises à la Pointe-de-Lévis. C'est de là que va commencer le bombardement systématique de la capitale. La distance de la Pointe-de-Lévis à la basse ville est d'environ trois quarts de mille. Les Anglais y placèrent des batteries contenant 33 pièces dont 13 mortiers, de différents calibres. Les canons pouvaient tirer des boulets allant jusqu'à 32 livres, et les mortiers utiliser des bombes jusqu'à 13 pouces de diamètre. Mais la Religieuse fait erreur sur la date: ce n'est pas le 24, mais le 11 juillet que débuta le bombardement.

Cf. *Siège de Québec en 1759*, note 18.

(4) La haute ville fut durement touchée durant le siège: la Cathédrale fut détruite; l'église des Jésuites et celle des Récollets furent gravement endommagées. Seule la chapelle des Ursulines ne subit pas trop de dégâts. Le château Saint-Louis, le palais épiscopal, le séminaire et le collège des Jésuites restèrent debout mais furent fortement endommagés. Même l'Hôtel-Dieu subit de lourdes avaries.

(5) L'Hôpital général, actuellement situé sur le boulevard Langelier, avait été construit assez en retrait de la ville (à 1½ mille environ). Cet édifice put échapper au bombardement des Anglais, demeurant encore de nos jours l'un des exemples les plus beaux et les mieux conservés de l'architecture monumentale du régime français. Les origines de l'Hôpital remontent à 1692, année où Mgr de Saint-Vallier acheta l'église et le monastère construits par les Récollets, de 1671 à 1680.

(6) Pots à feu: projectiles remplis de matières incandescentes. Lancés par les mortiers, il provoquaient des incendies.

Boulets rouges: boulets rougis au feu. Avaient aussi pour but de mettre le feu à la ville.

(7) La basse ville fut encore plus durement atteinte que la haute ville. Elle possédait de très belles maisons, propriétés de gros commerçants. La basse ville, sous le régime français, était le cœur des affaires, tandis que la haute ville comprenait

surtout les édifices religieux et de l'administration. Ce sont ces maisons de la basse ville auxquelles le projet de restauration de la place Royale veut rendre leur splendeur originelle.

(8) Montcalm était persuadé qu'une seule bonne bataille pouvait décider de la victoire finale.

(9) A la lecture des trois récits, on constate que les Anglais étaient sur le point de renoncer à prendre Québec par crainte d'un second échec comme celui du Sault de Montmorency et aussi à cause de la saison froide qui arrivait.

(10) C'est un certain Cugnet qui indiqua le lieu de débarquement, et c'est le Capitaine Donald MacDonald, des Fraser's Highlanders qui, maîtrisant le français, aurait employé le mot de passe qui aurait confondu les sentinelles. Cf. Pierre-George Roy: *La ville de Québec sous le régime français*, Tome II, pp. 343-347-348.

(11) Ce serment de fidélité, au caractère politico-religieux, les Anglais y tenaient beaucoup à l'époque. Mais, au fond, il semblait ne gêner en rien les résistants.

(12) Les sœurs durent néanmoins payer la note et on sent le reproche amer à la cour de France qui fait la sourde oreille, 3,000 livres représentant tout de même une somme considérable à l'époque.

(13) Il s'agit d'un canonnier dont le bateau d'artillerie avait coulé à pic en face de Cap-Rouge.

(14) D'habitude les Anglais conservaient les églises. Il y avait déjà eu un ordre de Wolfe à cet effet. Rappelons cependant que l'église de Saint-Joachim fut brûlée elle aussi.

(15) La Cour de France n'a donc pas encore payé les frais encourus pour les soins apportés aux militaires des deux camps. Les religieuses souffriraient-elles de discrédit du fait d'avoir aussi secouru les Anglais? Pourtant leur loyauté à la cause française n'a jamais fait de doute. Et ce n'est pas la situation la moins paradoxale que de voir la Cour d'Angleterre elle-même plaider leur cause.

Journal de l'Expédition sur le fleuve Saint-Laurent

(1) L'amiral Durell avait été guidé par De Vitré qui, une fois fait prisonnier par les Anglais, avait trahi les siens. Cf. le *Mémorial de John Denis de Vitré*.

(2) Les brûlots étaient des navires transformés en torches flottantes et qui, savamment dirigés, devaient incendier les vaisseaux anglais à l'ancre. Comme le souligne brièvement le Journal, ces brûlots causèrent beaucoup plus de dégâts dans les rêves de ceux qui les avaient fabriqués que parmi la flotte ennemie.

(3) Le Journal publié par Fauteux décrit avec assez de précision une de ces batteries flottantes: «60 pieds de long, 30 de largeur et 7 de bord: elle callera environ de 2 pieds ½ quand elle aura son artillerie . . .» Selon la même source, les Français l'avaient baptisée Le Diable, escomptant qu'elle causerait des ravages terribles chez l'ennemi. Comme le note le Journal, les batteries eurent un sort guère plus heureux que celui des brûlots.

(4) Tout le long du Journal, l'auteur insiste sur le rôle joué par les Indiens, de nombreuses tribus d'ailleurs, qui semblent avoir inspiré à lui et à ses compagnons d'armes une véritable terreur, notamment à cause de leur habitude de lever les chevelures.

(5) Fagots de branchages, de forme cylindrique, utilisés pour protéger les batteries lors des sièges.

(6) Le premier incendie de la ville est précisé: le 17 juillet, à midi. Pourtant le Journal rapporté par Viger le situe le 16 juillet.

(7) Enclouer un canon: enfoncer un clou dans la lumière du canon pour le rendre inutilisable. Rappelons que les canons tiraient à boulets pleins tandis que les mortiers tiraient surtout des bombes explosives. Lors des fouilles à la place Royale, on a retrouvé un grand nombre de ces projectiles. Fait curieux: un boulet ramé (shot bar), formé de deux boulets reliés par une chaîne, et utilisé pour démâter les navires, fut même découvert. L'exposition permanente qui se tient à la maison Fornel, à la place Royale, en exhibe différents spécimens.

(8) L'auteur admet ici les lourdes pertes infligées aux Anglais au Sault de Montmorency, le plus dur engagement avant la bataille du 13 septembre. Il contredit par contre le témoignage de la religieuse de l'Hôpital général qui affirmait que les Français y avaient manqué de discipline.

(9) a) Batterie: Alignement de canons. La batterie adopte parfois la forme de bastion, comme la Batterie royale.

b) Redoute: Ouvrage de fortification, Sorte de bastion, mais isolé.

c) Bastion: Ouvrage de fortification dessinant un angle saillant. Fait partie d'un ensemble fortifié.

(10) Le général Amherst s'était emparé de Louisbourg en 1758. En 1759, il prit Carillon (Ticonderoga) et c'est lui qui forcera Vaudreuil à capituler, à Montréal, en septembre 1760.

(11) Confirmation du témoignage de la Relation: le manque de vivres affecta sensiblement les assiégés.

(12) Le récit devient presque cynique: «de bien belles maisons... de bonnes fermes...» tout est détruit pour briser la résistance de Québec.

(13) Voilà que les Anglais se mettent à appliquer les mêmes procédés que les Indiens qu'ils dénoncent. Et ce sont des Français qu'ils scalpent! La guerre devient alors une sorte de règlement de compte.

(14) Les églises servent de point d'appui aux troupes; on les conserve. Cf. la *Relation*, note 14.

(15) Sloop: navire caboteur à un mât.

(16) Ce n'était pourtant pas là une manœuvre calculée d'avance. Le mauvais temps et les bateaux trop encombrés expliquent le réembarquement des troupes.

(17) Aucune mention de la trahison de Cugnet. Cf. la *Relation*, note 10.

(18) Rôle capital de l'artillerie.

Obusiers royaux: sorte de mortiers de l'artillerie anglaise. Comme en France, les codes de l'artillerie anglaise étaient soumis à la juridiction royale.

(19) En couvrant d'éloges les siens, l'auteur veut faire oublier la trahison de Cugnet.

(20) Cf. le tableau des pertes ajouté à la fin du Journal.

(21) L'Hôpital général.

(22) C'est injuste pour Vaudreuil qui n'a pas fui en lâche.

(23) L'auteur exagère ici. Le nombre des maisons incendiées est estimé à 180.

Siège de Québec en 1759

(1) Petite île du Saint-Laurent, située à 190 milles environ de Québec. Wolfe, pour

des raisons stratégiques, n'avait pas concentré tous les bateaux de la flotte au même endroit.

(2) Autre île du Saint-Laurent, voisine de l'île du Bic, à environ 70 lieues de Québec.

(3) Pour les batteries de la basse ville, cf. note 8, plus loin. Quant à la haute ville elle était principalement défendue, sur les remparts, par la batterie du Clergé, qui comprenait, en 1755, selon l'inventaire du Chevalier Le Mercier, 57 pièces de canon. Renforcée de 20 canons, en prévision du siège de 1759, elle s'appellera désormais la Grande batterie. Cf. Michel Gaumond: *l'Artillerie de Québec* dans Culture vivante, août 1969, no 14. L'inventaire établi par les Anglais le 18 septembre 1759 mentionne que les fortifications de Québec portaient 259 pièces, de tous calibres. Mentionnons également que les canons à l'époque étaient très ornementés. Leur fabrication faisait d'ailleurs l'objet d'ordonnances royales. Des remarques analogues peuvent s'appliquer à l'artillerie anglaise.

(4) La Traverse: à l'extrémité nord est de l'île d'Orléans, à l'entrée du chenal entre la rive sud et l'île. L'endroit, bien qu'il soit assez large (9 milles environ), demeure extrêmement difficile pour la navigation, parce qu'il est semé de rochers, de bancs de sable et de petites îles.

(5) La toise de 6 pieds français équivaut à 6 pieds 4 pouces anglais.

(6) Il s'agit de radeaux qui, une fois enflammés, incendieraient les vaisseaux anglais. Ils jouent un rôle analogue à celui des brûlots. Celui qui en a eu l'idée serait Charles-François Tarieu de Lanaudière, fils de Madeleine de Verchères.

(7) Ce munitionnaire s'appelait Joseph-Michel Cadet (1719-1781). Il est né et a vécu jusqu'en 1735 dans la maison Saint-Amand, rue Saint-Pierre, tout près de la place Royale. Joseph-Michel Cadet était le boucher le plus important de Québec. Homme de confiance de Bigot, il devint, en 1750, le munitionnaire général de la Nouvelle-France i.e. qu'il devait fournir à la colonie tous les effets dont le Roi aurait besoin. Il profita de sa charge pour accumuler une immense fortune. Au siège de Québec, en 1759, Cadet tira un fort profit des brûlots qu'il avait équipés, retirant pour chacun d'eux 80,000 livres. Incarcéré à la Bastille en 1761, il fut condamné à une restitution de 6,000,000 de livres. Accusation dont il se tira sans trop de mal d'ailleurs. Il continua de spéculer en France mais finit par perdre tous ses biens. Cadet possédait plusieurs propriétés en Nouvelle-France. La plus connue était la maison qui portait son nom, sur la rue Saint-Paul à Québec, maison malheureusement démolie il y a quelques années.

(8) La Basse Ville était défendue principalement par 4 batteries: batterie Saint-Charles, batterie Dauphine, batterie Royale, batterie de la Construction (chantier naval) ou de la Reine. Elles utilisaient des canons de calibre de 36, 24, 18, 12 et 8. Le calibre indique le poids approximatif des boulets. Il existe une table indiquant pour chaque poids de boulet son diamètre ainsi que le diamètre du canon. Théoriquement le calibre donne la portée du canon; par exemple, un canon de 24 a une portée de 2250 toises, etc. Le plus fort calibre des batteries françaises à Québec était donc de 36. Le chevalier Le Mercier, en novembre 1755, logeait une demande en France pour 10 pièces de 36 destinées à la batterie à Carcy.

Rappelons que des fouilles sont en cours pour dégager la batterie Royale, élément très important de la restauration de la place Royale.

(9) Il est assez étonnant que les Français ne maîtrisent pas encore cette technique dont les Anglais ont usé si largement contre Québec. Cf. *La Relation*, note 6.

(10) Cf. *La Relation*, note 8.

(11) Allusion à la sourde rivalité qui aurait existé entre Vaudreuil et Montcalm.

- (12) Les Anglais se moquèrent de ces engins, invention des Français. Mais, dans leurs relations, ils avouent qu'ils en furent un moment très effrayés.
- (13) L'Anse-des-mères est cet enfoncement de terrain à l'endroit où se trouve actuellement l'église Notre-Dame-de-la-Garde. Les travaux du port l'ont beaucoup modifiée et on peut à peine la distinguer aujourd'hui. Ce nom lui avait été donné en l'honneur des Ursulines qui étaient propriétaires du terrain.
- (14) Cet échange de bons procédés relève de la galanterie encore en faveur au XVIII^e siècle. «Tirez les premiers, messieurs les Anglais! . . .»
- (15) Il y a un mot de passe spécial pour les Indiens dont on craint toujours les désordres.
- (16) Sneau ou senau: bateau à deux voiles carrées muni d'un tapecul; ressemblait à la goélette canadienne de la fin du XIX^e siècle. Les chébecs, dont il est fait mention à la page 112, étaient de petits bâtiments qui pouvaient naviguer à la rame et qui ont surtout servi sur les Grands lacs et le lac Champlain.
- (17) Cet échec lamentable était dû à une préparation trop hâtive et au recrutement de personnes trop jeunes, voire d'enfants. On l'appela d'ailleurs «le coup des écoliers».
- (18) Date fatale pour Québec: le 12 juillet, à 9 heures du soir, et non le 24 juillet comme le mentionne la Relation. Cf. la *Relation*, note 3.
- (19) Les pertes humaines furent relativement peu nombreuses surtout si on les compare à l'énormité des dégâts matériels.
- (20) Neuville.
- (21) L'importance accordée aux Indiens montre jusqu'à quel point ils sont craints des Anglais.
- (22) Cf. note 12.
- (23) Bâtiments à voiles et à trois mâts avec antennes.
- (24) Cf. *Journal de l'Expédition sur le fleuve Saint-Laurent*, note 8.
- (25) Lettre de Wolfe où il souligne le dévouement des Hospitalières de l'Hôpital général.
- (26) Ces chiffres sont vraisemblables car on estime aujourd'hui que les batteries anglaises de 33 pièces, des hauteurs de Lévis, ont tiré 40,000 boulets et 10,000 bombes sur la ville. Comme force d'appui, les 49 vaisseaux de la flotte anglaise n'alignaient que 2,000 canons! Cf. Gustave Lanctôt, *Histoire du Canada*, Montréal, Beauchemin, 1964, p. 230.
- (27) L'évaluation des dommages matériels paraît exacte. Car, des 180 maisons détruites par le bombardement, 150 se trouvaient à la basse ville. Cf. *Journal de l'Expédition sur le fleuve Saint-Laurent*, note 23.
- (28) Wolfe lui-même parlait très bien le français. Et il y avait 300 allemands dans le camp anglais, mercenaires d'ailleurs assez indociles.
- (29) L'indiscipline, tout comme la désertion, n'était pas — on le voit — le privilège des Français!
- (30) Vauquelin, Jean: lieutenant de vaisseau, de Dieppe, commandait les deux frégates *l'Atalante* et *la Pomone*. Il ne descendra vers Québec qu'en avril 1760, en escortant les troupes de Lévis. Quand celui-ci fut forcé de lever le siège de Québec par l'arrivée de navires anglais, le 15 mai, la *Pomone* s'échoua devant Sillery en

appareillant. Quant à l'*Atalante*, elle fut prise après un combat de deux heures au large de la Pointe-aux-trembles (Neuville). Malgré que presque tout son équipage eut été tué ou blessé, Vauquelin refusa d'amener son pavillon. Un monument, à côté de l'hôtel de ville de Montréal, commémore ce combat héroïque.

(31) Il s'agissait de la goélette *Terreur de la France*; cet incident est mentionné dans le Journal de l'expédition sur le fleuve Saint-Laurent.

(32) Le *Journal* de Montcalm note que, dès le 9 décembre 1757, eut lieu la première distribution de viande de cheval à Québec. Montcalm lui-même voulut donner l'exemple, en inscrivant à son menu: cheval à l'espagnole, escalopes de cheval... Comme on le constate, cela n'eut pas l'heur de plaire à tout le monde.

(33) Confirme l'impression qui se dégage des deux premiers textes: le découragement des Anglais qui semblent incapables de prendre Québec. Impression que le commentaire anonyme en langue anglaise s'empresse de corriger! Cf. la *Relation*, note 9.

Mémorial du lieutenant John Denis de Vitré

(1) Comme la plupart des familles qui ont joué un rôle dans l'histoire de la Nouvelle-France, celle de Mathieu Théodose Denys de Vitré a des racines sur la place Royale. Vers le milieu du XVII^e siècle, en effet, parmi les premières de la basse ville, on voit s'élever les maisons de plusieurs membres du Conseil Souverain de la Nouvelle-France: Ruelle d'Auteuil, le sieur Cailhaut de la Tesserie, le sieur de Ville-ray (maison Fornel) et Charles Denys de Vitré. Celui-ci, d'après Mgr Tanguay et Benjamin Sulte, a laissé plusieurs descendants dont certains sont devenus officiers de marine. La famille semble aujourd'hui éteinte, du moins au Québec.

(2) En fait, de Vitré servit de pilote aux vaisseaux de l'Amiral Durell. C'est Martin Dechinique, grand-père de l'apostat Chiniquy, et Augustin Raby qui ont guidé Saunders, Cf. P.-G. Roy, *La ville de Québec sous le régime français*, Tome II, pp. 315 et 320.

(3) William Pitt père. C'est lui qui chargea Wolfe de la conquête du Canada. A l'avènement de George III, il démissionna de son poste de Premier Ministre et il prit, en 1766, le titre de Lord Chatham.

(4) Le fils De Vitré suit en tout point la relation que son père a écrite à propos de son odyssee. Histoire invraisemblable par endroits, d'ailleurs. Voyant qu'il refusait de les aider, les Anglais auraient menacé de le pendre à la grande vergue, lui donnant une heure pour réfléchir. Puis, pour gagner du temps, De Vitré aurait demandé de faire sonder la Traverse. Les Anglais soupçonneux l'auraient fait escorter. Alors il se serait jeté à l'eau pour mettre fin à ses jours. Sauvé à temps par les Anglais, il aurait constaté que le passage difficile était traversé... grâce à l'aide de deux pêcheurs canadiens! Comment aurait-il pu obtenir une pension aussi élevée de la part des Anglais, s'il avait vraiment agi ainsi?

(5) Le témoignage est probant. Denis De Vitré a cédé aux Anglais et a trahi.

(6) John Denis de Vitré est demeuré, lui, en Angleterre.

(7) Ministre des Affaires étrangères sous Louis XVI.

(8) De Vitré veut véritablement impressionner William Pitt!

(9) Ses malheurs financiers montrent bien les difficultés dans lesquelles le geste de son père l'a entraîné.

COLLECTION CIVILISATION DU QUÉBEC

Titres parus:

Série ARCHITECTURE

Maisons et églises du Québec
(XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles)

Hélène Bédard

Les églises de Charlesbourg

Luc Noppen et John R. Porter

Série ARTS ET MÉTIERS

La poterie de Cap-Rouge

Michel Gaumont

Jean-Baptiste Roy-Audy

Michel Cauchon

Série CULTURES AMÉRINDIENNES

Carcajou et le sens du monde
(récits montagnais-naskapi)

Rémi Savard

Tshakapesh
(récits montagnais-naskapi)

Madeleine Lefebvre

Série PLACE ROYALE

La place Royale,
ses maisons, ses habitants

Michel Gaumont

Place Royale,
Its Houses and Their Occupants

Michel Gaumont

À la découverte du passé
(fouilles à la place Royale)

Michel Lafrenière et
François Gagnon

Le siège de Québec en 1759

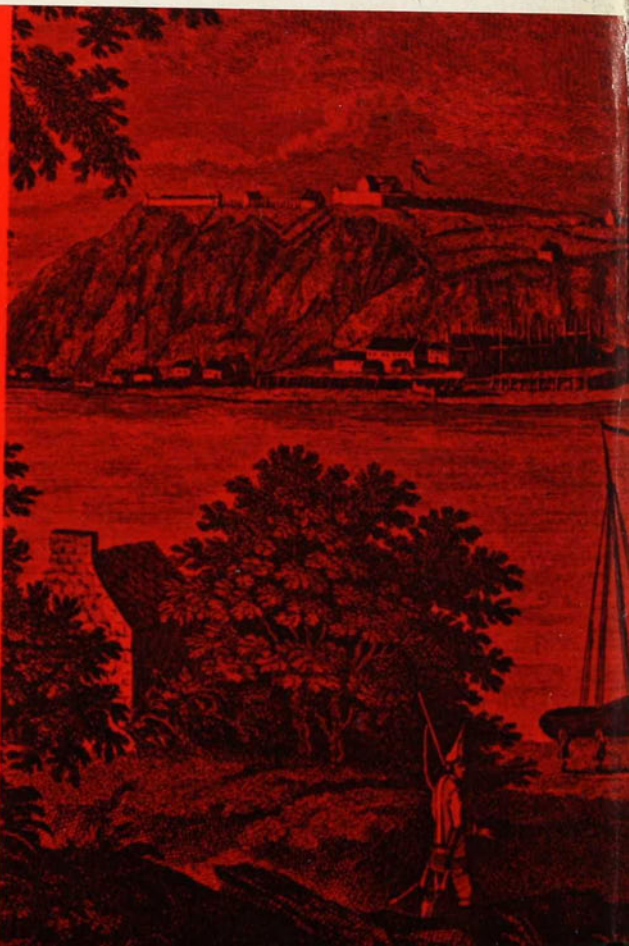
Par trois témoins



MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES

ÉDITEUR OFFICIEL DU QUÉBEC

\$1.00



RELIURE
PRÉFONTAINE
THIÉBAUD

BNQ



000 467 103